

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODÈLE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET PBF

Pays (s) : République démocratique du Congo	
Titre du projet : Kahuzi Biega Parc National de Paix Numéro de projet MPTF-O (si projet existant) :	
Modalité du projet PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Si les fonds sont versés dans un fonds fiduciaire national ou régional : <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire national <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire régional Nom du fonds bénéficiaire :
Liste de toutes les organisations bénéficiaires directes du projet (en commençant par l'agence organisatrice), suivie du type d'organisation (ONU, OSC, etc.) : Fonds d'équipement des Nations Unies UNCDF ICCN Institut Congolais pour la Conservation de la Nature CSO : Wildlife Conservation Society signataire d'un accord de co-gestion avec le gouvernement congolais pour le parc de Kahuzi Biega. Ajouter les partenaires financiers potentiels des Nations Unies et internationaux : PNUD, Initiative pour les forêts d'Afrique centrale, FEM Opérateurs financiers et techniques privés : à déterminer par un appel à propositions du UNCDF.	
Date prévue de début du projet¹ : mars 2022 Durée du projet en mois :² 36 mois Zones géographiques pour la mise en œuvre du projet : Le parc national de Kahuzi-Biega au Sud-Kivu	
Le projet relève-t-il de l'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF ci-dessous : <input type="checkbox"/> Initiative de promotion du genre <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de la jeunesse <input checked="" type="checkbox"/> Transition entre les missions de maintien de la paix des Nations unies ou régionales et les missions politiques spéciales. <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	
Budget total du projet approuvé dans le cadre du projet PBA* (par organisme bénéficiaire) : UNCDF : 3 000 000 TOTAL : 3 000 000 <i>*Le budget global approuvé et le versement de la deuxième tranche et de toute tranche ultérieure sont conditionnels et soumis à l'approbation du PBSO et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. Pour le versement de la deuxième tranche et des tranches suivantes, l'agence de coordination doit démontrer qu'elle a dépensé/engagé au moins 75 % de la tranche précédente et qu'elle a fourni tous les rapports du Fonds pour la période écoulée.</i> Tout autre financement existant pour le projet (montant et source) : Bailleurs de fonds potentiels pour le cofinancement : jusqu'à 20M\$ de l'Initiative pour les Forêts	

¹ Note : la date de début effective sera la date du premier transfert de fonds.

² La durée maximale du projet pour les projets IRF est de 18 mois, pour les projets PRF - 36 mois.

d'Afrique Centrale dans le cadre de la lettre d'intention CAFI - RDC de 500M\$ pour 2022-2027 signée lors de la COP26.

Cofinancement potentiel Investissement à impact privé : 20-40M\$, en fonction du cofinancement public qui sera mobilisé et de la structure financière des investissements mixtes. Les investisseurs potentiels comprennent Bamboo Capital, Mirova

Budget total du projet : Subventions : 25 000 000 \$ Investissements : 20 à 40 millions de dollars

PBF 1st tranche : UNCDF : 1.000.000	PBF 2nd tranche* : UNCDF : 1.000.000	PBF 3rd tranche*: UNCDF : 1.000.000
Total : 1 000 000	Total : 2 000 000	Total : 3 000 000
	Conditions pour la deuxième tranche : <ul style="list-style-type: none"> i) Signature d'un accord de cogestion définissant le statut du Parc de la Paix de Kahuzi Biega avec WCS ii) Cofinancement du CAFI mobilisé - 20M\$ engagés de 2023 à 2027 iii) Cartographie détaillée des risques et plan d'atténuation iv) Mise à jour de l'évaluation des risques liés aux droits de l'homme et démonstration de la conformité avec le HRDDP. 	Conditions pour la troisième tranche : <ul style="list-style-type: none"> i) Approbation d'un prêt pour le projet d'énergie propre ii) Mise en place du Fonds d'investissement pour la conservation de la REDD+.

Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la manière dont le projet est sensible au temps, catalytique et tolérant au risque/novateur :

Ce projet s'appuie sur des financements mixtes pour soutenir des interventions conjointes de consolidation de la paix et de conservation de la nature qui ciblent les facteurs de conflit et d'instabilité associés à l'exploitation illégale du parc national de Kahuzi Biega. Ce projet favorise un environnement propice à une paix durable dans le parc national de Kahuzi Biega en déployant une stratégie REDD+ visant à réduire les facteurs de déforestation, en fournissant des modèles de subsistance alternatifs qui apportent des co-bénéfices aux communautés, et en favorisant une conservation et une paix durables.

Résumez le processus de consultation et d'approbation du projet dans le pays avant sa soumission au PBSO, y compris par le biais d'un comité directeur du projet PBF, le cas échéant :

Le projet a été développé conjointement par UNCDF et WCS en suivant les orientations stratégiques du directeur de l'ICCN (Institut Congolais de la Conservation de la Nature).

La consultation avec le gouvernement a été menée en informant les ministères de l'Environnement, des Finances (FONAREDD/CAFI) et de l'Énergie (Anser). De plus, le projet a été revu et approuvé par le Ministre du Plan au sein du Comité de pilotage national du PBF avant d'être soumis au PBF.

Une mission sur le terrain a été effectuée du 18th au 28th de septembre 2021 et du 3rd au 11th de février 2022, au cours de laquelle des consultations avec l'ICCN, des donateurs et des OSC actives dans les domaines de la conservation de l'environnement, des droits des autochtones et de l'inclusion financière ont eu lieu. Ceci inclut une collaboration étroite avec le Fonds Okapi et les bureaux régionaux et nationaux de la Wildlife Conservation Society qui opèrent depuis des décennies dans le Sud Kivu. Les consultations ont également inclus l'unité de soutien à la stabilisation et le secrétariat du HRDDP de la MONUSCO et l'unité de stabilisation et de résilience du PNUD.

Score du marqueur de genre du projet : 2³

Précisez-le % et le \$ du budget total du projet alloué aux activités visant directement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes :

35 % du budget du projet (1 330 450 USD) seront alloués à des activités visant à l'autonomisation des femmes par le biais d'organisations de base soutenues par le projet (composées d'un minimum de 50 % de femmes leaders) et par la mise en œuvre d'activités de conservation par WCS. Il s'agit notamment d'atteindre les objectifs d'emploi des femmes dans les fonctions de gestion du parc (y compris les gardes forestiers) et d'investir dans des entreprises dirigées par des femmes et des femmes entrepreneurs. L'un des quatre investissements initiaux préparés sera axé sur l'égalité des sexes et favorisera l'autonomisation des femmes. Le projet apportera également un soutien concret aux femmes pour qu'elles jouent un rôle de premier plan dans les activités de paix et de réconciliation sociale. Le leadership et la participation des femmes au sein de l'unité de liaison communautaire (un organe indépendant composé de communautés locales, l'accent étant mis sur la représentation des femmes, des autochtones et des jeunes) seront également privilégiés.

Les femmes des communautés locales bénéficieront aussi directement des dividendes de la paix, car elles ont souffert de manière disproportionnée du conflit, sous forme de violence et de vulnérabilité. Enfin, l'augmentation de la fourniture d'énergie aux communautés de Bukavu et de la zone tampon du parc, qui sera réalisée grâce à l'investissement du projet dans l'énergie propre, profitera directement aux ménages et aux femmes qui, autrement, doivent trouver des sources d'énergie alternatives pour faire fonctionner le ménage, comme la collecte de bois et la recherche de charbon de bois (ce qui est néfaste pour la santé). En dehors des activités concrètes, WCS mènera des études de genre pour identifier les vulnérabilités spécifiques des groupes de femmes, les lacunes et les activités pour identifier comment engager plus de femmes dans le processus de leadership et de représentation de la communauté, améliorer leur bien-être général, et apporter plus de parité de genre dans la participation au programme de garde forestier et aux emplois rendus disponibles par ce projet.

Score du marqueur de risque du projet : 2⁴

Le projet est considéré comme un projet à risque élevé. La théorie du changement est axée sur une

³ **Score 3** pour les projets dont l'égalité des sexes est un objectif principal.

Score 2 pour les projets dont l'égalité des sexes est un objectif important.

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité des sexes, mais pas de manière significative (moins de 15 % du budget).

⁴ **Marqueur de risque 0** = faible risque d'atteinte des résultats

question spécifique de consolidation de la paix avec une portée géographique claire, un engagement communautaire et des objectifs de développement communautaire à plus long terme lancés par un investissement dans une énergie propre avec un fort potentiel de cofinancement privé. Cependant, la portée du projet implique de nombreux éléments mobiles au cours des 36 mois de la durée du projet ainsi que des objectifs à plus long terme (10-15 ans) au-delà de la date de fin du projet. La mise en œuvre du projet nécessite une approche séquentielle et la coordination de multiples acteurs. Cela augmente le risque que certains résultats du projet et l'impact prévu ne soient pas pleinement atteints.

Sélectionnez le domaine d'intervention du projet PBA qui résume le mieux l'objectif du projet (sélectionnez *UN SEUL* domaine) : METTRE EN ŒUVRE ET MAINTENIR L'ACCORD DE PAIX⁵

Le cas échéant, le **ou les résultats de l'UNSDCF** auxquels le projet contribue :

- Une croissance économique durable et inclusive
- Développement social
- Résilience, RRC et changement climatique

Le cas échéant, **objectif de développement durable auquel** le projet contribue :

- ODD 7 "Énergie abordable", ODD 13 "Action climatique", ODD 15 "Vie sur terre", ODD 16 "Paix, justice et institutions fortes", ODD 17 "Partenariats pour les objectifs" et ODD 5 "Égalité des sexes".

Type de soumission :

- Nouveau projet
 Modification du projet

S'il s'agit d'une modification de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une brève justification :

Prolongation de la durée : Durée supplémentaire en mois :

Changement du résultat/de la portée du projet :

Changement de l'allocation budgétaire entre les résultats ou les catégories budgétaires de plus de 15% :

Budget supplémentaire du projet PBA : Montant supplémentaire par l'organisation bénéficiaire : XXXXX USD

Brève justification de la modification :

Marqueur de risque 1 = risque moyen pour la réalisation des résultats.

Marqueur de risque 2 = risque élevé d'atteinte des résultats

⁵ Les domaines d'intervention du projet PBA sont les suivants

(1.1) RSS, (1.2) État de droit ; (1.3) DDR ; (1.4) Dialogue politique ;

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits ;

(3.1) Emploi ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités essentielles de l'État national ; (4.2) extension de l'autorité de l'État/administration locale ;

(4.3) gouvernance des ressources de consolidation de la paix (y compris les secrétariats du PBF)

PROJECT SIGNATURES:

<p>Recipient Organization(s)⁵</p> <p><i>Mr. Mourad Wahba</i></p> <p>DocuSigned by:  BEEABEAE4E6142C...</p> <p><i>Signature</i> <i>Executive Secretary a.i</i> <i>United Nations Capital Development Fund</i> <i>(UNCDF)</i> <i>Date 24th October, 2022</i></p>	<p>Representative of National Authorities</p> <p><i>Mr. Christian Mwando Nsimba Kabulo</i></p> <p></p> <p><i>Signature</i> <i>Minister of State, Minister of Plan</i> <i>Democratic Republic of Congo (DRC)</i></p> <p><i>Date</i></p>
<p>Head of UN Country Team</p> <p><i>Mr. Bruno Lemarquis</i></p> <p></p> <p> <i>Signature</i> <i>United Nations Resident Coordinator, DRC</i></p> <p><i>Date</i> 11/10/22</p>	<p>Peacebuilding Support Office (PBSO)</p> <p><i>Ms. Elizabeth Spehar</i></p> <p></p> <p><i>Signature</i> <i>Assistant Secretary-General, Peacebuilding Support</i> <i>Office</i></p> <p><i>Date</i> 23/11/2022</p>

⁵ Please include a separate signature block for each direct recipient organization under this project

I. Contexte de la consolidation de la paix et raison d'être du soutien du FCP

a. Résultats de l'analyse des conflits.

Conflits et déforestation dans la région des Grands Lacs

La région des Grands Lacs d'Afrique désigne un système de lacs situés dans la vallée du Grand Rift et autour de celle-ci, qui chevauche sept pays d'Afrique centrale et orientale, à savoir le Burundi, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Malawi, le Rwanda, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie. La région se caractérise par certains des systèmes d'eau douce les plus diversifiés au monde sur le plan écologique, des forêts pluviales subtropicales, des prairies de savane et des hautes terres tempérées, qui fournissent une multitude de services écosystémiques essentiels à la conservation de la biodiversité et au bien-être humain. Cela englobe les montagnes du rift Albertin en Afrique centrale - RDC, Burundi, Rwanda et Ouganda - qui sont connues pour leur biodiversité exceptionnellement élevée et le large éventail de services écosystémiques qu'elles fournissent de l'échelle locale à l'échelle mondiale, notamment l'eau, les produits forestiers ligneux et non ligneux, le contrôle de l'érosion, la protection contre les risques, la modulation du climat et la séquestration du carbone.

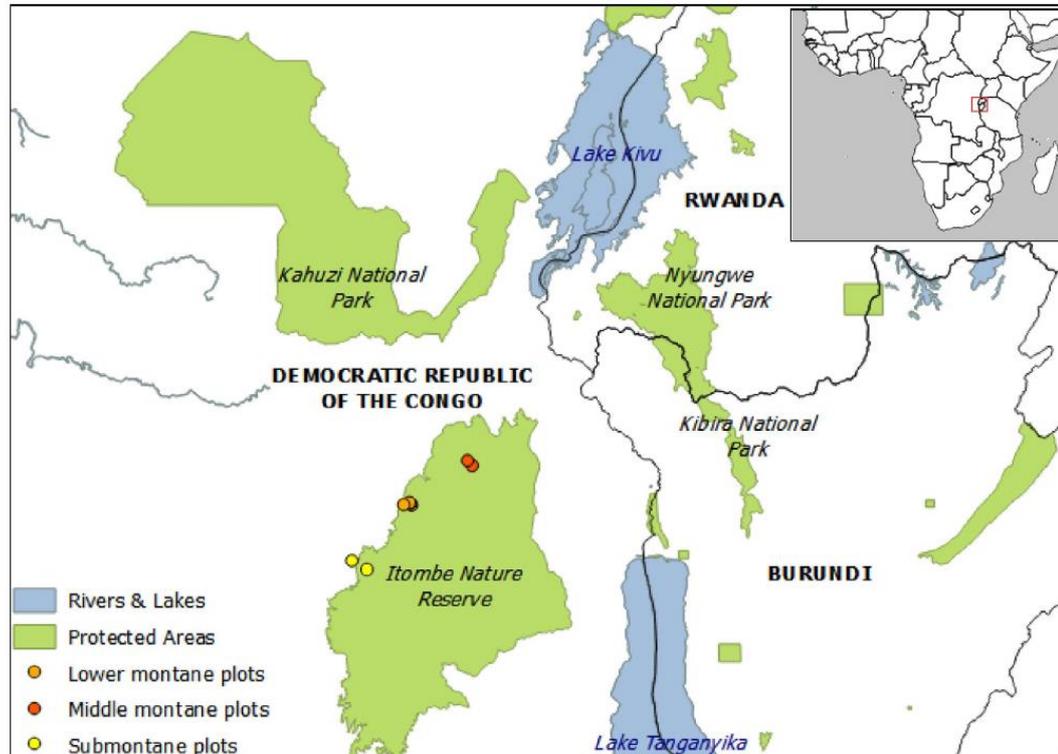
En outre, la région des Grands Lacs est l'une des régions les plus densément peuplées du monde. Les communautés locales affichent un éventail de cultures et de langues diverses, riches de traditions historiques, religieuses, politiques et économiques qui ont simultanément perduré et évolué au fil du temps. Par conséquent, la région des Grands Lacs africains doit être comprise comme un espace transitoire constitué de géographies historiques, sociopolitiques et économiques complexes.

Entre 1990 et 1997, la région des Grands Lacs est devenue un foyer de guerre civile. La crise de 1993 au Burundi, le génocide de 1994 au Rwanda et le renversement de Mobutu Sese Seko en 1997, ont été suivis de 15 ans d'instabilité régionale et de millions de morts. Si les conflits dans la région sont multiformes et imbriqués, les causes environnementales ont été citées parmi les "causes profondes qui sous-tendent souvent les symptômes immédiats des conflits armés" (Rapport du Secrétaire général, 2001). En d'autres termes, les conflits dans la région ont été intrinsèquement liés à l'accès et au contrôle de ressources écologiques précieuses, notamment les minéraux, le pétrole, le bois, les pâturages et les terres agricoles productives. Aujourd'hui, on considère que les forêts de la région "entretiennent" les conflits, en générant des profits ou du capital à partir de l'extraction des ressources naturelles par les milices pour la redistribution et l'achat d'armes, ou la mobilisation des ressources humaines pour la guerre.

En effet, en raison de l'impact des conflits armés sur l'environnement local, les forêts sont considérées à la fois comme une source et une victime du conflit. Après la fin des guerres civiles au Burundi et au Rwanda, plusieurs analyses ont été menées pour surveiller les menaces dans le Rift Albertin. Entre 1986 et 2001, Plumptre et al. (2003) ont conclu que les pertes de couverture forestière avaient été les plus graves à l'est du lac Albert dans l'ouest de l'Ouganda et dans l'est du Congo autour du parc national de Kahuzi Biega et du massif de l'Itombwe. Une analyse similaire menée par le WWF (2012) a révélé que les pertes de forêts au cours des 20 dernières années depuis le milieu des années 80 se sont accumulées sur plus de 1 500 km² entre

l'extrémité nord du lac Albert et l'extrémité nord du lac Tanganyika, y compris une dégradation majeure des forêts de Kibira, Itombwe, Kahuzi-Biega et Nyungwe.

Figure 1 : Zones protégées transfrontalières ; point chaud pour la perte de couverture forestière entre le lac Albert et le lac Tanganyika, d'après l'analyse du WWF (2012).



Source : Imani, G et al., 2021

L'immense valeur agricole et extractive de la région, associée à un héritage de systèmes de gouvernance mal gérés, a conduit à l'instabilité et à une mauvaise utilisation des ressources naturelles. De même, face à la pression démographique des régions voisines, le besoin croissant de terres arables pour les populations locales fait que ces dernières exercent une forte pression sur les parcs et réserves protégés et entraînent des conflits fonciers liés à l'accaparement des terres, à la remise en cause et à la contestation des limites des parcs et des aires protégées, etc. A ces défis fonciers s'ajoutent les contradictions juridiques relatives à la gestion des terres et de l'environnement en RDC, qui prêtent à beaucoup de confusion dans leur applicabilité, contribuant à l'instabilité de la région. Par conséquent, la région est confrontée à des défis chroniques pour la paix, notamment la prolifération des armes légères et les réseaux de contrebande régionaux, en particulier dans les forêts pluviales montagnardes de Kibira, Kahuzi Biega, Itombwe et Nyungwe, qui, à leur tour, ont alimenté et soutenu les conflits violents. Cependant, les services écosystémiques de la région, y compris l'eau, les minéraux, le bois et les produits forestiers non ligneux, le contrôle de l'érosion, la protection contre les risques, la modulation du climat et la séquestration du carbone, ont le potentiel de soutenir de manière significative la stabilité économique et environnementale de la région, d'atténuer et de réduire les activités des groupes armés et de contribuer positivement à la paix au niveau national et sous-régional, si des réglementations gouvernementales efficaces, des mesures d'application et des partenariats sont établis.

Le principal obstacle à la gestion et à la conservation pacifiques des forêts de la région est la prévalence des groupes armés et leur utilisation illégale des ressources naturelles des forêts pour financer les conflits. Cette situation est due à la combinaison de diverses défaillances de gouvernance, notamment la superposition des cadastres fonciers et la panoplie de dispositions légales ; la sous-administration et/ou l'absence d'administration dans certains domaines ; l'absence de plan stratégique de développement et de budget cohérent ; l'absence de réformes institutionnelles ou leur mauvaise application (dans des domaines importants tels que la sécurité, la justice, l'administration, l'éducation, la santé) ; une forte redistribution inégalitaire des richesses qui ne permet pas à l'État de disposer d'un système fiscal adéquat, etc. Cette situation met en opposition le Gouvernement et la population dans son ensemble, d'où l'absence d'autorité de l'Etat, qui laisse place à un sentiment généralisé de peur suivi de celui d'autoprotection. D'où la création, la multiplication, la fragmentation et la prévalence des groupes armés. L'exploitation illégale des ressources naturelles ne se limite pas aux groupes armés. Elle est également le fait de membres de la communauté à la recherche de moyens de subsistance.

Dans toute la région des Grands Lacs, les conflits ont une forte dimension transfrontalière en raison de facteurs sociodémographiques interconnectés et des fréquents déplacements et redistributions de personnes et de terres. Malgré l'existence de nombreuses zones protégées, le succès des pays dans la conservation des forêts de montagne, en particulier au Burundi et en RDC, a été inconsistant et insuffisant. Afin de combattre correctement les activités transfrontalières des groupes armés illégaux et d'autres membres non armés de la communauté, des efforts ciblés doivent être faits pour compléter les réponses militaires et non militaires concertées des pays de la région. Selon les leçons tirées des processus passés, ces efforts nécessitent une approche communautaire où les membres de la communauté, y compris les jeunes hommes et les femmes, sont engagés et participent à l'identification des besoins pour répondre aux dynamiques de conflit locales. Dans les zones bordant les aires protégées, le processus pourrait inclure des mécanismes de démarcation forestière inclusive et participative comme moyen de prévention et de résolution des conflits, suivis d'un renforcement de la sécurisation des forêts et de la mise en œuvre d'un plan de financement durable à long terme (combinant des investissements gouvernementaux soutenus par des contributeurs bilatéraux ou multilatéraux) et de soutien pour briser les schémas de privation économique, de dégradation environnementale et de tension sociale. Si les ressources environnementales sont considérées comme un outil permettant d'entretenir le conflit régional, elles offrent également un contexte pour la consolidation de la paix et la prévention des conflits. L'absence de gestion adéquate des parcs nationaux de la région participe au maintien d'un réseau d'instabilité et sape les dernières étapes après des décennies d'efforts de consolidation de la paix. En revanche, des ressources bien gérées favorisent les possibilités de subsistance et de bien-être économique qui, à leur tour, favorisent la coexistence pacifique.

En RDC, la Wildlife Conservation Society (WCS) a été invitée par l'autorité gouvernementale qui gère le réseau national d'aires protégées de la RDC (l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature) à entamer officiellement des négociations en vue d'un partenariat public-privé (PPP) pour la gestion de la Kahuzi Biega, la finalisation du contrat étant prévue pour Avril 2022. Les PPP sont un outil émergent pour la conservation et la revitalisation socio-économique en Afrique centrale et en RDC (le PN de Nyungwe fait l'objet d'un PPP avec African Parks, la réserve de faune à okapis (WCS), le PN des Virunga (Fondation Virunga) et le PN de la Garamba (African Parks) en RDC sont également en co-gestion). Les PPP, ou partenariats de gestion collaborative comme on les a récemment baptisés, sont un modèle éprouvé qui a permis d'apporter un impact technique, financier, économique et de conservation

considérable aux zones protégées, généralement dans un délai de 10 à 25 ans. En effet, une évaluation récente de la Banque mondiale sur les PPP /CMPS a démontré que " les CMP sont l'un des outils qui non seulement attirent les investissements pour la conservation mais facilitent également le développement rural inclusif et la croissance verte " (World Bank Group, 2021). Les PPP pour la gestion de la biodiversité ont été adoptés en Afrique, car le manque de financement et de capacités des gouvernements dans les zones instables et de conflit a conduit à la conclusion d'un plus grand nombre d'accords de gestion avec des entreprises privées afin de gérer plus efficacement les parcs et les zones protégées à grande échelle. Le recours à des partenaires privés a également permis d'améliorer la confiance et la crédibilité aux yeux de la population du fait qu'il s'agit d'une partie tierce et neutre⁷. L'objectif de ce projet est donc de jeter les bases d'une gestion durable des parcs nationaux du Sud-Kivu, en combinant les efforts de paix, la conservation de la nature et les solutions climatiques.

Parc national de Kahuzi Biega

Le parc national de Kahuzi-Biega est situé dans l'est de la RDC, où il chevauche le rift Albertin et le bassin du Congo, ainsi que les frontières de trois provinces : Sud-Kivu, Nord-Kivu et Maniema. 10% de la superficie du parc est dominée par deux volcans dormants, le Mont Kahuzi et le Mont Biega. Les sols extrêmement fertiles offerts par les volcans fournissent des conditions favorables à un continuum de couvertures végétales, y compris des forêts primaires humides, des bois, des prairies, des savanes sèches, des marécages et des zones humides, des bambous et une végétation alpine. La diversité et l'abondance de la flore et de la faune passant de la basse à la haute altitude est un phénomène rare et précieux en Afrique sub-saharienne, et l'une des principales raisons pour lesquelles le parc de Kahuzi-Biega est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. En outre, le parc abrite l'un des derniers groupes de gorilles des plaines orientales (*Gorilla beringei graueri*), les plus grands primates vivants du monde et une espèce en danger critique d'extinction selon la liste rouge des espèces menacées de l'UICN. Parmi les autres espèces remarquables, citons la sous-espèce orientale du chimpanzé (*Pan troglodytes schweinfurthii*), la genette aquatique (*Osbornictis piscivora*), la genette géante (*Genetta victoriae*), l'éléphant de forêt (*Loxodonta cyclotis*), ainsi que 349 espèces d'oiseaux et 1 178 espèces de plantes.

Couvrant une superficie de 6000 km², le Kahuzi-Biega est l'un des plus grands parcs nationaux du pays et est situé dans l'une des zones les plus densément peuplées du continent africain. Les forêts du Kahuzi-Biega fournissent une série de services écosystémiques, notamment de l'eau, des produits forestiers ligneux et non ligneux, la prévention des risques, la modulation du climat et la séquestration du carbone.

(i) Exploitation illégale de la forêt

Depuis que la guerre civile a éclaté en 1996, l'insécurité règne dans tout l'est de la RDC. Pendant la guerre civile, certaines parties du parc national de Kahuzi Biega ont été envahies par une variété de milices différentes et le parc a été classé "site du patrimoine mondial en danger". L'autorité du parc (Institut Congolais pour la Conservation de la Nature) a perdu le contrôle de certains secteurs des basses terres du parc et un large éventail de menaces a pris

⁷ Voir les neuf études de cas mises en avant dans le programme sur la faune sauvage de la Banque mondiale.

piéd à l'intérieur du parc. En raison de la violente instabilité sociale et politique actuelle, le parc national a été victime du braconnage, de l'exploitation minière illégale et de l'empiètement des colons qui défrichent illégalement la forêt pour l'agriculture et l'élevage, ce qui a exercé une pression croissante sur la faune du parc et exacerbé la dégradation et l'instabilité de l'habitat.

Les groupes armés ont remplacé les autorités gouvernementales dans de vastes zones du parc national et de ses environs. Lors de l'enquête de l'Initiative Humanitaire de Harvard (HHI) menée en mars/avril 2021, 49% des communautés locales interrogées en Itombwe Chefferie, située plus au sud du PNKB, ont identifié les groupes armés comme le principal pourvoyeur de sécurité dans leur voisinage, la moyenne pour l'est de la RDC étant de moins de 5% de la population.

En 2015, WCS a mené une étude autour du parc national de Kahuzi Biega pour comprendre la justification socio-économique de l'exploitation minière et ses liens et impacts sur la faune. Les résultats ont mis en évidence le lien étroit entre l'exploitation minière illégale, les groupes armés et le braconnage de la faune pour la viande de brousse, la plupart des mineurs déclarant ouvertement qu'ils consomment de la viande de brousse (y compris des espèces protégées dans les limites de l'aire protégée)⁸. Cette situation a entraîné l'extinction locale de grands singes dans certaines zones du parc, bastion des populations de gorilles de Grauer. En fait, le Kahuzi Biega a connu à lui seul un déclin de 80% de sa population de gorilles depuis les années 1990⁹. Ainsi, un changement radical dans l'approche de gestion du parc est nécessaire pour s'attaquer aux menaces complexes et très diverses qui conduisent aux tendances à l'extinction, afin d'éviter de perdre complètement cette espèce emblématique. Un pilier central de cette approche de gestion est de renforcer à la fois la capacité et le professionnalisme des Rangers du parc ICCN, car l'approche de l'application de la loi dans le parc est actuellement insuffisante pour combattre les activités illégales qui privent la forêt de sa riche biodiversité. De manière complémentaire, il est également important de contribuer à répondre aux besoins des communautés riveraines, tels qu'identifiés par elles-mêmes, d'entrer dans une dynamique de protection participative des parcs et de limiter l'interventionnisme des éco-gardes qui font face à un double défi : d'une part, les communautés considèrent le Parc et les aires protégées comme une ressource naturelle ancestrale qui leur revient de droit ; d'autre part, les groupes armés se présentent comme les défenseurs des communautés contre lesquels l'ICCN est perçu comme cherchant à priver les communautés de leurs droits d'accès aux ressources naturelles sous toutes ses formes.

(ii) Facteurs sous-jacents à la prévalence des activités illégales

Le corridor entre les parcs de Kahuzi-Biega et d'Itombwe sert de base arrière à divers groupes armés burundais et rwandais qui l'utilisent comme lieu de retraite et d'entraînement avant de s'infiltrer et de mener des attaques dans les forêts adjacentes de Kibira au Burundi et de

⁸ Spira et al. 2017

⁹ Plumtre et al. 2021

Nyungwe au Rwanda. Tant que les groupes armés resteront actifs, l'intégrité écologique et culturelle du parc de Kahuzi-Biega sera gravement menacée.

Le système actuel de gestion du parc et les gardes forestiers font partie du problème comme de la solution. La faible motivation et la capacité tactique des rangers, la faiblesse du soutien opérationnel et de la connaissance de la situation, ainsi qu'un suivi judiciaire médiocre et un soutien juridique inefficace, ont entravé la capacité de l'autorité du parc à garantir efficacement l'application des lois sur la faune. Il est également important de savoir que la tension autour du parc et des zones protégées s'appuie également sur des dimensions communautaires/ethniques, y compris l'identité ethnique de certains membres de l'ICCN associés à certaines des communautés impliquées dans le conflit, notamment les gardes forestiers¹⁰. Bien que des efforts aient été faits pour augmenter le nombre de patrouilles et améliorer la gestion du parc, de nombreuses zones du parc ne sont toujours pas surveillées et restent ouvertes à l'exploitation. La feuille de route de Bukavu, négociée par l'ICCN en 2019, visait à encourager le dialogue en vue d'une réconciliation significative entre Kahuzi-Biega et les Batwa autochtones. Cependant, la confiance s'est érodée dans le système actuel de gestion du parc, au point que l'autorité du parc n'est plus considérée comme un partenaire crédible par la population locale. Les gardes forestiers jouent en outre un rôle essentiel non seulement dans la prévention de l'exploitation, mais aussi dans un contexte de conflit et de sécurité, en informant de manière informelle les communautés des activités des groupes armés dans la région. L'érosion de la confiance envers les gardes forestiers n'affecte pas seulement la biodiversité mais aussi la paix et la sécurité des communautés locales. D'autres interventions visant à "libérer" le corridor entre les secteurs des hautes et des basses terres, sur lequel les pasteurs avaient empiété pour obtenir des terres agricoles, n'ont pas permis de créer un changement durable. D'autres retards dans le financement et l'absence d'un soutien financier et technique adéquat à long terme n'ont permis que des progrès limités dans l'augmentation de la couverture des patrouilles et la dissuasion des activités destructrices. Il est donc essentiel de consacrer des efforts à la mise en place de mécanismes financiers durables (qui devraient prendre en compte l'amélioration des moyens de subsistance des Batwa et des communautés locales) et à l'amélioration des conditions de sécurité dans le parc pour enrayer l'insécurité persistante alimentée par l'exploitation des forêts et les activités des groupes armés dans la région.

L'érosion de la confiance entre les communautés locales et le parc a été influencée par la corruption au sein de la structure de gestion du parc. Les groupes locaux de Mai Mai ou de milice sont souvent propagés par les vides de gouvernance et d'opportunités économiques, laissant la population locale, et les jeunes en particulier, complètement désengagés et privés de leurs droits. C'est pourquoi les programmes de développement des compétences entrepreneuriales destinés aux jeunes en particulier sont des interventions précieuses. Cependant, il faut souligner que la situation est très différente selon les secteurs du parc. Dans certaines zones de plaine, les mineurs sont des "travailleurs à vie" et c'est le seul emploi qu'ils connaissent, mais dans d'autres zones, ils seraient ouverts à d'autres formes d'emploi si elles étaient disponibles. Par conséquent, le développement de moyens de subsistance ciblés et d'entreprises économiques, ainsi que des interventions de construction adaptées aux différentes zones sur le plan social et démographique, peuvent aider les populations locales à sortir de la pauvreté et à trouver des emplois durables et intéressants. Pour les populations rurales, la

¹⁰ Voir le rapport du Minority Rights Group "To Purge the Forest by Force: Organized violence against the Batwa In Kahuzi-Biega National Park" pour plus d'informations sur les exactions contre la communauté batwa.

réconciliation avec les forêts passe par la promotion d'un développement durable et de métiers rentables qui puissent répondre aux besoins quotidiens et leur permettre de reconquérir leurs espaces sacrés.

Pour être efficaces, les efforts de conservation et de consolidation de la paix doivent également se concentrer sur la manière d'intégrer correctement les communautés et de donner aux populations autochtones et locales les moyens de s'autodéterminer et d'assumer la responsabilité de la forêt, afin d'améliorer la sécurité, la réconciliation culturelle, la résilience climatique et le développement. Les politiques ne décrivent pas actuellement les principes et les pratiques d'utilisation des mécanismes de gestion communautaire des ressources naturelles (CBNRM) dans la résolution des conflits entre l'homme et la faune. Les aspects de la sensibilisation et de la réconciliation culturelles seront pris en compte dans la mise en œuvre du projet et dans l'habilitation des communautés forestières à gérer la forêt de manière efficace et durable.

Fenêtre d'opportunité

Le gouvernement de la RDC a souligné sa priorité de renforcer les politiques concernant la gestion des forêts afin de réglementer la récolte du bois et d'autres exploitations pour préserver ses écosystèmes et sa biodiversité. Le consensus émergent sur la nécessité d'une action conjointe globale contre les groupes armés locaux et étrangers, qui opèrent principalement dans la partie orientale de la République démocratique du Congo et dans la partie nord-ouest du Burundi, suggère également de nouvelles opportunités pour faire avancer le programme de paix, de sécurité et de développement dans la région. Le gouvernement actuel cherche une solution politique durable aux conflits entre les communautés de l'Est de la RDC en ciblant les causes profondes et en créant les conditions d'un dialogue franc et direct avec les pays voisins, le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda.

Des solutions qui englobent des efforts de stabilisation et de conservation ont été testées au Nord-Kivu dans le parc national des Virunga avec le soutien de l'Union européenne et, bien qu'ayant été mises en œuvre dans un contexte sécuritaire plus difficile, elles démontrent des leçons positives qui peuvent être tirées et reproduites. Le modèle des Virunga comprend un accord de cogestion PPP avec une fondation dédiée au parc des Virunga, associé à une stratégie d'investissement dans le secteur de l'énergie qui a permis de fournir de l'électricité à la ville de Goma grâce à un réseau de centrales hydroélectriques au sein du parc. Les retours financiers ont un impact positif significatif sur la force des gardes forestiers avec une augmentation du nombre de gardes, une efficacité accrue des opérations et une meilleure rémunération des gardes. En conséquence, le niveau des activités illégales dans le parc, y compris le trafic, a diminué. Les communautés ont participé à ce processus et ont pu tirer profit des dividendes de la paix. Le modèle de revenus déployé a apporté plus d'énergie aux communautés et aux entreprises locales ainsi que des revenus pour soutenir les activités de conservation. Cette solution a également permis d'entraver les projets de combustibles fossiles menés dans le parc par la compagnie pétrolière internationale SOCO. L'impact global sur la biodiversité a été souligné par une augmentation significative des populations d'éléphants, d'hippopotames et de lions dans le parc.

La présente proposition s'inspire directement de ce précédent majeur. Alors que le parc national de Kahuzi-Biega continue d'être dégradé par une série d'activités anthropiques - déforestation, braconnage, feux de brousse, récolte non durable de plantes médicinales et surpâturage - les impacts du changement climatique font de plus en plus de ravages dans la région, affectant la sécurité alimentaire et les sources de revenus des communautés locales. Alors que les forêts du

Sud-Kivu offrent des possibilités de réduire la pauvreté et d'améliorer l'insécurité alimentaire dans la région, la gestion du parc nécessite une co-gouvernance efficace et inclusive ainsi que la structuration de flux de revenus durables afin de fournir des impacts sociaux et environnementaux régénérateurs à long terme. Afin de concevoir des interventions efficaces en matière d'aires protégées qui empêchent une dégradation supplémentaire de la forêt et favorisent le bien-être des populations locales, il est essentiel de prendre en compte l'implication des populations locales dans les stratégies de gestion ainsi que les méthodes de financement de l'amélioration des moyens de subsistance. L'adoption et la mise en œuvre de mécanismes durables à long terme pour l'application et la régénération de la forêt, suite à des consultations inclusives avec les populations locales affectées par les conflits armés, contribueront à la création d'un environnement favorable à la paix et à la réconciliation.

La conservation des forêts par le biais d'une stratégie nationale à grande échelle de " réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts - REDD+ " est en train de passer à l'échelle en RDC avec la signature récente à la COP26 d'une lettre d'intention de haut niveau par le gouvernement et les partenaires clés qui sécurisent une allocation de 500M\$ en plus des 200M\$ déjà engagés par l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale depuis 2015. Ce financement n'a pas encore été déployé dans les Kivus et le financement du PBF permettra de créer la condition et de faire levier sur cette nouvelle source de financement supplémentaire. Les précédents financements PBF en RDC ont inclus des projets au Kasai, au Kasai central et au Tanganyika, axés sur la réintégration communautaire ; la cohésion sociale et la réconciliation ; la gouvernance locale et provinciale inclusive ; les solutions durables pour les personnes déplacées ; avec des thèmes transversaux sur la revitalisation économique au niveau local et l'autonomisation des femmes. Ce projet PBF novateur utilise une approche nouvelle et sera particulièrement bien placé pour aider les communautés forestières du Sud-Kivu à atteindre un avenir durable en comprenant les liens étroits entre les communautés et les forêts et en intégrant des mécanismes de conservation de la biodiversité pour soutenir la paix et le développement durable. Le PNUD et WCS pilotent également un projet de conservation financé par le FEM dans la région de Fizi-Baraka, une zone où les dynamiques de paix et de conservation sont conflictuelles, à la frontière entre le Katanga, le Tanganyika et les Kivus. Le financement du PBF pour Kahuzi Biega servira de catalyseur pour d'autres financements de développement et de conservation provenant de partenaires potentiels tels que CAFI, GCF, GEF, Bamboo Capital Partners, Pegasus Capital (par le biais de leur fonds climatique sous-national capitalisé par le GCF) qui sont tous deux des partenaires d'investissement privés actuels du UNCDF et bien d'autres encore.

Principaux bénéficiaires et parties prenantes

Jusqu'à présent, l'engagement des communautés locales dans la gestion du parc national de Kahuzi-Biega a été limité. Dans le but de revitaliser les forêts et les communautés environnantes sur le plan économique, environnemental et social, le projet de sanctuaire de paix adopte une approche de résolution des problèmes basée sur les besoins humains et les droits. Plutôt que d'utiliser des mécanismes de gouvernance descendants, le programme reconnaît que des conflits profondément enracinés existent en raison de structures sociales et d'institutions instables (y compris les services de gestion des parcs). Par conséquent, pour soutenir la stabilisation, des passerelles plus efficaces, culturellement appropriées et durables doivent être développées dans le cadre d'une stratégie globale visant à établir la paix et à améliorer l'accès aux ressources pour les communautés locales. En outre, étant donné que 68 % de la population de la RDC a moins de 25 ans, cette stratégie doit favoriser la capacité des femmes et des jeunes à participer aux processus de paix et de prévention des conflits et de la

violence afin de renforcer leur capacité à agir en tant qu'agents du changement. Les jeunes sont susceptibles d'être recrutés par des groupes armés et des milices, en particulier dans les communautés qui entourent le parc. La création d'opportunités d'emploi et de valeurs basées sur la nature avec la force d'éco-gardes permet d'atténuer ces risques et d'introduire de nouveaux modèles.

Les situations de conflit et d'après-conflit exacerbent la discrimination et l'inégalité préexistantes des femmes et des filles fondées sur le sexe et les exposent à un risque accru de diverses formes de violence fondée sur le sexe, notamment la violence sexuelle, la traite et le mariage d'enfants, précoce et forcé.¹ Le taux d'incidents rapportés de viols massifs de femmes et de filles par les forces rebelles et autres groupes armés dans la région des Grands Lacs est stupéfiant. Pour forger une paix durable et garantir la réalisation effective des résultats souhaités du PBF, l'architecture à long terme de cette initiative doit assurer une participation pleine et entière des femmes aux processus de consolidation de la paix et aux processus de prise de décision dans les modèles commerciaux REDD+ qui seront promus.

La stratégie de ce programme visant à instaurer la confiance aux niveaux intra et inter communaux et entre les différents groupes impliqués dans la dynamique du conflit (communauté Twa, autres groupes ethniques des zones limitrophes des aires protégées, "étrangers" des zones non limitrophes) est centrée sur les efforts visant à assurer une plus grande inclusion des femmes, des jeunes et des groupes indigènes dans les résultats et la gestion des mécanismes du projet. Ce programme ciblera particulièrement les communautés autochtones Batwa, populations forestières historiques dont les moyens de subsistance étaient étroitement liés aux forêts du Sud-Kivu et dont les terres ont été progressivement confisquées. Suite à la séparation des Batwa de la forêt, il est particulièrement important de mettre l'accent sur l'inclusion significative des populations forestières et de redistribuer les bénéfices qui soutiennent leur éducation, les soins de santé, la microfinance ou les opportunités de formation. Les opportunités économiques et de subsistance doivent être spécifiquement adaptées au mode de vie culturel et coutumier des Batwa, avec une attention particulière pour les considérations de genre.

De même, l'accent devrait être mis sur l'établissement/le renforcement des mécanismes de dialogue et de résolution des conflits au niveau local, afin de maintenir un climat de confiance entre les différents acteurs et avec les autorités dans le cadre du renforcement des mécanismes de gouvernance locale. Il est à noter que c'est à travers ces mécanismes que des projets de développement communautaire et de renforcement de la confiance pourraient être déterminés afin de renforcer la cohésion sociale.

Catégories de bénéficiaires clés

Communauté Bashi	Les communautés rurales entourant le parc national participeront à des activités culturelles et à la reforestation et bénéficieront directement de la production d'énergie	La population qui bénéficie du parc national est estimée entre 600 000 et 800 000 habitants (bénéficiaires indirects). Le projet ciblera spécifiquement les communautés de la partie orientale et méridionale du parc, avec un objectif
------------------	--	--

Communauté banyindu Communauté de Batembo	propre et de modèles commerciaux liés à la transformation des produits agricoles.	estimé à 50 000-100 000 habitants (bénéficiaires directs). On estime à 20 000 le nombre d'emplois créés par le projet d'énergie propre et à 500 le nombre d'emplois supplémentaires créés par l'investissement REDD+ ¹¹ .
Communauté Twa	Les populations forestières indigènes seront incluses et intégrées dans toutes les activités liées à la conservation et dans certains des modèles commerciaux directement liés à la transformation des produits forestiers (plantes médicinales, bambous, etc.).	Le nombre de Batwa est inconnu. Le programme se concentrera sur 20-30 établissements dans la partie sud et est des parcs. Des études de base seront réalisées au cours de la phase I.
Femmes victimes de crimes de guerre à caractère sexuel	Les femmes des deux communautés ont été très touchées par les crimes sexuels et seront prioritaires.	Objectif de 50 % des possibilités d'emploi pour les femmes (estimé à 1 250 emplois).
Jeunes issus d'anciens groupes armés	Les anciens combattants Maï-Maï peuvent participer aux activités de conservation, ils ont une grande connaissance de la forêt et peuvent être formés et déployés en tant que liaison communautaire.	La liaison communautaire sera ouverte aux anciens combattants, en particulier aux femmes et aux jeunes enrôlés comme enfants soldats par les groupes Maï-Maï dans les environs du parc. Les unités de liaison communautaire ne seront pas armées (elles ne devraient pas compter plus de 25 % de membres). Une surveillance et des garanties élevées doivent être appliquées.

Cela inclut la nécessité de garantir des accords de co-gouvernance efficaces qui intègrent les connaissances locales et favorisent la tutelle locale. Grâce à des mécanismes directs (tels que l'intégration dans les unités de liaison communautaires) et à des effets indirects (renforcement de la sécurité et de la stabilité à long terme du parc national et de la zone tampon), le programme proposé s'attaque aux problèmes des enfants soldats, de la prolifération des armes légères et de petit calibre, de l'esclavage sexuel, de l'enlèvement, des abus et de la torture des

¹¹ Chiffres moyens de projets similaires dans la région

jeunes filles et des femmes de la région par les combattants rebelles, ainsi que du déplacement interne des groupes marginalisés et des réfugiés. Grâce à une sécurisation accrue des parcs par les gardes forestiers, le programme réduit directement les menaces qui pèsent sur les communautés locales, notamment les femmes et les enfants exposés à un risque accru de violence et de coercition. Les problèmes liés au genre, à l'enfance et à la jeunesse seront également atténués grâce à l'amélioration des structures sociales et à la promotion de moyens de subsistance alternatifs, y compris la participation à des organismes au niveau national et local tels que la force de garde communautaire, l'unité de liaison communautaire et les entreprises qui en résultent. La fourniture de sources fiables d'énergie renouvelable contribue également à la prévention des conflits en permettant la réhabilitation, le développement et l'inclusion des communautés locales dans le processus de modernisation.

b. Alignement sur les cadres stratégiques existants des gouvernements et des Nations unies.

Le projet contribuera à la mise en œuvre des **interventions prioritaires de la Stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix, la prévention et la résolution des conflits dans la région des Grands Lacs**, approuvée par le Secrétaire général le 22 octobre 2020, plus précisément : Priorité 2 (Coopération soutenue sur les questions de sécurité transfrontalière), 6 (Coopération économique régionale, commerce et investissement), et 10 (Préparation et résilience aux chocs internes et externes).

- **La priorité 2** vise à soutenir les efforts régionaux pour s'assurer que les efforts de confiance et de consolidation de la paix entre les pays des Grands Lacs - en l'occurrence le Burundi et la RDC - sont effectivement complétés par une approche régionale impliquant des actions conjointes sur des mesures non militaires globales. Il s'agira notamment de soutenir le renforcement des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration, ainsi que des programmes de désarmement, de démobilisation, de rapatriement, de réintégration et de réinstallation aux niveaux national et régional, et de s'engager à saper les réseaux de recrutement et d'approvisionnement des forces armées.
- **La priorité 6** vise à faciliter les partenariats entre les Nations unies et les parties prenantes qui ont une part dans la dynamique politique, sécuritaire et socio-économique de la région. Elle reconnaît en particulier que l'impact dépend d'une action conjointe et concertée avec la société civile (en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes) et le secteur privé, ainsi qu'avec d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux, tels que l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds vert pour le climat (FVC). Le Fonds d'équipement des Nations unies est le mieux placé pour structurer ce programme en raison de son mandat unique au sein des Nations unies, qui consiste à déployer des instruments de prêt et de réduction des risques financiers, en s'engageant auprès des agences de développement et des partenaires traditionnels non humanitaires/de consolidation de la paix.
- **La priorité 10** vise à soutenir les pays de la région des Grands Lacs en renforçant leurs capacités d'anticipation et d'absorption des chocs, notamment par des programmes

ciblés aux niveaux national et régional et des efforts coordonnés de mobilisation des ressources. Ce faisant, elle reconnaît que les risques pour la stabilité durable et le développement centré sur les populations vont au-delà des défis politiques, sécuritaires et socio-économiques de longue date, pour inclure les crises de santé publique et les catastrophes induites par le changement climatique.

Ce programme soutiendra les priorités nationales de la RDC axées sur le renforcement des liens politiques et économiques avec les États voisins et l'établissement de partenariats plus étroits pour aider à réduire l'insécurité dans l'est de la RDC. Plus précisément, il contribuera à atteindre les objectifs de la stratégie nationale intégrée de la RDC en aidant à améliorer la gestion et la gouvernance des ressources fauniques de la RDC et à soutenir les opportunités économiques durables, le développement rural et l'atténuation du changement climatique, une priorité mondiale d'intérêt mutuel pour le GDRC et ses partenaires. Une collaboration étroite avec les institutions gouvernementales concernées permettra de s'assurer que les résultats du projet contribuent à leurs objectifs politiques et stratégiques, tout en renforçant les capacités des autorités compétentes à tous les niveaux afin de pérenniser les résultats du projet et de les reproduire ensuite dans la région des Grands Lacs. Le Parc National de Kahuzi Biega est situé entre deux zones prioritaires de stabilisation pour la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation (ISSSS, le principal cadre stratégique de coordination et de soutien pour la transformation de la paix et la stabilisation dans l'Est de la RDC) : La zone de Walikale allant vers le Nord-Kivu et les Kalehe, Shabunda allant vers le Maniema. Les progrès de la stabilisation ouvrent la voie à un déploiement plus sûr et plus facile des acteurs de la conservation et du travail de l'ICCN.

En outre, le cadre de l'ISSSS vise à renforcer les bases d'une paix durable dans l'est de la RDC en contrant la capacité des groupes armés à contrôler les ressources clés. Il s'agit notamment d'apporter des solutions innovantes et de mobiliser des financements supplémentaires pour le développement et le climat afin de soutenir les efforts du gouvernement de la RDC en vue d'un DDR efficace des groupes armés congolais et du désarmement, de la démobilisation, du rapatriement, de la réintégration et de la réinstallation (DDR/RR) des groupes armés étrangers. Le nouveau programme national DDRCS (Démobilisation, Désarmement, Relèvement Communautaire et Stabilisation) est le nouveau cadre national pour le DDR qui intègre les leçons tirées des précédents processus de DDR, de paix et de sécurité. La stratégie du programme DDRCS, adoptée en avril 2022, intègre des concepts et des approches tels que le dialogue démocratique, la cohésion sociale, la réintégration communautaire et la stabilisation au sens large comme facteurs de renforcement d'un processus de DDR efficace.

Il est essentiel pour les Nations unies de tirer parti des investissements du secteur privé pour mettre en œuvre les ODD dans un contexte où l'APD est limitée et où les donateurs traditionnels hésitent à se réengager. La proposition répond à la fois aux derniers efforts de stabilisation et aux objectifs des ODD en tirant parti et en déployant des investissements d'impact dans un marché de la dernière frontière.

Grâce à la promotion et au développement d'un projet local d'énergie renouvelable (hydroélectrique ou solaire), le programme contribue à la réalisation de **l'objectif de développement durable n° 7 "Énergie abordable"**. En outre, le programme soutient les progrès vers cinq autres ODD, notamment l'**ODD 13 "Action climatique"**, **15 "Vie sur**

terre", 16 "Paix, justice et institutions fortes", 17 "Partenariats pour les objectifs" et 5 "Égalité des sexes".

Conformément à la **stratégie 2020-24 du PBF pour la région des Grands Lacs**, le programme proposé facilite l'investissement dans des projets transfrontaliers afin de mieux s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité, qui sont interdépendantes et transnationales.

II. Contenu du projet, justification stratégique et stratégie de mise en œuvre

a) Une brève description du contenu du projet

Objectif du projet : Créer un environnement propice à une paix durable dans le parc national de Kahuzi Biega en déployant une stratégie combinée et séquencée de protection, d'investissement et de REDD+ visant à instaurer la confiance au sein des communautés locales et entre elles ainsi qu'avec les autorités nationales, à réduire les facteurs de déforestation, à fournir des modèles de subsistance alternatifs aux communautés locales, à favoriser la conservation et la paix à plus long terme et, au minimum, à financer et à permettre aux autorités nationales de renforcer la sécurité des forêts et des communautés.

Résultat 1 : La cohésion sociale, la gouvernance locale et la conservation de la forêt sont améliorées grâce à l'engagement de la communauté, du gouvernement et du secteur privé pour s'attaquer aux facteurs interdépendants de conflit et de déforestation au niveau local dans et autour du Parc National de Kahuzi Biega.

Ce premier résultat est axé sur la recherche d'un consensus avec le gouvernement de la RDC, les acteurs locaux et les investisseurs privés sur la vision à long terme de la paix et de la conservation du parc de Kahuzi-Biega. Cela implique une coopération et un dialogue étroit avec un certain nombre d'acteurs gouvernementaux et locaux dans une zone encore affectée par des conflits et la présence de groupes armés. Elle sera suivie par le déploiement d'activités pilotes dans une zone prioritaire identifiée dans le parc, en tenant compte de la dynamique locale.

Produit 1.1 :

Un cadre commun pour la conservation durable et sensible aux conflits du Kahuzi-Biega est établi entre le gouvernement, les représentants des communautés locales et les partenaires du secteur privé.

Les acteurs locaux de la société civile, le secteur public et le secteur privé peuvent jouer un rôle clé dans la construction et le maintien de la paix si les partenariats sont encouragés et exploités par une approche sensible aux conflits. L'ICCN a entamé la négociation d'un accord de cogestion avec la Wildlife Conservation Society, une organisation de conservation de premier plan. Ce résultat vise à négocier un cadre complémentaire pour des actions conjointes de paix et de conservation dans le parc de Kahuzi Biega et la zone tampon. Il s'agit d'un accord de cogestion entre le gouvernement et la WCS, ainsi que d'un accord de collaboration entre le UNCDF et la WCS. Les deux accords institueront une structure de gouvernance globale et un modèle de partage des bénéfices qui garantiront un engagement et une participation significatifs des communautés locales. Ce résultat garantira que l'accord de cogestion négocié et mis en œuvre par WCS est pleinement sensible aux conflits et inclusif des communautés locales. Le cadre, bien que dirigé par la communauté et le gouvernement,

est réalisé en étroite collaboration avec des partenaires internationaux. Ce projet garantira des consultations inclusives avec une priorisation conjointe tenant compte du genre et de la jeunesse pour informer le cadre.

En opérant en complémentarité avec les acteurs de la conservation qui ont une expérience de la mise en œuvre de programmes forestiers, y compris le déploiement de gardes forestiers, ce résultat garantit que le financement est canalisé efficacement vers la mise en place de mécanismes à plus long terme pour atteindre les objectifs de paix et de conservation. Le projet se concentrera également sur la légitimité et la sensibilisation à long terme de l'initiative. Ces objectifs combinés seront atteints par la mise en œuvre de l'accord de cogestion et prendront le pas sur la cohésion sociale, la conservation de la biodiversité et le développement communautaire.

Activités :

- 1.1.1 : Soutenir la négociation entre l'ICCN et WCS d'un accord de co-gestion dédié à la protection du parc de Kahuzi Biega et de sa zone tampon.
 - *La sélection de WCS contribuera à renforcer la confiance des communautés en tant que tierce partie neutre. Cette sélection pour la cogestion permettra également de garantir que les aspects de la biodiversité, de la cohésion sociale, de la réconciliation culturelle avec la forêt et les communautés, du changement climatique et de la conservation seront pris en charge par l'expertise de WCS. L'ICCN a l'intention d'entamer une négociation de cogestion avec WCS qui soutient les activités du PN depuis plus de 30 ans.*
- 1.1.2 : Élaboration d'une stratégie de collecte de fonds par la WCS et l'UNCDF pour obtenir un soutien supplémentaire de la philanthropie privée, des subventions de conservation du mécanisme financier international CAFI, GEF, GCF ou de la coopération bilatérale ainsi que des investisseurs d'impact.
 - *La stratégie de collecte de fonds et le financement supplémentaire sont essentiels pour permettre un financement durable à long terme de ces initiatives et pour mobiliser des ressources extrabudgétaires pour une augmentation soutenue des capacités et des activités supplémentaires. Le financement du PBF servant de capital catalytique, il est important d'assurer un financement continu pour atteindre les résultats à long terme des dividendes de la paix, de la cohésion sociale, du développement communautaire et de la conservation des forêts.*
 - *Dans le cadre de ce résultat, le projet développera tous les aspects liés au cofinancement des activités REDD+ qui seront soutenues par WCS et le Fonds d'investissement pour la conservation REDD+.*
 - *Le financement de CAFI fournira des subventions supplémentaires de 20M\$ pour un investissement additionnel dans le Fonds d'investissement pour la conservation REDD+ et supportera une grande partie des coûts structurels afin que la contribution habilitante du PBF puisse être allouée à la livraison rapide des dividendes de la paix. CAFI lancera un appel à proposition en janvier qui inclura le Sud Kivu comme zone prioritaire. Ce cofinancement devrait être disponible d'ici novembre 2022 et sera une condition pour le décaissement de la deuxième tranche du PBF.*

- 1.1.3 : Développement et approbation d'un accord de cogestion entre le gouvernement de la RDC et WCS comprenant un plan de partage des revenus du Fonds d'investissement pour la conservation REDD+.
 - *L'accord de cogestion déterminera le montant des revenus dont WCS aura besoin pour déployer des activités renforçant la cohésion sociale, la sécurité et le développement des communautés, s'attaquant aux facteurs de déforestation et aux besoins de l'ICCN pour mener à bien sa fonction régaliennne.*
 - *Le financement du PBF sera essentiel pour s'assurer que cette cogestion est mise en œuvre à la suite d'une analyse de conflit détaillée et sensible au genre afin que l'arrangement reflète une approche sensible au conflit et non la conservation comme d'habitude. Il s'agira en particulier d'impliquer les femmes et les communautés locales dans le processus de mise en place de la cogestion et de la distribution des bénéfices. L'implication de l'unité de soutien à la stabilisation de la MONUSCO et du pilier Stabilisation et résilience du PNUD en tant que ressource partenaire conseillant les parties prenantes du projet sur la composante paix/stabilisation garantira l'adhésion de l'approche aux bonnes pratiques à cet égard.*

- 1.1.4 : Fournir un soutien technique au gouvernement de la RDC pour évaluer les projets potentiels pour un investissement d'ancrage dans les énergies propres afin de garantir des revenus prévisibles de l'investissement d'ancrage.
 - *Le UNCDF examinera la viabilité des options de projets d'énergie propre existants au Sud-Kivu, déterminera les critères de sélection, l'impact environnemental à long terme, la viabilité financière, et examinera les revenus projetés qui peuvent être générés par l'investissement d'ancrage.*
 - *La deuxième tranche sera débloquée une fois cette première évaluation terminée. Par exemple, il existe un potentiel pour un projet d'énergie hydroélectrique à Bunyakiri (au nord du parc), une installation solaire (à l'aéroport de Kavumu) et une usine de biomasse alimentée par les activités de reboisement des terres dégradées dans la zone tampon.*

Produit 1.2 : Soutien au gouvernement de la RDC pour former, équiper et déployer les gardes du parc du gouvernement sur la base de la consultation et de la participation de la communauté, ainsi que pour préparer le terrain en établissant des procédures et des cadres.

Grâce au déploiement et à la formation des gardes forestiers, le gouvernement de la RDC reconnaît le rôle central joué par les communautés dans l'allègement des pressions autour de la forêt en favorisant la réconciliation. Ce résultat comprend le soutien aux forces de sécurité non onusiennes et relève donc des conditions fixées par la politique de diligence raisonnable des Nations Unies en matière de droits de l'homme en RDC (HRDDP). Le HRDDP est une politique à l'échelle de l'ONU stipulant que toutes les entités de l'ONU, y compris l'UNCDF, doivent lorsqu'elles fournissent un soutien aux forces de sécurité non onusiennes le faire d'une manière « compatible avec les obligations de l'Organisation en vertu du droit international de respecter, de promouvoir et d'encourager le respect du droit international ». humanitaire, des droits de l'homme et du droit des réfugiés », en vue de porter les violations commises par des forces de sécurité non onusiennes à un niveau zéro. En raison de rapports récents faisant état de

graves violations des droits de l'homme par les gardes du parc, le strict respect du cadre du HRDDP sera observé par UNCDF et ses partenaires d'exécution tel que WCS.

Activités :

- 1.2.1 : Délivrance par le gouvernement de la RDC d'un nouveau plan ambitieux d'utilisation des terres dans les parcs et la zone tampon du secteur des basses terres, prenant en considération la paix et les facteurs de déforestation.
 - *L'accès et l'utilisation des terres à proximité du parc national par les communautés locales et les grands exploitants (notamment miniers) alimentent le conflit et participent à la destruction de l'écosystème de Kahuzi Biega. Il est important de définir les activités acceptables dans la zone tampon et d'accorder un accès suffisant et sans ambiguïté aux communautés locales tout en encourageant les habitudes et les pratiques forestières durables et en fermant progressivement l'accès à la forêt aux groupes armés actifs et aux activités illégales.*
- 1.2.2 : Evaluation des besoins et soutien au bureau des gardes forestiers et aux gardes forestiers de l'ICCN à Kahuzi Biega.
 - *Les forêts du Sud-Kivu sont des zones sécurisées délicates et des points stratégiques de sécurité en raison de leur situation aux frontières du Rwanda, de la RDC et du Burundi. Le gouvernement joue un rôle central dans la mise en œuvre des aspects sécuritaires. Les responsabilités dans le cadre de la cogestion comprennent la conservation et la mobilisation de financements pour les gardes forestiers.*
- 1.2.3 : Recrutement, formation, équipement et déploiement d'équipes de patrouilles de gardes forestiers.
 - *Le déploiement des équipes de patrouilles de rangers du parc contribuera à établir les procédures et les normes standard en matière de recrutement, de formation et d'équipement à utiliser par les rangers. Le déploiement des équipes de gardes forestiers contribuera également à créer un élan pour assurer la sécurité des communautés. Le projet pilote peut également, en tant que gain rapide, renforcer la confiance au sein des communautés locales dans un laps de temps plus court en recrutant au sein de la communauté locale. WCS sera chargé de soutenir la mise en œuvre de cette activité. Elle veillera à ce que la formation soit adaptée à la paix et tienne compte des dynamiques locales, des droits des femmes et des autochtones.*

Produit 1.3 : Les communautés forestières sont soutenues dans la promotion du patrimoine culturel unique lié au Parc de Kahuzi-Biega comme une contribution clé pour une paix durable et un processus de réconciliation de tous les groupes ethniques congolais.

Dans le cadre du plaidoyer pour des approches multiformes de la consolidation de la paix, ce résultat devient un catalyseur pour les changements sociopolitiques et institutionnels au Sud-Kivu, en soutenant la conservation des espèces et des paysages prioritaires, et en atténuant les défis critiques liés à la faune. Grâce au renforcement des gardes forestiers de l'ICCN par un partenaire local (WCS) et à l'attribution formelle de

droits fonciers, il reconnaît le rôle central joué par les communautés dans la réduction des pressions autour de la forêt en favorisant la réconciliation. Grâce à une approche traditionnelle de la paix, il renforce les liens émotionnels et structurels entre les communautés locales et la forêt, en soulignant l'héritage culturel attaché au paysage naturel et en dissuadant les sentiments de peur et de violence liés à la forêt, en particulier pour les femmes et les jeunes filles qui ont subi pendant des décennies des crimes sexuels commis par des groupes armés installés dans la forêt.

Activités :

- 1.3.1 : Promouvoir le patrimoine culturel unique lié à la forêt de Kahuzi Biega comme une contribution clé pour un processus de paix et de réconciliation durable de tous les groupes ethniques congolais.
 - *Cette activité se concentre sur l'utilisation des liens culturels pour non seulement arrêter la spirale des affiliations négatives de la communauté avec les forêts, mais aussi pour créer de nouvelles affiliations positives et renforcer les associations traditionnelles avec le Kahuzi-Biega et les liens entre les différents groupes ethniques qui vivent dans son voisinage (principalement Bashi, Bahavu, Batemboe et Batwa). Il s'agira notamment de recueillir les expériences/interactions des communautés plus récentes avec le parc national et d'organiser des séances de guérison, principalement pour les femmes et les filles victimes de violences sexuelles. La forêt symbolise la violence et la mort pour beaucoup d'entre elles. S'éloigner du désir de faire disparaître la forêt pour qu'elle redevienne le foyer historique de ces communautés demandera du temps et un examen attentif du nécessaire processus de guérison communautaire. Les connaissances/expériences culturelles recueillies sont ensuite transposées dans des médias modernes et diffusées dans les communautés. WCS s'associera à des organisations et des artistes locaux pour mener à bien ce travail.*

Produit 1.4 : Les acteurs des communautés locales, notamment les femmes, les jeunes et les communautés congolaises locales, contribuent à prévenir et à désamorcer les conflits locaux et à améliorer la sécurité des communautés.

La participation des femmes, des jeunes et des populations autochtones joue un rôle essentiel dans la mise en relation des processus de paix aux niveaux local, sous-national et national. L'accent mis sur les groupes vulnérables ainsi que l'implication globale des communautés locales constituent un pilier essentiel pour une paix et une réconciliation durable. Même si le programme des gardes forestiers est renforcé pour assurer la sécurité de la communauté, l'implication des représentants de la communauté permet à toutes les voix d'être entendues et empêche les affrontements entre les différents groupes d'intérêt et les conflits d'intérêt entre les gardes forestiers et les communautés.

Activités :

- 1.4.1 : Création d'une unité de liaison communautaire par WCS qui combinera dans ses activités quotidiennes les objectifs de paix et de conservation de l'accord de cogestion.
 - *Dirigée par des femmes, des jeunes et d'autres représentants locaux, l'unité de liaison communautaire sera un organe indépendant composé de*

communautés locales, l'accent étant mis sur la représentation des femmes, des jeunes et des autochtones. Cette unité sera la voix des communautés locales pour un canal de communication bidirectionnel avec WCS afin de fournir des consultations et de participer au processus d'accord de co-gestion, aux activités de cohésion communautaire, à l'engagement politique avec les autorités locales ou nationales et au programme des gardes forestiers. Les contributions spécifiques de cette unité pourraient inclure l'utilisation des terres forestières, la sélection des gardes forestiers, les activités forestières autorisées, etc. Il servira également (i) de réseau d'alerte communautaire capable d'identifier et de signaler rapidement à WCS, à l'ICCN et aux autorités locales compétentes les différentes menaces pour la paix, les activités des groupes armés ou les activités illégales dans ou autour du parc et (ii) de structure locale de prévention et de résolution des conflits.

- *Cette unité sera créée au sein du département de conservation communautaire du PPP de cogestion entre l'ICCN et le WCS.*
- 1.4.2 : WCS identifiera et intégrera les préoccupations des femmes et des peuples autochtones (Twa), ainsi que les leçons apprises par le biais de la mise en œuvre participative du projet et du S&E pour guider la conservation.
 - *En s'engageant avec l'unité de liaison communautaire, WCS peut travailler avec les autorités locales pour identifier et amplifier les préoccupations des femmes, des jeunes et des autres représentants des communautés autochtones.*
 - *En réalisant des études de genre, WCS et les autorités locales/nationales peuvent identifier les principales lacunes afin de répondre aux points douloureux et aux vulnérabilités spécifiques des femmes dans chaque communauté indigène.*
 - *En outre, la SPE (expliquée dans le résultat 2) consacrera une partie de ses investissements à l'autonomisation des femmes et des jeunes membres de ces communautés.*
 - 1.4.3. Renforcer les mécanismes locaux de gestion des conflits et de dialogue ainsi que l'identification de projets d'intégration locaux
 - *Dans le cadre du processus participatif menant à l'accord de co-gestion, un large processus de dialogue communautaire donnant la parole à toutes les parties prenantes de la communauté sera mené pour s'assurer que les différentes menaces à la paix, sont correctement identifiées et que des solutions sont proposées par les communautés. Cette activité permettra d'identifier les projets d'intégration locaux qui contribueront à la cohésion sociale et à la cohabitation pacifique des différents groupes, en assurant également des liens appropriés et un alignement de la vision entre le résultat 1 et le résultat 2.*

Résultat 1 : Justification du conflit :

- Afin de s'attaquer aux causes profondes du conflit et de l'instabilité au sein et autour des forêts, ce résultat va au-delà des résultats spécifiques décrits dans le plan du projet pour apporter la vision nationale nécessaire à la transformation à long terme des forêts du Sud-Kivu et des communautés environnantes.

- Sur la base des leçons tirées des précédents modèles de gardes forestiers (par exemple, Kenya Park Rangers), ce programme soutient les efforts des acteurs de la conservation qui ont une expertise dans le recrutement, la formation et le déploiement de gardes forestiers dans un contexte politique et sécuritaire difficile. Alors que les gardes forestiers ont un salaire de base fourni par le gouvernement, les provisions salariales seront fournies par le modèle de revenu durable soutenu par ce programme.
- Le rôle des gardes forestiers n'est pas de déterminer la façon dont la faune et la flore sauvages sont utilisées par les communautés locales (les tentatives précédentes de prévenir le braconnage ont conduit à la résistance des communautés contre les gardes forestiers), mais plutôt de dissoudre les conflits armés qui alimentent l'exploitation de la forêt et empêchent les communautés locales de tirer pleinement parti des services écosystémiques.

Impact sur la paix et le développement durables :

Pour obtenir les résultats escomptés, les partenariats et la collaboration entre le secteur public et le secteur privé doivent dépasser le niveau des cadres politiques pour inclure également une orientation plus opérationnelle à l'appui de partenariats renforcés sur le terrain. Cela nécessite un consensus avec le gouvernement de la RDC sur un partenariat innovant de 25 ans qui garantit que les bénéfices du fonds d'investissement iront dans l'investissement d'ancrage de l'énergie propre qu'ils structureront avec les acteurs de la conservation.

- Cette stratégie comble le fossé entre la dérivation des bénéfices de la forêt et les opportunités offertes aux communautés locales, en promouvant l'héritage culturel unique lié à la forêt sacrée comme une contribution clé pour une paix durable et un processus de réconciliation de tous les groupes ethniques congolais.
- En outre, ce résultat allège le coût de la conservation qui a été historiquement supporté par le peuple congolais sous la forme d'une surveillance directe et d'un manque à gagner, et exploite au contraire les capacités des partenaires à offrir des opportunités de paix et de développement par le biais d'initiatives de conservation forestière.

Nexus Conservation des forêts - REDD+ :

- En s'attaquant au lien entre la dégradation et l'instabilité des forêts, ainsi qu'en fournissant des investissements dans un projet d'énergie renouvelable, le programme permettra d'atteindre les objectifs de REDD+ qui incluent la réduction des émissions de CO2 et l'amélioration de l'accès à une énergie fiable et durable, une priorité élevée pour l'autorité nationale.
- Pour s'attaquer aux facteurs directs et indirects de la déforestation et de la dégradation, ce résultat adopte une approche holistique qui soutient directement la régénération des écosystèmes forestiers, améliore la séquestration du carbone, l'atténuation des inondations et le contrôle de l'érosion, et fournit indirectement des avantages en matière de paix, de conservation et de société aux parties prenantes et aux communautés essentielles grâce à l'amélioration des services écosystémiques.

Résultat 2 : L'accès à des moyens de subsistance durables est amélioré pour les communautés dans et autour du Kahuzi-Biega afin de réduire les facteurs structurels de conflit et de recrutement dans des activités illégales ou violentes par l'exploitation durable des ressources forestières.

Le deuxième résultat est axé sur le développement de modèles générateurs de revenus pour assurer des moyens de subsistance durables aux communautés et le déploiement de l'investissement d'ancrage de l'énergie propre pour aider à répondre aux besoins financiers et de développement à long terme à cette fin. En outre, inspiré par l'Alliance Virunga au Nord-Kivu, le Sanctuaire de la Paix du Sud-Kivu sera développé autour du principe/de l'hypothèse que le plus grand impact social ne peut être atteint qu'en association étroite avec des activités de conservation renforcées, qui non seulement améliorent la biodiversité mais capitalisent pleinement sur le potentiel des services écosystémiques et deviennent un atout important pour les populations environnantes. La lutte contre les facteurs de déforestation protégera également les communautés contre l'exacerbation des conflits au sein des communautés et avec les groupes armés en raison de la réduction de la couverture forestière et des événements naturels extrêmes déclenchés par le changement climatique.

Produit 2.1 : L'investissement dans l'ancrage de l'énergie propre est garanti afin d'assurer la durabilité financière pour la conservation du parc et d'apporter des avantages à la population locale.

Le programme mobilisera des subventions supplémentaires auprès des donateurs, les regroupera avec le paiement de la dette et les capitaux privés pour former une facilité d'investissement locale gérée par une entité à vocation spéciale (SPE). Cette facilité, qui a une double mission de paix et de conservation, redéploiera progressivement des capitaux concessionnels en conjonction avec les activités déjà en cours de la GIZ, de l'USAID, de la Banque mondiale et d'autres projets de développement au Sud-Kivu. La mise en œuvre conjointe soutiendra les modèles commerciaux locaux des communautés environnantes et donnera la priorité aux opportunités ayant le plus grand impact potentiel sur la paix et la conservation. Le projet permettra de maximiser les investissements et de s'assurer qu'il n'y a pas de duplication des rôles et des responsabilités. Il servira également de base pour apporter des investissements et des revenus qui seront utilisés par le Fonds d'investissement pour la conservation REDD+ du Sud-Kivu pour générer des sources de revenus encore plus durables pour les communautés locales.

Activités :

- 2.1.1 : Sélection du projet d'énergie propre le plus pertinent par l'ICCN et WCS après une diligence raisonnable et une évaluation socio-environnementale par le UNCDF en appliquant les normes de sauvegarde de l'ONU.
 - *Après avoir défini les procédures d'examen de plusieurs projets, le projet d'énergie propre sera sélectionné après un examen final approfondi et un processus par le UNCDF.*
 - *Voir la liste complète des activités liées au développement du projet Energie dans la section stratégie de mise en œuvre ci-dessous.*
 - *Bien que cette proposition prévoie une proportion plus élevée d'investissement initial pendant la phase de démarrage de 6 mois, ces coûts pourraient être réévalués et réattribués lorsque la contribution du CAFI sera assurée, une révision budgétaire pourrait avoir lieu lors de la demande de la deuxième tranche afin que plus de capital PBF puisse être canalisé dans la structure d'investissement mixte dans l'activité ci-dessous.*

- 2.1.2 : Investissement dans la dette et mobilisation du cofinancement privé par le UNCDF
 - *Comme l'investissement d'ancrage sera un investissement à long terme, cette activité mise en œuvre par le UNCDF vise à garantir un capital suffisant jusqu'à ce que des revenus suffisants soient générés. L'investissement d'ancrage sera financé par la dette et les capitaux propres dans un ratio 70 / 30.*
- 2.1.3 : Extension du réseau par l'opérateur privé dans la communauté locale identifiée comme pôle de développement prioritaire
 - *Afin de s'assurer que les communautés locales bénéficient rapidement du projet d'énergie propre et fournissent directement de l'électricité aux communautés locales, le UNCDF supervisant la mise en œuvre, l'extension du réseau aux communautés locales par le développeur du projet d'énergie propre sera hautement prioritaire.*
- 2.1.4 : Suivi des impacts sociaux et environnementaux pendant la phase de construction mis en œuvre par WCS avec ses partenaires locaux.
 - *Une évaluation approfondie est nécessaire pour s'assurer que l'investissement dans l'ancrage d'énergie propre n'aura pas d'impact négatif sur les communautés environnantes ou sur la forêt de Kahuzi-Biega et que la construction est réalisée de la manière la moins perturbante possible sur le plan social et environnemental.*

Produit 2.2 : Les objectifs de développement communautaire et les dividendes de la paix sont multipliés par des prises de participation dans des entreprises locales qui apportent des co-bénéfices aux communautés et créent les bases d'un sanctuaire de la paix, déployé par le biais d'un fonds d'investissement pour la conservation REDD+.

Le programme proposé soutiendra le développement de modèles générateurs de revenus pour assurer des moyens de subsistance durables aux communautés. Inspiré par l'Alliance Virunga au Nord-Kivu, le SPE sera développé autour du principe/de l'hypothèse selon laquelle le plus grand impact social ne peut être atteint qu'en association étroite avec des activités de conservation renforcées, qui non seulement améliorent la biodiversité mais tirent pleinement parti du potentiel des services écosystémiques et deviennent un atout important pour les populations environnantes. La SPE fonctionnera comme le Fonds d'investissement pour la conservation REDD+ et soutiendra les interventions REDD+ afin de créer et de transmettre avec succès les co-bénéfices REDD+ identifiés aux communautés locales environnantes. La création et la pérennisation de ces moyens de subsistance alternatifs constituent une étape essentielle pour une transformation durable de la région. Cette SPE sera exploitée par un gestionnaire d'actifs recruté par le UNCDF au nom de l'ICCN. Les revenus de la SPE seront partagés avec le parc pour d'autres activités de conservation, de protection des communautés et de cohésion sociale.

Activités :

- 2.2.1 : Développement d'une filière commerciale REDD+ par le UNCDF en étroite coordination avec la WCS.

- *L'accent sera mis sur une approche sensible aux conflits en développant un cadre d'investissement positif pour la paix qui aborde les facteurs de déforestation ainsi que l'autonomisation des femmes et des jeunes. WCS proposera la zone et le type d'entreprises sur la base d'une analyse des facteurs de dégradation des forêts, des conflits autour des ressources naturelles et des dynamiques locales inter/intra communautaires. Le UNCDF travaillera sur le développement du modèle d'entreprise et la viabilité financière par le biais d'études de faisabilité. WCS développera des outils pour contrôler si les investissements contribuent aux objectifs de construction de la paix (confiance accrue dans les autorités de l'État, réduction de la violence intercommunale, réduction du recrutement dans les groupes armés, etc.)*
- *Cette activité comprendra le développement d'un centre de marché du carbone pour la province du Sud-Kivu par le UNCDF.*
- 2.2.2 : Test de 2-3 projets pilotes directement liés à la restauration des terres et à l'atténuation de la dégradation des forêts dans les zones litigieuses par WCS avec le soutien des partenaires locaux.
 - *Cela permettra d'offrir des gains rapides à la communauté tout en créant directement des emplois pour les femmes et les jeunes membres des communautés. Cela permettra également de créer des synergies entre le gouvernement de la RDC et les initiatives locales de reboisement. Les partenaires s'assureront que les initiatives pilotes soutenues par cette activité sont alignées avec les plans d'action communautaires développés par l'activité 1.4.3.*
- 2.2.3 : Mobilisation du cofinancement privé par le UNCDF
 - *Il s'agira notamment de mobiliser des financements auprès du secteur privé avec une promotion nationale et régionale en s'appuyant sur le capital catalytique du PBF. Le projet impliquera les banques et les investisseurs locaux. Le projet recherchera un cofinancement de 40%. L'équipe a contacté Bamboo Capital (qui recherche actuellement des opportunités d'investissement dans le secteur de l'énergie en Afrique), Mirova Capital qui a développé un fonds d'investissement dédié avec l'UICN pour des solutions basées sur la nature est également un investisseur potentiel en tant que partenaire CAFI, ainsi que des fonds d'actions et des entités accréditées GCF. Le cofinancement privé peut être déployé sous forme de capitaux propres et/ou de dettes dans l'entreprise énergétique.*
- 2.2.4 : Mise en place de la SPE, enregistrement légal, gouvernance et structure des frais, garanties et normes ESG sous la direction du UNCDF.
 - *Cette activité concerne la mise en place de la gouvernance et des détails plus techniques de la SPE, notamment la manière dont les décisions d'investissement seront prises, les membres du comité d'investissement, l'horizon, les rendements cibles et la philosophie d'investissement. Des structures claires en amont garantiront un fonctionnement plus harmonieux de la SPE.*

Résultat 2 : Justification du conflit :

- Ce résultat permet de favoriser l'appropriation locale et d'apporter des avantages directs aux communautés environnantes en renforçant les moyens de subsistance durables dans la région, en plus d'alimenter les entreprises locales et de fournir des opportunités de subsistance, soit par le projet lui-même, soit en contribuant à la disponibilité de l'énergie dans la région afin d'apporter plus d'activité économique. Il est essentiel que les communautés locales considèrent le parc comme une source directe et positive de soutien économique.
- Le parc national de Kahuzi Biega adopte une stratégie de gestion des zones protégées visant à créer des avantages équitables et à améliorer les moyens de subsistance des populations locales, tout en respectant et en intégrant les connaissances écologiques traditionnelles des populations autochtones.

Impact sur la paix et le développement durables :

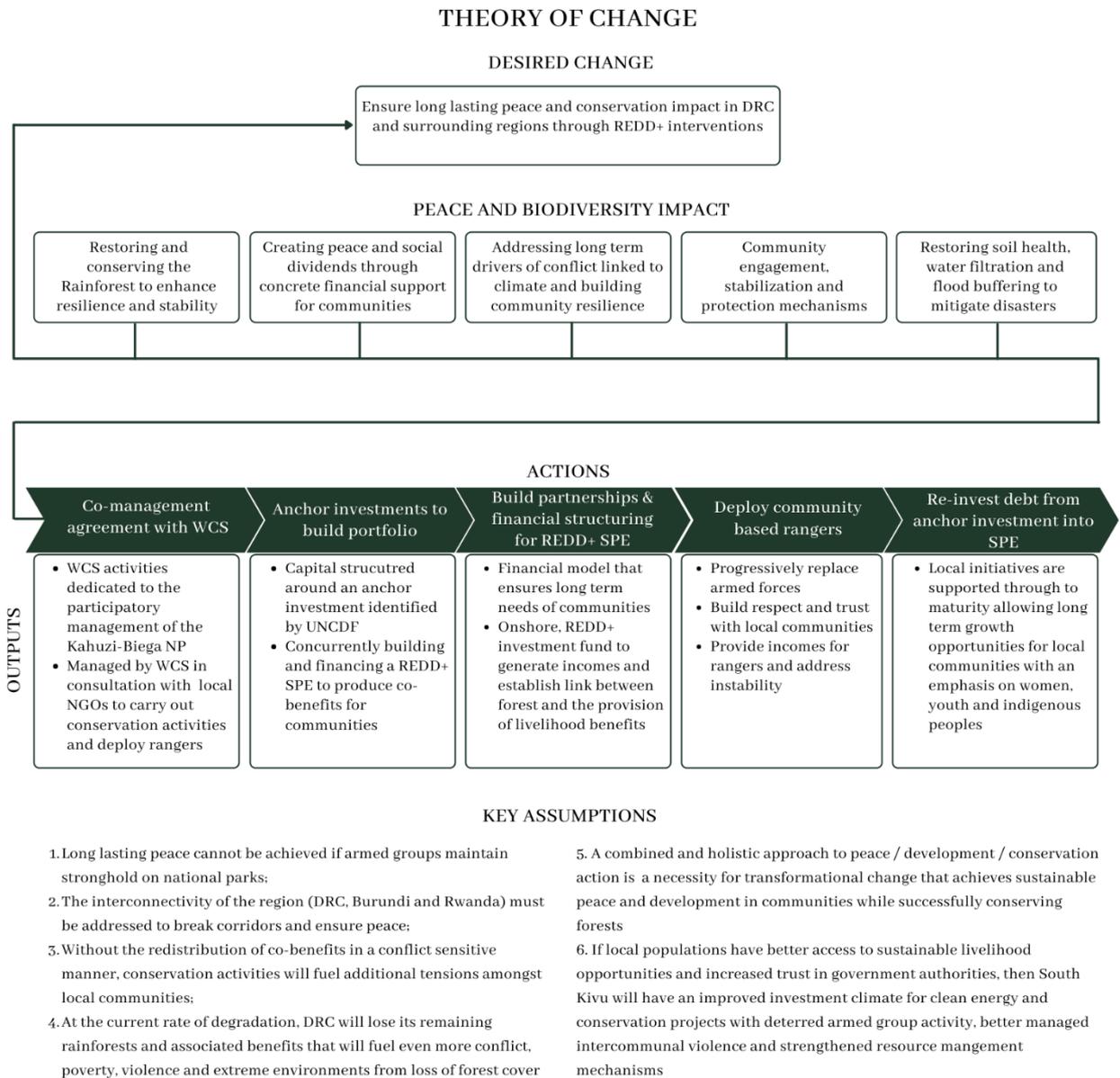
- Cela apporterait directement et indirectement plus de revenus aux communautés locales et indigènes et contribuerait à d'autres résultats de développement en accord avec le plan de développement national de la RDC.
- La valeur directe qui peut être dégagée du parc proviendra d'une combinaison de ses principales ressources naturelles potentielles, à savoir l'eau, l'énergie, le stockage du carbone, le bois, etc.
- En utilisant des modèles commerciaux qui s'attaquent directement aux facteurs de déforestation et de dégradation, le Fonds peut simultanément assurer la conservation et apporter des avantages économiques et sociaux aux populations autochtones.
- L'amélioration de la sécurité et de l'économie locale résultant de ces investissements ouvrira également la voie à d'autres opportunités de croissance telles que le tourisme avec la visite des gorilles.

Nexus Conservation des forêts - REDD+ :

- En mettant en œuvre des projets locaux, la propriété communautaire devient un facteur essentiel pour passer durablement de la dégradation à la conservation des ressources forestières. Selon les principes de REDD+, la conservation ne peut être réalisée que si les communautés environnantes sont développées et disposent de sources de revenus alternatives, durables et réalisables. Cet investissement offre cette possibilité tout en ouvrant la voie à de futurs financements et activités économiques dans la région.
- Le programme REDD+ s'attaque aux facteurs directs et indirects de la dégradation des forêts. Il a également identifié les tendances futures qui continueront à avoir un impact sur la dégradation des forêts. Il s'agit notamment de l'augmentation de la population, des produits agricoles, des produits du bois, du bois de chauffage et du charbon de bois, ainsi que des facteurs indirects liés aux politiques fiscales. En concevant et en priorisant des activités qui s'attaquent spécifiquement à ces facteurs, REDD+ permet une conservation durable qui tient compte des besoins et de la propriété des populations autochtones.

- b) **Cadre de résultats du projet**, décrivant tous les résultats, les produits, les activités du projet avec les indicateurs de progrès, les bases de référence et les cibles (sensibles au genre et à l'âge). Voir l'**annexe B** ;

c) Fournir une "théorie du changement" au niveau du projet



La théorie du changement qui guide la proposition vise à obtenir une paix durable et un impact sur la conservation dans le grand écosystème et les communautés du parc national de Kahuzi Biega grâce à une approche séquentielle qui produit une série d'avantages sociaux et de biodiversité. Afin de créer un environnement propice à une paix durable, le projet déploie une stratégie REDD+ visant à réduire les facteurs de déforestation, à fournir des modèles de subsistance alternatifs qui apportent des co-bénéfices aux communautés, tout en favorisant la conservation et la paix à long terme. Aligné sur les objectifs des Nations unies en matière de mobilisation de financements mixtes efficaces pour le développement durable, le parc de Kahuzi-Biega adopte un modèle de séquençage qui favorise les opportunités nouvelles et durables de financement durable. Afin d'obtenir le plus grand impact possible, cinq actions clés ont été identifiées :

1. Conservation à long terme du Kahuzi Biega en utilisant les principes de REDD+ avec des approches sensibles aux conflits par le biais de la cogestion.

- La négociation d'un accord de cogestion entre l'ICCN et WCS pour le parc de Kahuzi Biega permet de mettre en place des cadres efficaces pour la gestion durable. Cela implique l'utilisation des principes REDD+, d'une manière sensible aux conflits et en conjonction avec les objectifs des communautés, permettant l'intégration des points de vue des femmes, des jeunes et des communautés autochtones (par le biais de l'unité de liaison communautaire). Il s'agit également de soutenir la formation, la sensibilisation et l'équipement en matière de sécurité des forêts et des communautés (par le biais du programme des gardes forestiers).
- **Transformation** : Cette étape met l'accent sur la conservation de la forêt tropicale en tant qu'outil à long terme pour le développement communautaire, la résilience et la durabilité. L'accord de cogestion entraînera une transformation de la gestion du parc en adaptant les principes directeurs sous-jacents et en les mettant en œuvre de manière à permettre la conservation et à apporter des avantages durables aux communautés environnantes. Cela inclut des structures fondamentales pour la formation et le déploiement des gardes forestiers, ce qui permettra de récolter des dividendes à plus long terme en limitant et en réduisant progressivement l'influence des groupes armés dans la forêt.

2. Catalyser la stabilité financière et le développement des communautés grâce à un investissement d'ancrage dans les énergies propres.

- En utilisant un investissement d'ancrage dans l'énergie propre, des revenus et une capacité électrique peuvent être générés. Les revenus et le remboursement de la dette pour cet investissement d'ancrage peuvent être utilisés pour financer davantage d'activités à la croisée de la paix et de la conservation (comme le Fonds d'investissement pour la conservation REDD+, le programme des gardes forestiers, les activités de cohésion sociale) ainsi que pour des modèles de partage des revenus avec les communautés. L'électricité générée peut être canalisée vers l'autonomisation des communautés locales.
- **Transformation** : Cela permet de générer la paix et des dividendes sociaux en tant que gains rapides sur la voie d'un soutien financier à plus long terme pour les communautés. L'énergie renouvelable aidera les communautés locales à avoir accès à l'électricité, à réduire les émissions de CO2 au profit des forêts et de l'environnement environnant, et à permettre l'utilisation à long terme des ressources forestières par les communautés locales. L'investissement d'ancrage fournit le coup de pouce financier nécessaire aux communautés locales ainsi qu'aux partenaires de mise en œuvre (WCS, UNCDF, ONG locales) pour mener des activités de conservation, de consolidation de la paix et de collecte de fonds à long terme.

3. Création d'une durabilité financière à plus long terme et d'un développement communautaire par le biais d'une facilité d'investissement régie par les principes REDD+.

- L'aspect investissement est nécessaire pour obtenir non seulement des gains financiers rapides mais aussi un impact financier, de conservation et de développement à long terme. En finançant un mécanisme d'investissement régi par les principes REDD+, il sera possible de mettre en place une série de modèles commerciaux locaux et durables (usine d'engrais, production de bois durable, plantes médicinales, tourisme), qui non seulement offrent des avantages et des opportunités à la population vivant autour de la forêt, mais s'attaquent également aux facteurs de dégradation de la forêt. En garantissant une supervision suffisante (par exemple, WCS dispose d'un siège décisionnel), cela permettra d'amplifier les voix et les préoccupations locales. En parallèle, cela permettra à WCS, en collaboration avec les ONG locales, de guider les communautés dans le développement de modèles de revenus investis et de moyens de subsistance durables.
 - **Transformation** : Cette étape permettra des progrès durables et une résilience dans les résultats souhaitables en matière de paix, de conservation et de développement. L'augmentation des moyens de subsistance et l'investissement dans des modèles de revenus durables débloquent des co-bénéfices REDD+ pour la communauté. Cela améliorera la cohésion sociale et la réconciliation entre les communautés locales et la forêt en établissant une association directe entre le parc et la création de moyens de subsistance d'une manière sensible aux conflits (sans créer de ressentiment ou de concurrence supplémentaire) tout en permettant des opportunités de croissance à long terme pour les communautés locales, en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes et les populations autochtones.
- 4. Gérer et mettre en œuvre l'approche séquentielle et multiforme visant à soutenir la cohésion sociale, la sécurité et le développement de la communauté.**
- La mise en œuvre doit garantir que les jalons sociaux de chaque étape sont suffisamment atteints pour que l'ensemble de l'approche soit efficace. À partir de l'accord de cogestion, l'accent sera mis sur la création d'associations positives entre la communauté et la forêt. Les gardes forestiers seront correctement formés pour communiquer efficacement et résoudre les conflits, ainsi que pour s'engager auprès des communautés et des gardiens indigènes des terres. L'Unité de Liaison Communautaire servira d'organe de consultation pour informer l'accord de co-gestion, la logique d'investissement du fonds d'investissement basé sur REDD+, la sélection et la formation des patrouilles de rangers dans la force de rangers et la participation aux processus locaux et nationaux impliquant la communauté, la conservation du Kahzi Biega et la sensibilité aux conflits. Avec un financement adéquat provenant de l'investissement d'ancrage et, par la suite, d'autres sources de financement à long terme, WCS et les ONG locales seront en mesure de poursuivre les activités de cohésion sociale et de renforcement de la communauté.
 - **Transformation** : Cela permet de renforcer l'engagement communautaire, la stabilisation et les mécanismes de protection. Les causes profondes de l'instabilité seront traitées, notamment le manque de confiance dans les anciennes stratégies de gestion du parc, en renforçant les capacités de leadership au niveau communautaire et en améliorant la réconciliation culturelle, la résilience climatique et le développement des forêts et de la zone tampon environnante. Les résultats comprennent la prévention contre l'exploitation illégale de la forêt par des groupes armés et un meilleur accès aux

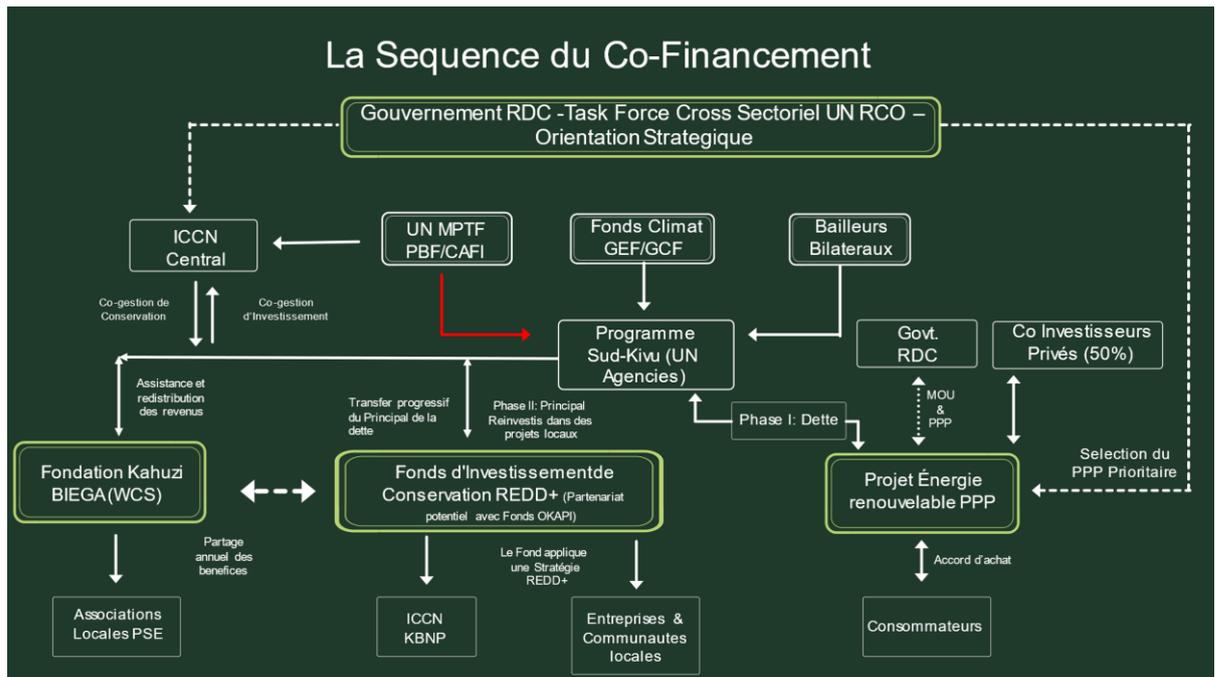
services écosystémiques pour les communautés, la sauvegarde de la biodiversité et l'amélioration de la stabilité.

5. Les avancées positives en matière de conservation et de résilience climatique renforceront la sécurité, la paix et le développement des communautés.

- Les initiatives locales qui répondent aux objectifs de consolidation de la paix et de conservation de l'accord de cogestion sont soutenues par WCS, les ONG locales, le Fonds d'investissement pour la conservation REDD+ et les communautés locales jusqu'à leur maturité, permettant ainsi de poursuivre la conservation et la restauration des forêts tropicales.
- **Transformation :** La restauration de la santé des sols, de la filtration de l'eau et de la protection contre les inondations des forêts permettra d'atténuer les catastrophes extrêmes en protégeant les fonctions de gestion de l'eau de la forêt tropicale. Cela servira également à protéger les communautés de l'exacerbation de la violence, de la pauvreté, des conflits et des déplacements dus à la réduction de la couverture forestière, tout en soutenant la croissance durable, le développement et la paix dans la zone forestière de Kahuzi-Biega de manière auto-affirmée.

Cette approche séquentielle facilite la mise en place d'un paysage financier durable qui garantit des avantages sociaux et de conservation à long terme pour la RDC et les régions environnantes, notamment en apportant un soutien financier concret aux communautés, en restaurant et en conservant la dernière forêt tropicale de la région, en favorisant des moyens de subsistance durables, en protégeant les espèces de l'extinction et en augmentant la biodiversité, ainsi qu'en restaurant la santé des sols, la filtration de l'eau et la protection contre les inondations. Pour faire face aux risques de spéculation sur les terres et les ressources et aux conflits fonciers, aux conflits entre les parties prenantes ou les utilisateurs des ressources, à l'exclusion des peuples autochtones et des communautés locales du processus décisionnel et aux inégalités dont sont victimes les femmes et les autres groupes marginalisés dans les processus et les opportunités de prise de décision, le programme met l'accent sur les co-bénéfices et le renforcement des communautés comme partie intégrante de sa stratégie de consolidation de la paix et de conservation. Le développement et la promotion des plans d'investissement sont alignés sur la théorie du changement du Fonds et visent en fin de compte à créer de plus petites opportunités autour du parc qui favorisent le partage des bénéfices et amplifient les efforts de consolidation de la paix et de conservation directement pour et avec les communautés locales.

d) Stratégie de mise en œuvre du projet



Négociation d'un accord avec WCS Année 1

Le programme s'appuiera sur la négociation d'un accord de cogestion entre WCS et le gouvernement de la RDC qui sera établi et autorisé à mener des activités de conservation dans la forêt de Kahuzi-Biega. Cela permettra à WCS de mener des stratégies de gestion du parc en étroite consultation avec les communautés afin de comprendre les facteurs d'instabilité, en tenant compte de la paix et des critères culturels, environnementaux, sociaux et économiques.

Stratégie de mise en œuvre (6 mois) : La négociation d'un accord de cogestion entre l'ICCN et WCS sera largement consensuelle, apolitique, représentera toutes les communautés indigènes, sera paritaire et regroupera des compétences en matière de conservation, de culture et de paix. Cela implique la création d'une forte capacité à mobiliser des financements philanthropiques supplémentaires et une vision forte pour diriger la mise en œuvre de l'accord de cogestion. WCS agira en tenant compte des consultations avec les organisations locales, ce qui permettra de garantir que le projet protège les droits des femmes et des autochtones.

Des principes de co-gestion ont été établis et il existe des lignes directrices pour la co-gestion des ressources forestières. En particulier, il existe des directives sur les PPP pour la conservation et la gestion des aires protégées par l'organisme régional Commission des Forêts d'Afrique Centrale, dont la RDC est un pays membre. Un modèle standard de cogestion est également disponible dans la documentation d'orientation.

WCS soutiendra la conservation des forêts ; le recrutement, la formation, l'équipement et le déploiement de gardes forestiers supplémentaires pour assurer une application efficace de la loi. Cela comprend la mise à jour du plan de gestion du parc, la formation du cadre juridique pour réglementer l'établissement des gardes forestiers ainsi que l'élaboration d'une stratégie de collecte de fonds pour obtenir un soutien supplémentaire de la philanthropie privée et des subventions de conservation provenant de mécanismes financiers internationaux ou de sociétés bilatérales.

Stratégie de mise en œuvre (18 mois) : Le soutien du PBF sera utilisé comme financement de démarrage pour assurer un déploiement initial à impact rapide des gardes forestiers de l'ICCN, dans l'une des zones prioritaires des parcs. WCS sera chargé d'assurer une formation et une représentation suffisantes ainsi que d'inclure dans ces patrouilles des aspects sensibles aux conflits et à la conservation. La première soutiendra l'évaluation de la consolidation de la paix et la collecte de données de base sur les conflits et l'exploitation des ressources du parc. L'équipe de rangers sera soutenue par une équipe de liaison communautaire déployée par les partenaires locaux de WCS qui ont travaillé avec la communauté sur le terrain et l'engagement des femmes. Cela peut également inclure une formation pour la surveillance communautaire de la zone tampon du parc où l'ICCN n'a pas un contrôle total. La gamme complète des activités des gardes forestiers doit être précisée, y compris l'étendue de l'intervention dans les activités illégales, le rôle dans le processus judiciaire et les détails sur les types d'activités de sécurité communautaire. L'unité de liaison communautaire soutiendra les rangers dans la zone tampon, à l'extérieur du parc.

Avant de fournir l'assistance aux gardes du parc de l'ICCN, l'UNCDF entreprendra une évaluation des risques prévue dans le HRDDP en étroite collaboration avec les composantes concernées de la MONUSCO, dans laquelle il analysera les risques et les avantages de fournir un soutien et appliquera des "mesures d'atténuation" pour réduire la probabilité d'abus par les autorités nationales. Lors de la mise en œuvre de cette activité, l'UNCDF et WCS communiqueront les conditions et les recommandations fixées par le HRDDP à la direction de l'ICCN et aux autorités sécuritaires compétentes dans la région, en veillant à ce que les homologues nationaux comprennent la politique et les étapes nécessaires pour sécuriser l'appui de l'ONU. L'UNCDF surveillera alors la fourniture de l'aide et suspendra ou modifiera l'assistance si les gardes du parc de l'ICCN commettent de graves violations du droit international humanitaire, des droits de l'homme ou du droit des réfugiés.

L'ICCN et les autorités sécuritaires compétentes doivent avoir une compréhension approfondie des mesures spécifiques nécessaires pour faciliter l'assistance de l'ONU, y compris la nécessité de fournir des informations en temps opportun concernant le soutien demandé ; démontrer sa volonté de remplacer les commandants qui violent le droit international humanitaire, les droits de l'homme ou le droit des réfugiés ; et prendre des mesures contre l'impunité. Pour y parvenir, l'UNCDF et WCS veilleront à ce que les dirigeants de l'ICCN et les agents des gardes du parc comprennent que le HRDDP se concentre principalement sur l'atténuation du risque de préjudice qui pourrait survenir à l'avenir, en mettant en œuvre de nouvelles solutions lorsqu'il y a eu des allégations de violations passées.

Pour renouer avec la tradition et soutenir la réconciliation culturelle, WCS et les partenaires locaux mèneront des consultations auprès d'historiens, de conteurs professionnels, de détenteurs de savoirs ancestraux, et auprès des populations vivant à proximité de la forêt. Il s'agira notamment de récits liés aux violences sexuelles commises par les groupes armés afin de reconnaître le lourd tribut payé par les femmes et les filles (femmes et filles victimes de violences sexuelles, paysannes, défenseurs de la biodiversité, etc.) Ces récits serviront à informer les artistes locaux et visent à soutenir la programmation d'événements destinés aux populations locales (contes, chants, danses, etc.). La diffusion du patrimoine culturel unique lié aux zones forestières et la guérison des violences sexuelles envers les femmes et les filles issues de cette forêt permettront aux Congolais et aux non-Congolais de vivre des expériences culturelles fortes sur place et de retisser un lien émotionnel avec la forêt, de développer un

tourisme accessible à différentes bourses avec des formules uniques, ainsi que de fournir des sources de revenus aux Congolais locaux.

Stratégie de mise en œuvre (12-24 mois) : Le projet commencera par collecter les histoires des populations autochtones de la communauté des femmes Batwa et de la communauté des femmes Bashi dans la région du Sud-Kivu, ainsi que leur relation et leur héritage ancestraux avec la nature et la forêt. Il commencera par la collecte de l'héritage oral et soulignera dans l'histoire récente comment le conflit a créé un vide et un manque d'unité culturelle alimentant la tension et sapant ce qui était une cohabitation positive entre la nature et les différentes communautés laissant et partageant ce que la forêt fournit. L'accent sera mis sur la violence à l'égard des femmes, mais aussi sur la manière dont les femmes entendent se réconcilier avec la nature qui fournit leurs communautés.

Investissement d'ancrage Année 1-2

Le projet dirigera son capital vers un investissement d'ancrage, probablement un projet d'énergie renouvelable, avec un rendement minimum attendu de 7%. Le UNCDF jouera un rôle dans la structuration financière, y compris la facilité de la dette pour l'investissement ainsi que tout appel à propositions affilié. Dans le cas d'un projet d'énergie renouvelable, l'investissement sera réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé afin d'assurer une appropriation nationale, d'être prêt à l'investissement, de respecter toutes les garanties environnementales et sociales des Nations Unies, et de permettre un accord de dette flexible, y compris l'attraction d'un cofinancement privé.

Il est possible de s'appuyer sur les efforts du PNUD et du UNCDF pour promouvoir la micro-hydraulique en RDC. Les agences des Nations Unies ont analysé la viabilité financière de plusieurs zones de mini et micro hydroélectricité, notamment de Chibayu à Bitale, dans le territoire de Bunyakiri Kalehe, au Sud-Kivu. Ce programme introduira un modèle de financement mixte à l'initiative, qui jusqu'à présent a été financé uniquement par des subventions.

Stratégie de mise en œuvre : Le financement du projet PBA sera utilisé pour soutenir les investissements initiaux dans une série de projets d'énergie propre. Un financement initial des Nations Unies pour l'un de ces projets d'énergie propre sera essentiel pour la confiance des investisseurs et accélérera la fourniture d'énergie au réseau national ainsi qu'aux communautés locales. Le UNCDF apportera son réseau d'experts en investissements énergétiques ayant une solide expérience en Afrique et dans la région pour effectuer l'évaluation adéquate au cours d'une première phase de démarrage de six mois suivie d'une phase de développement. Le processus de diligence raisonnable et d'investissement sera sensible aux conflits plutôt qu'à l'ESG et à la conservation comme d'habitude.

Les activités suivantes seront menées pendant la phase de démarrage :

- Construction d'un pipeline pour des projets potentiels d'énergie propre
- Veiller à ce que les projets s'inscrivent dans le plan de développement national
- Projet de note de concept pour soutenir la phase de développement

Les études suivantes seront mises en œuvre au cours de la phase de développement :

- Juridique (PPA / Concession, EPC, O&M, Connexion au réseau)
- Étude de connexion au réseau / Simulation du réseau
- ESIA
- Hydrologie / étude des ressources en irrigation

- *Étude géologique*
- *Acquisition de terrains / négociation de baux*
- *Étude et plan architecturaux*
- *Ingénierie détaillée*
- *Engagement communautaire*
- *Permis*
- *Conseil fiscal*
- *Conseil en assurance*
- *Mise en place du SPV / Banque / Admin et up*
- *Préparation des appels d'offres EPC / O&M*
- *Diligence raisonnable du prêteur*
- *Cartographie des risques et plan d'atténuation*

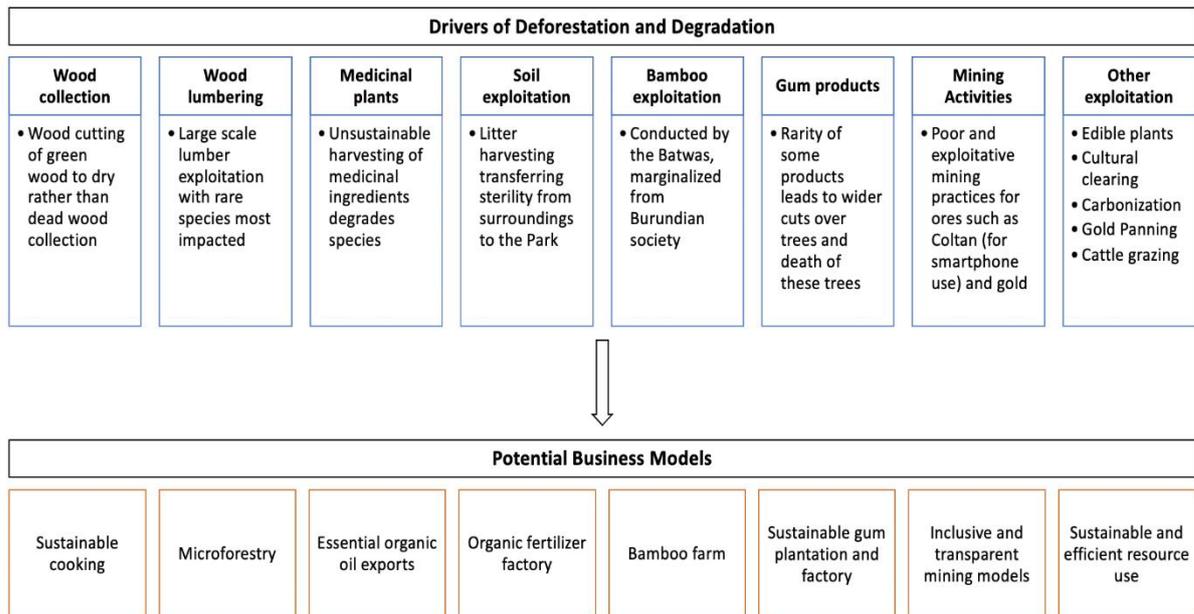
Fonds d'investissement pour la conservation REDD+ :

Une facilité d'investissement sera créée et gérée par une SPE contrôlée par un gestionnaire d'actifs recruté par le UNCDF au nom de l'ICCN. Elle sera en mesure de débloquer des financements publics et privés supplémentaires provenant de sources internationales et nationales, de jouer un rôle unique en soutenant les entrepreneurs privés locaux des communautés environnantes et de donner la priorité aux opportunités ayant un impact social et de conservation potentiel. Parallèlement à sa propre collecte de fonds, le capital provenant du paiement de la dette de l'investissement d'ancrage dans l'énergie propre sera progressivement redéployé en tant que capital dans la SPE. La SPE sera un fonds d'investissement pour la conservation REDD+ et sera un fonds d'actions/dette avec une taille de ticket allant de 50 000 à 10 millions de dollars. Elle visera à fournir un capital catalyseur aux côtés d'autres sources de financement privé dans un rapport 60/40, de sorte que le fonds d'investissement pourra conserver une participation majoritaire dans le projet tout en faisant appel à d'autres investisseurs pour le cofinancement. En vertu de l'accord de cogestion, WCS pourrait devenir un partenaire du Fonds d'investissement et disposer d'un siège réservé à la prise de décision dans son mécanisme de gouvernance pour les investissements liés au Sud-Kivu (PN du Kahuzi Biega).

Stratégie de mise en œuvre (12-24 mois au cours des années 2-3) : Le but ultime est de créer un portefeuille d'investissements rentables qui distribuent des co-bénéfices à la fois aux communautés et aux actions de conservation. Il faudra du temps et des ressources pour développer complètement ce portefeuille, c'est pourquoi, par le biais du UNCDF, le financement du PBF ciblera son soutien à l'identification de quatre projets pilotes qui peuvent être testés dans les communautés qui ont le plus souffert de l'instabilité autour du parc et pour des entreprises qui ont potentiellement un retour élevé de la paix (emploi d'ex-combattants, solutions alternatives pour les produits forestiers) et qui ont un marché à vendre afin de générer des revenus initiaux. L'emplacement et les modèles d'entreprise seront déterminés par le travail structurel initial effectué par WCS et les consultations avec les ONG locales.

Plusieurs facteurs contribuent directement à la déforestation et à la dégradation du parc et de la réserve. Il s'agit notamment de la collecte de bois, de l'exploitation excessive du bois, de la récolte non durable de plantes médicinales, de l'exploitation du sol, de l'exploitation du bambou, de la récolte non durable de produits à base de gomme et d'autres formes d'exploitation telles que la récolte de plantes comestibles, le défrichage culturel, la carbonisation, l'orpaillage et le pâturage du bétail. Conformément aux principes de REDD+, le

développement rural durable doit aller de pair avec la conservation, ce qui peut être réalisé en utilisant des modèles commerciaux pour tenter de s'attaquer directement aux facteurs de dégradation. Il peut s'agir de combustibles et de cuisines durables, de micro-forêts pour le bois, de récolte et d'exportation d'huiles organiques essentielles, d'usines d'engrais organiques, d'agriculture durable pour les plantations de bambou et de gomme, ainsi que de modèles d'exploitation minière plus inclusifs, durables et transparents. Tout cela a été résumé dans la figure ci-dessous.

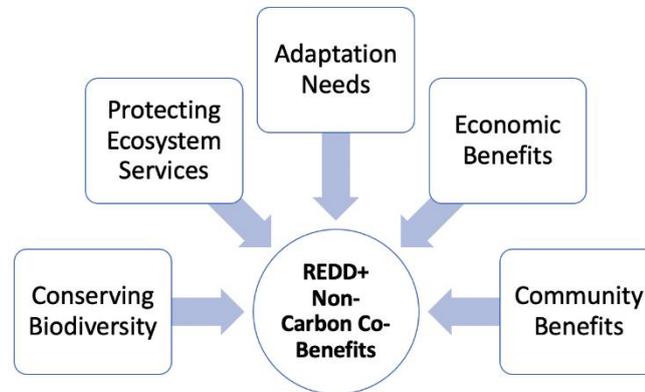


En optant pour les principes et les activités de REDD+, les moteurs de la dégradation des forêts et la participation des communautés seront abordés. Le programme REDD+ s'attaque aux facteurs directs et indirects de la dégradation des forêts. Il a également identifié les tendances futures qui continueront à avoir un impact sur la dégradation des forêts. Il s'agit notamment de l'augmentation de la population, des produits agricoles, des produits du bois, du bois de chauffage et du charbon de bois, ainsi que des facteurs indirects liés aux politiques fiscales. Le programme REDD+ s'intéresse également aux activités "plus", à savoir la conservation des forêts, l'amélioration des stocks de carbone forestier et la gestion durable des forêts. Il tente d'éliminer les obstacles à ces activités, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des forêts. Le cadre REDD+ analyse les moteurs au niveau national, se concentre sur la formulation d'une stratégie nationale, justifie et priorise des activités REDD+ particulières, informe la conception des projets et engage toutes les parties prenantes concernées.

REDD+ a également des interventions qui visent à aider la planification intégrée de l'utilisation des terres (ILUP). Il s'agit de prévenir et/ou de gérer les conflits, de réduire la dégradation des terres et des ressources naturelles et de faciliter la restauration des écosystèmes. L'ILUP vise à mieux organiser les infrastructures et les activités dans une zone en tenant compte des contraintes et des opportunités naturelles, humaines, économiques et stratégiques.

L'alignement sur les stratégies ou plans d'action nationaux REDD+ et de formation permet également l'adhésion de divers acteurs afin de mettre en avant les objectifs du projet et d'obtenir des financements. Plus important encore, les co-bénéfices des initiatives REDD+ seront également débloqués pour les communautés. Il s'agit d'un élément essentiel pour générer et

maintenir des moyens de subsistance durables pour ces communautés. Ces co-bénéfices peuvent couvrir jusqu'à 5 catégories : protection des services écosystémiques, besoins d'adaptation, bénéfices économiques et bénéfices pour les communautés.



Priorités immédiates couvertes par l'allocation du PBF

Les interventions du projet PBF comprendront :

- En étroite consultation avec le gouvernement de la RDC représenté par l'ICCN et le Bureau du CR des Nations Unies, le UNCDF conclura un accord de partie responsable avec WCS qui a conclu un accord de cogestion avec l'ICCN, mènera des activités d'engagement communautaire, culturelles et de paix. La mise en œuvre de l'engagement communautaire comprendra des activités pour la cohésion sociale, l'autonomisation des femmes, la réduction des facteurs structurels de conflit et l'enrôlement dans les transactions illégales. WCS élaborera des directives sur les investissements positifs pour la paix et la conservation et mettra en place des mécanismes locaux de surveillance.
- En étroite consultation avec le gouvernement et le Bureau du CR des Nations Unies, le UNCDF sélectionnera le partenariat public-privé le plus approprié pour investir et structurer l'accord de la dette.
- Déployer une expertise pour soutenir la création d'une SPE et veiller à ce que sa structure de gouvernance et de gestion soit conforme aux normes internationales. La SPE devra gérer progressivement les actifs investis dans l'investissement d'ancrage dans les énergies propres.
- Fournir au projet d'énergie propre et à la SPE une assistance-conseil en matière de pré-investissement, qui peut comprendre : la réalisation d'évaluations techniques de faisabilité, l'évaluation des actifs, l'enregistrement des terrains, la conception de plans d'affaires, l'élaboration de modèles financiers, l'estimation de projections, la définition de procédures opérationnelles standard, la fixation d'objectifs d'impact, la gestion du risque de change, l'amélioration des structures de gouvernance.
- Soutenir la structuration financière et appuyer le développement du modèle de distribution des revenus. Au final, une partie des revenus de la dette du projet est redistribuée entre l'ICCN et WCS, tandis que le capital de la dette du projet énergétique

est progressivement réinvesti dans le Fonds d'investissement pour la conservation REDD+ (potentiellement géré par un partenaire local tel que le FONDS OKAPI).

- Développement d'études de faisabilité pour les add. Les modèles commerciaux générant des revenus REDD+, tels que les crédits carbone, les activités forestières, agricoles et touristiques.
- Être le premier investisseur et fournir un financement catalytique pour le projet. Sur les 45 millions de dollars estimés pour le projet, les 2 millions de dollars du projet PBA auront un effet catalyseur et seront essentiels pour débloquer 13 millions de dollars de dette publique, 15 millions de dollars de dette privée et 15 millions de dollars de capitaux privés. Le financement du projet PBA sera essentiel pour débloquer le cofinancement susmentionné et permettre à d'autres investisseurs de se joindre à nous avec un risque réduit. Ce financement donnera le coup d'envoi au financement mixte séquentiel qui est une pierre angulaire innovante de ce projet.
- Mobilisation du cofinancement de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (MPTF régional dédié à REDD+), des donateurs bilatéraux, des investisseurs d'impact (Bamboo/Mirova), du FEM et du GCF.

Ainsi, le financement du PBF servira principalement à financer la phase de démarrage et à catalyser plus de financement de la part de CAFI et d'autres donateurs et investisseurs dans les phases suivantes. La mise en œuvre efficace et la viabilité financière du projet d'ancrage et du Fonds d'investissement pour la conservation REDD+ seront les principaux objectifs des partenaires financiers ultérieurs dans la phase de développement et les phases suivantes.

I. Gestion et coordination de projets

a) Fonds d'équipement des Nations Unies UNCDF/UNCDF - Organisation bénéficiaire de l'ONU

L'Agenda 2030 et les 17 ODD approuvés au niveau international reflètent une ambition de transformer le monde. Le rôle du UNCDF, en collaboration avec le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD), est de soutenir cette transformation mondiale de la manière la plus efficace possible, en promouvant les droits de l'homme, la paix et la sécurité, la croissance et la productivité, et la durabilité environnementale. Une telle entreprise exige un investissement sans précédent dans les 17 ODD et nécessitera l'accès à des ressources en capital jusqu'ici inexploitées. Dans ce contexte, le UNCDF développe de nouveaux moyens de tirer parti des ressources limitées de ses États membres pour aider à débloquer les investissements privés qui seront nécessaires pour atteindre les ODD.

Sur la base de son objectif d'aider les PMA à poursuivre une croissance inclusive et à mettre en place un environnement stable et favorable à l'épanouissement du secteur privé, le UNCDF relie désormais les nouvelles frontières de la finance et de l'innovation aux besoins et aux demandes locales pour :

- Débloquer des financements publics et privés supplémentaires provenant de sources internationales et nationales pour atteindre le dernier kilomètre.
- Jouer un rôle unique en soutenant les entreprises publiques et/ou privées avant d'investir à grande échelle, en les aidant par le biais du renforcement des capacités et en assurant l'évaluation de leur impact systémique et social.
- Donner la priorité aux opportunités qui ont un impact potentiel au-delà de l'entreprise publique et/ou privée spécifique et qui peuvent contribuer à un changement de marché plus large ou le faciliter.

- Influencer les pratiques d'investissement au sens large, en encourageant les investisseurs à investir dans les environnements du dernier kilomètre.

Afin de fournir plus de flexibilité et une approche du secteur privé pour un portefeuille de financement d'impact, le UNCDF propose de tirer parti de son empreinte dans les PMA, de ses capacités et outils financiers éprouvés pour mettre en place le programme proposé qui concevra et mettra en œuvre des instruments de financement innovants et fournira des conseils au gouvernement de la RDC, à WCS, et aux acteurs locaux qui soutiennent WCS pour catalyser le financement de la paix, de la conservation des forêts et des questions liées au climat. Avec ces partenaires, le UNCDF introduira des principes d'investissement sensibles aux conflits et des indicateurs clés de performance reflétant l'approche innovante du FBP dans le cadre du financement mixte pour le développement.

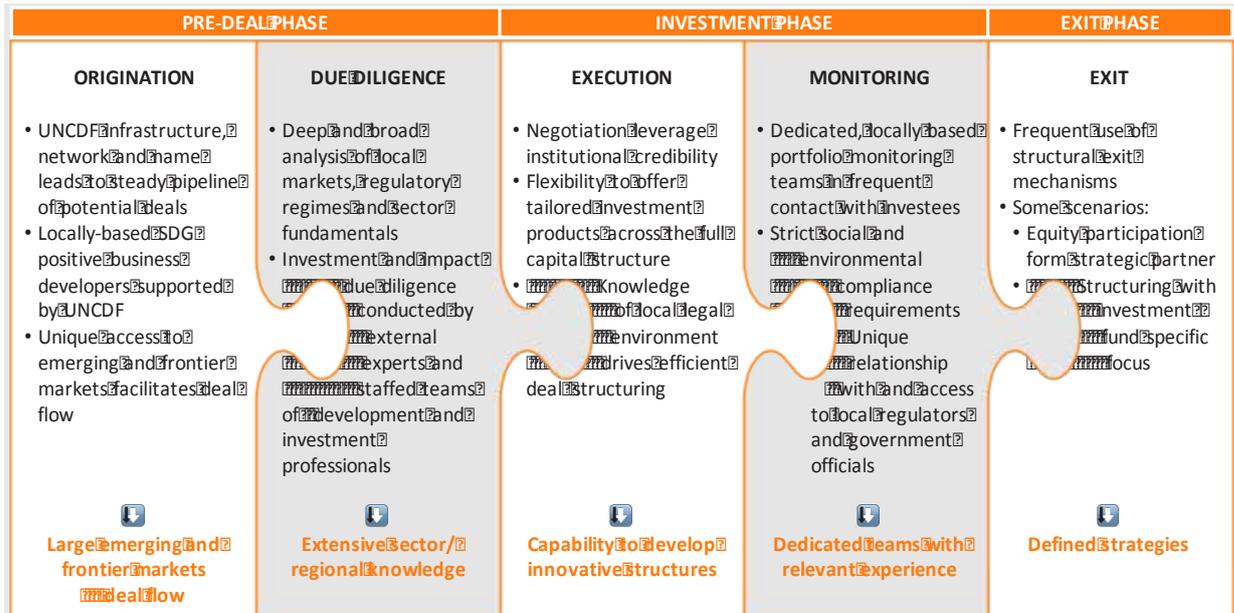
Le programme cherchera également à stimuler l'esprit d'entreprise en mettant l'accent sur l'autonomisation des jeunes et des femmes par le biais du Fonds d'investissement pour la conservation REDD+. Le UNCDF travaillera avec ses partenaires afin d'exploiter des sources de financement émergentes et innovantes provenant d'une variété de sources nationales et externes en débloquent les goulots d'étranglement des politiques nationales existantes qui, à leur tour, débloquent des ressources d'investissement et des partenariats inexploités dans le cadre des ODD, qui visent à produire un impact sur le développement national avec des retours environnementaux, sociaux et économiques durables.

Le UNCDF sera responsable de la gestion globale du programme sous la direction d'un comité de pilotage national (voir les modalités de gouvernance ci-dessous), et fournira une assistance technique aux parties prenantes afin de structurer les différents instruments financiers mixtes et de déployer la dette initiale. Le UNCDF n'est pas responsable du développement et de la gestion de l'investissement d'ancrage de l'énergie propre et du Fonds d'investissement pour la conservation de REDD+, le développeur privé d'énergie propre et le gestionnaire du fonds d'investissement / ICCN le sont respectivement.

Avantage comparatif

Le UNCDF s'appuie sur sa plateforme d'investissement dans les PMA (LDCIP), un centre spécialisé composé de professionnels du financement du développement et de l'investissement d'impact qui active des instruments financiers pour débloquent des ressources au profit des acteurs économiques locaux (y compris les PME, les partenariats public-privé, les municipalités et les fournisseurs de services financiers innovants) dans les PMA. Le LDCIP a un double mandat : (1) soutenir la création de transactions et gérer une boîte à outils d'instruments de crédit et de garantie à l'échelle en utilisant son architecture et ses outils d'investissement (c'est-à-dire la politique de crédit et de garantie, le modèle de notation de crédit et les documents de diligence raisonnable, ainsi que la documentation renforcée des transactions) et (2) élaborer des solutions de financement structurées mixtes qui peuvent attirer des sources de financement supplémentaires pour permettre à l'organisation de poursuivre sa mission.

Le UNCDF dispose d'une capacité éprouvée d'origination, d'exécution et de supervision, qui comprenait une évaluation indépendante rigoureuse de l'investissement, approuvée par un Comité d'investissement d'impact indépendant. Le processus d'investissement est structuré autour de trois phases principales et de cinq étapes, comme illustré ci-dessous :



Pour ce projet, les instruments de prêt du UNCDF se concentreront sur l'injection de liquidités réactives dans le PPP, principalement pour fournir le fonds de roulement nécessaire pour couvrir les coûts d'exploitation essentiels, ainsi que pour aider les entreprises à répondre aux besoins de dépenses en capital. Ces instruments de prêt peuvent se présenter sous diverses modalités :

- Prêts pour fonds de roulement : ces prêts financent les besoins en fonds de roulement à court terme et peuvent avoir des caractéristiques d'amortissement flexibles (par exemple, in fine) qui répondent aux besoins de l'entreprise ou du projet.
- Prêts à long terme : ces prêts offrent des échéances longues (jusqu'à 10 ans, par exemple) et sont utiles pour fournir les liquidités nécessaires à ce type d'investissements à long terme.
- Prêts subordonnés : ces prêts offrent une solution de financement qui est subordonnée aux droits de remboursement d'autres prêteurs qui peuvent occuper un rang supérieur. Cela permet de disposer de liquidités avec un appétit pour le risque plus sain, ce qui serait bienvenu dans le contexte actuel pour encourager d'autres prêteurs à apporter de nouveaux capitaux.

Co-responsable de la mise en œuvre

La Wildlife Conservation Society (WCS), en tant qu'entité concluant un accord de cogestion avec le gouvernement, sera le partenaire d'exécution du UNCDF. Un accord de collaboration sera conclu afin que le UNCDF puisse transférer le budget alloué à la WCS.

L'objectif de WCS est de conserver les plus grands espaces sauvages du monde dans 14 régions prioritaires, qui abritent plus de 50 % de la biodiversité mondiale. WCS sauve la vie sauvage et les lieux sauvages dans le monde entier par le biais de la science, de l'action de conservation, de l'éducation et en incitant les gens à apprécier la nature. Au cours des 30 dernières années, WCS a été le fer de lance et a contribué à la mise en place d'un certain nombre de modèles pionniers de gestion de la conservation, notamment des partenariats public-privé visant à intégrer la conservation

dans la gestion durable des forêts à usages multiples et la création du célèbre réseau de parcs nationaux du Gabon.

WCS a une présence significative en Afrique centrale avec un programme solide de conservation, de gestion des aires protégées (AP), de moyens de subsistance, de politique et de science. WCS fait actuellement partie de nombreux partenariats visant à soutenir la gestion de 15 AP terrestres et de trois AP marines dans six pays d'Afrique centrale, couvrant une superficie estimée à 209 338 km². Quatre nouvelles AP couvrant 62 555 km² sont en préparation.

WCS apportera à ce projet son expertise en matière de conservation et de gestion dans la région de l'Afrique centrale. L'ICCN a presque finalisé la signature d'un accord de co-gestion de la forêt de Kahuzi-Biega avec WCS. Une fois l'accord signé, WCS se verra déléguer l'autorité de gestion du parc national, sera une partie prenante clé et apportera son expertise culturelle, communautaire et de conservation au projet. Elle s'efforcera également d'inclure la sensibilité à la conservation, la représentation des indigènes, des femmes et des jeunes, ainsi que la cohésion communautaire, la supervision et l'amélioration de l'efficacité dans l'exécution et le suivi du programme des gardes du parc mis en œuvre par les gardes de l'ICCN.

WCS a une présence permanente dans le Sud-Kivu avec une équipe basée à Bukavu dirigée par Deo Kujirakwinja sous la direction de son directeur national, le professeur Jean Paul Kibambe, et de sa directrice régionale basée à Kigali, Emma Stokes. Dans le cadre de l'accord de cogestion, WCS nommera un nouveau directeur du parc, un spécialiste du suivi et de l'évaluation, un spécialiste de l'engagement communautaire et un spécialiste des finances financé par le budget central de WCS et d'autres donateurs.

Partenaires supplémentaires

PNUD

Le PNUD RDC, à travers son Unité de Transformation Economique et de Gestion Durable des Ressources Naturelles, met en œuvre un projet Energie avec l'UNCDF financé par CAFI soutenant le déploiement de solutions pilotes d'énergie propre (hydro, solaire etc.). Le UNCDF assurera la liaison et la collaboration avec l'équipe du PNUD chargée de la biodiversité, qui met en œuvre un projet de biodiversité financé par le FEM à Fizi Baraka, dans le Sud-Kivu. Dans une phase II du projet, des synergies seront développées pour faciliter l'accès au GCF et au cofinancement du GEF.

En outre, par le biais de son unité de stabilisation et de résilience, le PNUD soutient les initiatives de stabilisation et de transformation des conflits dans l'est de la RDC, y compris dans la province du Sud-Kivu. Cela comprend la collaboration avec l'unité conjointe de soutien à la stabilisation de la MONUSCO et l'investissement de ressources dans celle-ci afin de fournir des services à valeur ajoutée aux parties prenantes en termes d'engagement politique/de plaidoyer, de coordination, de renforcement des capacités, de suivi et d'évaluation contribuant à la transformation de la paix et à la stabilisation. Le PNUD assure également la cogestion du Fonds de cohérence de la stabilisation, en fournissant des capacités supplémentaires en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage aux partenaires de la stabilisation. Ces activités sont en cours d'inclusion dans un programme conjoint des Nations Unies sur le soutien à la paix et à la stabilisation, qui devrait devenir d'ici la mi-2022 un véhicule pour la transition de la MONUSCO sur le soutien à la stabilisation et pour le soutien conjoint au programme national P-DDRCS. En ce qui concerne ce projet, l'unité de stabilisation et de résilience du PNUD pourrait fournir une assurance qualité et des services de conseil en matière d'analyse et de transformation des conflits, de cohésion sociale, etc.

En outre, le PNUD pourrait accueillir l'équipe de projet locale du UNCDF dans son bureau de projet à Bukavu, si nécessaire.

Le PNUD sera membre du Comité de pilotage du programme PBF (voir ci-dessous) à travers son équipe énergie et/ou son équipe stabilisation.

Le Fonds Okapi

Le Fonds Okapi est un Fonds Fiduciaire de Conservation de la Nature, une institution privée de droit anglais, juridiquement indépendante, créée pour fournir un financement durable pour la conservation de la biodiversité en RDC.

Pour l'instant, son activité principale est (i) de mobiliser des ressources financières auprès des bailleurs de fonds internationaux, des gouvernements nationaux et du secteur privé, (ii) d'assurer la pérennité des capitaux mis à disposition en les investissant sur les marchés financiers à long terme, et (iii) d'allouer les revenus de ces investissements sous forme de subventions aux programmes de conservation de la nature par l'intermédiaire des gestionnaires d'aires protégées. Il s'agit d'un outil financier flexible qui pourrait être orienté vers un véhicule de gestion d'actifs, en tant que véhicule structurellement indépendant des autorités de la RDC mais dédié au financement d'activités à réaliser en RDC.

Le Fonds Okapi dispose de plusieurs compartiments de financement (Fonds de dotation, Fonds affecté, Fonds d'amortissement) et peut donc facilement accueillir des financements de sources diverses, qu'ils soient institutionnels ou privés, en capital perpétuel ou dédiés à des projets particuliers.

L'Okapi Fund pourrait servir de conduit financier pour gérer et distribuer les actifs qui seront utilisés pour accomplir les missions qui lui sont confiées dans le cadre du projet PBF, notamment la réalisation de l'investissement dans les énergies propres et la gestion du Fonds d'investissement pour la conservation de la REDD+ pour le compte de l'ICCN.

b) Gestion et coordination du projet

Groupe Politique de haut niveau

En raison de la sécurité régionale et de la nature sensible de ce programme innovant, un groupe de travail politique de haut niveau sera créé avec la participation du ministre de la Planification, du ministre de l'Environnement et du coordinateur résident des Nations unies. Le groupe de travail aura un mandat transversal, avec si nécessaire une représentation de l'ICCN, du UNCDF, de la WCS, de l'ICCN, du PNUD SSU, du gouverneur de la SK, du gouvernement local ou des communautés locales telles que tout mwami éminent, administrateur de territoire, porte-parole local des OSC, des groupes de femmes ainsi qu'une représentation de la PNC ou des FARDC. Les principaux donateurs et partenaires stratégiques qui souhaitent participer au programme seront également représentés et prendront part aux décisions.

Le groupe de travail est chargé de la supervision stratégique du programme, notamment de

- Définir la direction stratégique de l'initiative et soutenir l'engagement transrégional ;
- Fournir une plateforme de dialogue pour faire avancer les partenariats et le plaidoyer pour un changement transformateur ;
- Fournir une orientation stratégique de haut niveau au Comité de pilotage du programme et aux ministères sectoriels ;
- Examiner les évaluations annuelles et finales et superviser la réponse du Comité de pilotage du programme.

La Task Force se réunira également dans une configuration régionale pour la coordination stratégique entre le Burundi et la RDC. [Le lien avec le Comité de pilotage national du PBF en RDC doit être défini avec le Ministère du Plan et le PBSO.]

Comité de pilotage du programme

L'objectif du Comité de pilotage est de remplir une fonction consultative et de ratifier les décisions stratégiques. Le Comité de pilotage supervise et contrôle la mise en œuvre de toutes les composantes du programme et effectue des examens semestriels des résultats sur les progrès réalisés.

Le programme sera régi par ses parties prenantes et ses responsables techniques afin de mieux atteindre les deux objectifs de développement grâce à ses opérations d'assistance technique et de financement de démarrage. Le comité de pilotage sera chargé de superviser la gestion du programme en approuvant les plans et les révisions du programme et en donnant des conseils sur les décisions de gestion. Les décisions du Comité guideront également l'exécution des activités du Programme conformément aux résultats, au plan de travail et aux résultats attendus. Afin d'assurer la responsabilité, les décisions du Comité doivent être prises conformément aux normes qui garantissent le meilleur rapport qualité-prix, l'équité, l'intégrité, la transparence et une concurrence internationale efficace.

Le Comité de pilotage est co-présidé par l'ICCN et le représentant de UNCDF. Les membres du Comité comprennent des représentants des donateurs (PBF et autres donateurs), du WCS et du PNUD (unité de stabilisation à l'Est). Le conseiller régional pour le financement et l'investissement du UNCDF assure le secrétariat du Comité directeur.

La première réunion du Comité aura lieu dans les 30 jours suivant le début du programme et comprendra un accord sur son plan de travail annuel. Les réunions suivantes se tiendront à

intervalles réguliers, au moins deux fois par an, ou aussi souvent que nécessaire, selon les besoins du programme. Il est prévu que les réunions soient plus fréquentes en période de pic d'activité. Les réunions feront l'objet d'un compte rendu ; les comptes rendus des réunions précédentes seront diffusés à l'avance.

Les tâches du comité seront les suivantes :

- Régir le programme en fixant ses grands objectifs.
- Soutenir et examiner les performances du programme.
- Rendre compte aux parties prenantes de la performance du programme.
- Fournir des conseils et approuver les plans de travail et les révisions.

Afin d'assurer la responsabilité, les décisions du Comité doivent être prises conformément aux normes qui garantissent le meilleur rapport qualité-prix, l'équité, l'intégrité, la transparence et une concurrence internationale efficace. Dans le cas où un consensus ne peut être atteint, les décisions finales reviennent à l'équipe de direction du UNCDF et aux coordinateurs résidents respectifs des Nations Unies. Les examens du programme par ce groupe sont effectués à des points de décision désignés au cours de l'exécution du programme, ou si nécessaire, lorsque le gestionnaire du programme en fait la demande. Sur la base du plan de travail annuel approuvé, le Comité peut examiner et approuver les plans annuels lorsque cela est nécessaire et autoriser tout écart majeur par rapport à ces plans convenus. C'est l'autorité qui signe l'achèvement de chaque plan annuel et qui autorise le lancement du plan annuel suivant. Il s'assure que les ressources nécessaires sont engagées et arbitre tout conflit au sein du Programme ou négocie une solution à tout problème entre le Programme et des organismes externes.

Le Comité décidera de la fréquence des réunions mais se réunira au moins deux fois par an pour examiner et approuver les activités du plan de travail annuel et examinera les modifications du programme si nécessaire. Le programme produira deux rapports narratifs semestriels qui feront le point sur les progrès, les difficultés de mise en œuvre et les domaines nécessitant des ajustements. Lors de ses réunions, le conseil d'administration examinera les rapports financiers et narratifs de la direction du programme et du personnel de soutien du programme. Il approuvera toutes les modifications financières dépassant 10 % des lignes budgétaires initiales ainsi que les changements apportés aux plans d'activité. Le conseil d'administration procédera à un examen à mi-parcours et à un examen final pour s'assurer que le programme suit son cours.

Une collaboration étroite sera établie avec le PBSO avec des mises à jour régulières sur les progrès et des examens stratégiques pendant la transition de la tranche I à la tranche II et à la tranche III pour surveiller les risques élevés du projet.

Comité d'investissement du UNCDF

Le Comité d'Investissement (CI) sera composé d'un minimum de cinq membres nommés par le Programme. Le CI évaluera l'allocation des ressources et les recommandations d'investissement, examinera la qualité technique et les questions stratégiques associées aux propositions des entreprises, fera une recommandation sur tous les investissements par un vote unanime.

Un procès-verbal d'approbation du comité d'investissement accompagnera le document du formulaire de demande d'entreprise avant qu'il ne puisse être soumis à l'évaluation. L'un des

principaux objectifs du comité d'investissement est de s'assurer que les normes du programme sont respectées et que l'investissement est solide par nature.

Équipe du programme

Le Directeur de l'équipe Nature Assets du UNCDF pour les PMA ainsi que l'équipe mondiale/régionale de financement et d'investissement assureront la supervision générale et le soutien financier technique pour la mise en œuvre des programmes du Burundi et de la RDC.

Un gestionnaire de programme couvrant les deux pays supervisera et soutiendra la mise en œuvre du programme sur le terrain et assurera la liaison avec le bureau des deux CR et les partenaires. Le coût sera couvert par les deux programmes.

Le gestionnaire du programme recevra l'appui d'experts sélectionnés dans la liste du UNCDF : (a) des experts du lien entre la consolidation de la paix et les risques liés à la nature et au climat, (b) des experts en partenariat public-privé dans le secteur de l'énergie (max. 6 mois sur 3 ans), des experts en investissement REDD+ ayant les qualifications et l'expérience requises en matière d'assistance technique, d'investissement dans les start-ups (max. 6 mois au cours de la deuxième et de la troisième année), qui seront chargés de soutenir les activités du programme ; (c) un expert en évaluation, suivi et évaluation (à mi-parcours et à la fin du projet - max. 2 mois) (d) et un assistant opérationnel à temps partiel.

En outre, d'autres partenaires du UNCDF, déjà expérimentés dans les phases d'investissement en phase de démarrage et dans les programmes d'assistance technique pertinents, qui travaillent sur des plateformes similaires, peuvent être recrutés par le Programme si le Comité de pilotage demande un soutien supplémentaire ou spécifique.

c) Gestion des risques

Une identification et une gestion solides des risques sont essentielles à une gestion réussie du programme. La documentation, les systèmes et les processus du programme seront intégrés pour garantir que les risques et les problèmes sont identifiés, pris en charge, atténués, gérés, transmis et signalés régulièrement. Les risques du programme et les mesures d'atténuation se trouvent ci-dessous. Une cartographie détaillée des risques et un plan d'atténuation seront élaborés à la fin de la phase de démarrage de 6 mois. Il s'agit d'un document "vivant", qui sera revu lors de chaque réunion de l'équipe du programme. Le programme, en étroite consultation avec son personnel technique et les unités du siège du UNCDF, évaluera continuellement ces risques pendant la phase de mise en œuvre et recommandera des actions d'atténuation ciblées.

Description du risque	Probabilité du risque	Impact sur le programme	Mesures d'atténuation
<i>Soutien et financement des partenaires</i>			
Un nombre limité de donateurs sont prêts à financer le programme, ce qui retarde les résultats du programme.	L	H	Concevoir une stratégie de mobilisation des ressources totalement alignée sur les principes fondamentaux de la FdD. Impliquer les partenaires dans le programme pour garantir leur adhésion en aval.

Manque d'adhésion au programme	L	H	Veiller à ce que l'adhésion soit appropriée aux niveaux supérieurs. S'assurer que la facilité est conçue pour répondre aux besoins du pays. Impliquer les partenaires dans le programme pour assurer leur adhésion en aval.
--------------------------------	---	---	---

Politique et Sécuritaire

Ne pas prendre en compte, dès le départ, les dimensions politiques et leurs acteurs, surtout en pleine période électorale.	L	H	Engager les principales parties prenantes politiques dès la phase initiale et intégrer le cycle électoral dans la planification et la gestion du programme.
Le processus DDRCS en perpétuel balbutiement, un facteur qui pourrait jouer en faveur de la remobilisation des groupes armés ; Difficulté à s'engager dans la coordination P-DDRCS	M	M	En lançant les programmes de patrouilles pilotes et d'autres activités contribuant à la sécurité de la communauté, les incitations et les opportunités d'activités illégales seront réduites et contribueront au processus de DDRCS. La formation des rangers peut également inclure une aide à la coordination du processus P-DDRCS.
Violation continue des droits de l'homme par les gardes du parc de l'ICCN ciblant en particulier les communautés batwa	H	H	Mise en œuvre par l'UNCDF et la WCS du cadre HRDDP avec des examens périodiques et un suivi des rapports d'avancement de la mise en œuvre par les départements concernés de la MONUSCO.

Gestion du programme

Les retards dans les programmes individuels affectent l'exécution globale du programme.	L	M	Gérez les dépendances de manière très stricte. Signalez rapidement les problèmes. Prenez des mesures pour y remédier.
Le manque d'entreprises susceptibles d'être investies compromettra les relations avec les investisseurs potentiels et la viabilité des programmes.	L	H	Les concours ouverts permettront d'identifier des start-ups intéressantes en dehors des réseaux du UNCDF.
Les partenaires locaux n'ont pas l'expertise requise et la confiance du gouvernement pour conclure avec succès l'accord de cogestion.	L	H	Le programme sélectionnera une coalition d'OSC locales ayant une solide expérience en consultation avec le gouvernement pour faciliter la négociation de l'accord de cogestion.

Social et environnemental

Le zonage des zones protégées et de la zone tampon pourrait potentiellement avoir des impacts économiques, sociaux et culturels négatifs sur les communautés locales et les peuples autochtones, car il restreint leur accès à l'utilisation des ressources naturelles et culturelles.	M	H	Une application délibérée d'une approche des droits de l'homme à la durabilité sociale et environnementale sera mise en œuvre pour minimiser les impacts sociaux et culturels. Des consultations approfondies seront menées par les organisations locales twa partenaires de WCS.
Les femmes pourraient être exclues du soutien prévu pour les communautés locales et les populations autochtones. Les dynamiques entre les groupes sociaux pourraient également conduire à l'exclusion de certaines femmes du soutien apporté aux groupes de femmes.	M	H	des mécanismes visant à réduire le risque que les discriminations existantes à l'égard des femmes soient reproduites par inadvertance dans la mise en œuvre du projet seront établis par WCS.

Contexte externe

L'absence de progrès en matière de sécurité et une éventuelle recrudescence de la violence.	L	H	Le programme sera étroitement coordonné avec la sécurité de l'ONU pour permettre une exécution sûre du programme. Nécessité de répondre aux besoins des groupes armés
Commencer la programmation sans engager clairement les communautés locales en lançant le processus en dehors d'une compréhension commune des objectifs par toutes les parties prenantes, en particulier, les leaders communautaires et d'opinion, et les acteurs politiques et religieux, les organisations de jeunes et de femmes.	L	H	Engager les communautés par le biais de l'unité de liaison communautaire et d'autres partenaires sur le terrain afin de garantir une programmation qui réponde aux besoins des bénéficiaires cibles avec la participation active des parties prenantes locales et des communautés.

L'adoption d'un plan d'occupation des sols révisé autour du PNKB n'est pas possible en raison des intérêts contradictoires des parties prenantes issues des secteurs politique, économique ou sécuritaire	M	H	Grâce à l'accord de cogestion conclu par WCS, la négociation d'un plan d'utilisation des terres révisé peut être un processus plus rationnel et plus efficace.
Le projet intervient en période pré-électorale ; sans engager clairement les communautés de base, celles-ci restent à la merci des acteurs politiques qui tirent leur légitimité de la dynamique du conflit.	L	H	Intégrer les éléments politiquement sensibles et les autres préoccupations politiques soulevées par l'unité de liaison communautaire, comme le cycle électoral, dans la planification et la gestion des programmes.
Les femmes pourraient être exclues du soutien prévu pour les communautés locales et les populations autochtones. Les dynamiques entre les groupes sociaux pourraient également conduire à l'exclusion de certaines femmes du soutien apporté aux groupes de femmes.	M	H	Des mécanismes visant à réduire le risque que les discriminations existantes à l'encontre des femmes soient reproduites par inadvertance dans la mise en œuvre du projet seront établis par WCS.

Au cours de la phase de démarrage du projet, le UNCDF, en consultation avec le bureau du Coordonnateur Résident, le bureau de la MONUSCO au Sud-Kivu et les partenaires de mise en œuvre, y compris l'ICCN, examinera la matrice des risques liés à la mise en œuvre des interventions communautaires autour du parc de Kahuzi Biega et conviendra d'un plan pour les atténuer en fonction de la réalité du terrain tout au long des 36 mois du projet. Il est important de noter que les risques seront classés en deux catégories :

- i) Les risques liés à l'atteinte des résultats du projet :
 - a. Absence de consensus sur le cadre de l'accord de conservation de la cogestion
 - b. Manque d'engagement et de capacité de l'ICCN dans le processus
 - c. Manque de consultation des communautés sur les résultats en matière de paix et de stabilité, en particulier des femmes et des Batwa.
 - d. Manque d'engagement des communautés dans les initiatives de réconciliation et de culture.
 - e. Point de tension entre le plan de gestion de la conservation et les activités minières aux alentours du parc.

- f. Retards et complications supplémentaires liés à la sélection du projet énergétique
 - g. Mobilisation limitée du cofinancement privé
 - h. Manque d'opportunités commerciales dans les zones ciblées.
- ii) Les risques pour les objectifs à plus long terme qui peuvent déjà être identifiés et contrôlés dans le délai de mise en œuvre de 36 mois.
- a. Manque de cofinancement et de revenus pour rendre le Fonds d'investissement pour la conservation REDD+ viable et le déploiement des éco-gardes durable.
 - b. La déforestation se poursuit malgré les investissements réalisés pour lutter contre les facteurs de risque.
 - c. Insécurité permanente et infiltration de groupes armés
 - d. Absence de consensus et frictions permanentes entre la WCS, l'ICCN, l'administration locale et les communautés de la zone tampon.
 - e. Absence de paiement par les utilisateurs de l'électricité fournie par le projet énergétique
 - f. Manque d'opportunités commerciales dans la zone tampon et de modèles de revenus.
 - g. Conflit localisé affectant les objectifs de consolidation de la paix à plus long terme

Les tranches seront conditionnées par la signature de l'accord de cogestion, la sélection d'un PPP qui peut générer des revenus pendant la période de mise en œuvre du projet (tranche 1), la démonstration que le développeur du projet dispose d'un financement par capitaux propres de 2 millions de dollars (tranche 2) et la création du Fonds d'investissement pour la conservation REDD+ (tranche 3).

Processus concurrentiel

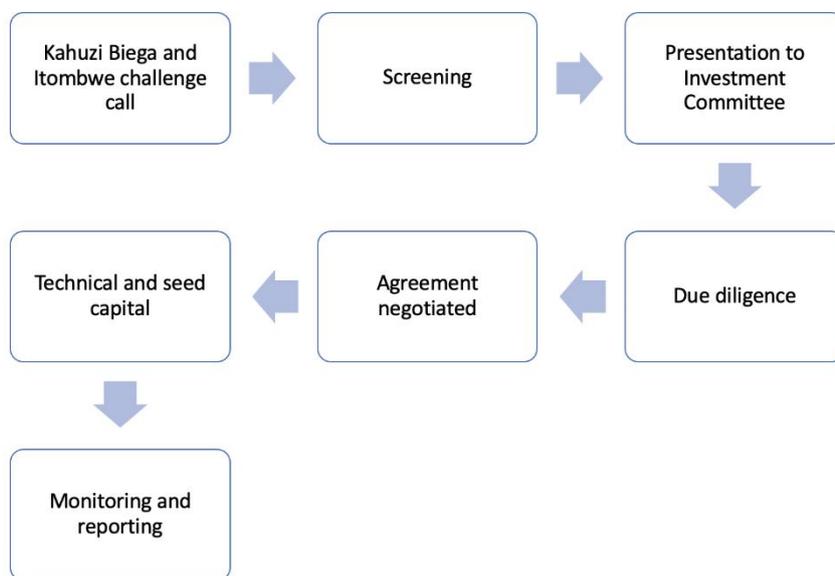
Le programme lancera l'appel à défi qui sera une sollicitation ouverte de propositions d'investissement qui seront annoncées en RDC. Il visera à fournir des propositions d'investissement concrètes dans le Parc National de Kahuzi Biega tel que proposé par le programme. Les idées et les propositions présentées dans le cadre de l'appel à projets seront évaluées dans un premier temps et soutenues, si nécessaire, par une assistance technique. Grâce à cette initiative, le UNCDF, en partenariat avec le gouvernement de la RDC, PBSO et le MPTF, apportera non seulement de nouvelles voix pour résoudre les problèmes de développement dans le parc national de Kahuzi-Biega, mais aussi des capitaux d'investissement pour trouver de nouvelles solutions socialement responsables, tester de nouvelles idées et étendre ce qui fonctionne.

Comme le montre la figure ci-dessous, les candidats au financement soumettront une demande électronique par le biais de la " plateforme d'investissement électronique Plug-and-Play " du UNCDF (<https://apply.uncdf.org>). Le dossier de candidature comprendra un plan d'affaires détaillé décrivant le programme et ses avantages, tels que la création de marché ou l'impact social, le financement demandé au programme, mais aussi une indication de l'impact positif et/ou négatif de leur travail dans un contexte fragile. Toutes les soumissions seront examinées par le comité d'investissement du programme et les candidats éligibles seront ensuite interviewés. Ce processus d'examen permet, entre autres, de s'assurer que les partenaires

potentiels ont l'expérience et la crédibilité nécessaires pour réaliser des investissements dans des entreprises en phase de démarrage, et que la source de leurs fonds est adéquate et légitime.

L'équipe du programme effectuera également d'autres vérifications préalables avant de négocier un accord contractuel et de fournir des fonds. À ce stade, la diligence raisonnable finale du programme sur l'entreprise se limite généralement à un examen des documents disponibles par le biais du formulaire de demande et à la confirmation que les exigences des politiques ont été prises en compte, y compris l'intégrité et les politiques sociales et environnementales.

Une fois l'approbation finale donnée, un accord contractuel définissant les obligations mutuelles des parties et indiquant l'allocation financière du partenaire est signé par les deux partenaires.



Processus d'aide à la création de capital d'amorçage

Diligence raisonnable

Le Programme devra identifier, évaluer et comprendre les potentialités et les risques éventuels que présentent les entreprises pré-identifiées avant de fournir tout type de soutien technique ou financier. À cette fin, le Programme s'appuiera sur les processus de diligence raisonnable de l'UNCDF pour identifier les entreprises "dignes d'investissement", les investisseurs à dérisquer, tant du point de vue de la réputation que du point de vue financier. Cette méthodologie inclura également des critères pertinents du point de vue de la paix durable

Le Programme entreprendra cette évaluation des risques comme une étape essentielle pour établir des mesures appropriées basées sur le risque, proportionnellement au niveau de risque identifié. À cette fin, des exigences strictes en matière de diligence raisonnable devraient être instituées dans le cadre du processus d'évaluation et d'atténuation des risques. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Diligence technique
 - L'entreprise est-elle techniquement réalisable ?
 - Est-il susceptible de produire les résultats annoncés ?

- Quelle est la contribution attendue à la consolidation de la paix et à la conservation des forêts ?
- Diligence financière
 - Le bilan de l'entreprise est-il approprié pour le programme ?
- Diligence juridique
 - L'entreprise proposée a-t-elle un statut juridique ?
 - Suivi du portefeuille et rapports ?

d) Suivi et évaluation

Pour assurer la pleine responsabilité du projet, le projet PBA encourage le suivi du projet qui saisit les perceptions des parties prenantes et leur offre un mécanisme de rétroaction directe aux décideurs. Les principaux objectifs de ce type de suivi comprennent :

- Une meilleure compréhension des progrès et de l'impact du projet pendant sa mise en œuvre, ce qui est particulièrement important et pertinent avec des activités aussi sensibles, subjectives et qualitatives que la consolidation de la paix ;
- Dans la mesure du possible, avoir accès au retour d'information sur le projet en temps réel et directement auprès des parties prenantes, afin de pouvoir procéder à des ajustements avant la fin du projet ;
- Une plus grande capacité à adapter les projets et les politiques actuels et futurs aux besoins locaux, notamment en garantissant le respect des principes "Do no harm" ;
- Renforcer l'autonomie des bénéficiaires par une plus grande implication et participation dans la mise en œuvre du projet.

Conformément aux directives du FBP et aux politiques et procédures de programmation décrites dans le manuel d'opérations du FENU, le programme sera suivi par :

Il existe différentes façons d'inclure les points de vue des membres de la communauté. Deux approches fréquemment mises en œuvre dans le cadre des initiatives du projet PBA comprennent : (i) les enquêtes de perception et (ii) le suivi communautaire (CBM). Bien qu'elles visent toutes deux à donner une voix à la communauté, il existe des différences importantes dans la méthodologie et l'approche. Par conséquent, le PBSO a des attentes différentes quant à leur utilisation : les enquêtes de perception sont le plus souvent utilisées pour la collecte de données sur les indicateurs de projet afin de générer des données de base et des données finales, tandis que les approches de suivi communautaire sont encouragées pour suivre les progrès entre le début et la fin des projets, dans le but de permettre l'amélioration et l'ajustement continus des programmes et de renforcer la dynamique communautaire.

Étude de base par le biais d'enquêtes de perception

Une enquête de perception menée par WCS sera utilisée pour la collecte initiale des données de l'indicateur de projet Résultat 1.d pour générer la ligne de base et la cible. Cette enquête de perception permet la collecte d'informations dans les communautés pendant la phase de démarrage et sera rapportée au PBSO pour ajuster les cibles et renforcer la responsabilité des partenaires du projet. La même enquête sera réalisée à mi-parcours et au stade final du projet. Un budget de 30.000 USD a été alloué pour cette enquête de perception (sous l'activité 1.4.2).

L'enquête de perception est une collecte formelle d'informations auprès d'un échantillon de répondants choisis au hasard, par le biais de leurs réponses à des questions standardisées. WCS élaborera l'enquête sur la base des hypothèses liées aux conflits recueillies dans les environs du parc au cours de la dernière décennie, mais déploiera des enquêteurs indépendants pour ne pas influencer les réponses de la communauté.

Résultat 1.d Perception locale des avantages que le parc national de Kahuzi peut générer pour la sécurité, la réconciliation culturelle, la résilience climatique et le développement. Interview de 1 000 personnes dans 3 communes entourant le parc national, dont au moins 50% de femmes et 10% de Twa.

L'enquête comprendra une composante de sur-échantillonnage pour les gardes forestiers - pour leur demander leur perception de leur propre capacité à promouvoir les principes des droits de l'homme et l'intégration avec les communautés.

Suivi communautaire :

Le suivi communautaire est un système organisé permettant aux communautés de participants de surveiller les effets et l'impact locaux d'une intervention. Idéalement, ce système permet à la communauté d'exprimer si ses attentes sont satisfaites et de faire des suggestions aux décideurs pour une éventuelle (re)mise au point. CBM peut utiliser une série de méthodes de collecte de données, notamment des enquêtes standard courtes, des enquêtes rapides par SMS, des entretiens semi-structurés et des discussions de groupe. Les mécanismes CBM fourniront pendant la mise en œuvre des informations pour la prise de décision programmatique et permettront de rendre des comptes aux communautés affectées.

Les mesures de confiance seront utilisées sur une base trimestrielle par WCS, par le biais de ses unités de liaison avec les communautés, pour procéder à une évaluation de la qualité en vue de l'obtention des résultats clés, sur la base des critères de qualité et des méthodes utilisées. L'équipe de gestion du projet publiera le rapport semestriel et annuel sur la base de ce financement en utilisant le modèle du FBP.

Le CBM suivra en particulier les indicateurs suivants dans le cadre de résultats ci-dessous :

Résultat 1.b Fonctionnement du comité local cadre de concertation entre l'autorité du parc et les communautés sur la paix et la conservation.

Indicateur de résultat 1.1.2 Publication d'un nouveau plan d'utilisation des terres avec une large adhésion des communautés.

Indicateur de résultat 1.2.2 Nombre d'allégations et de cas de violation des droits de l'homme par les gardes du parc de l'ICCN signalés à l'encontre des communautés Batwa.

Indicateur de résultat 1.2.1 Nombre d'histoires/symboles significatifs du patrimoine culturel recueillis auprès des communautés.

Indicateur de résultat 1.3.2 Pourcentage de participation des femmes, des jeunes et des populations autochtones aux activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL) du projet.

Indicateur de résultat 2.1.2 % de communautés entourant le site du PPP ayant accès à l'énergie.

Indicateur de résultat 2.2.3 : % d'emplois pour les femmes et les membres des communautés autochtones créés chaque année grâce au portefeuille d'investissements.

Un budget de 50 000 \$ a été alloué à WCS pour le MDC dans le cadre de l'activité 2.1.4 et de l'activité 2.2.5.

Ce dispositif de suivi et d'évaluation fera partie de l'accord de cogestion entre le gouvernement et la World Conservation Society et sera conçu et mis en œuvre par les communautés locales. Le budget total alloué aux enquêtes de perception et au CBM est de 80 000\$ exécutés par les équipes des communautés locales de la WCS.

Rapport d'examen semestriel et annuel

Conformément aux directives du projet PBA, un rapport semestriel et annuel sera préparé par le directeur du programme et partagé avec le comité directeur. Le rapport devra au minimum rendre compte de tous les indicateurs de résultats et de production. Le FENU collectera les données supplémentaires pour les indicateurs non couverts par l'enquête et les mesures de confiance. Un budget supplémentaire de 30 000 \$ a été réservé pour l'activité de suivi qui consistera en une visite sur le terrain et une collecte de données avec tous les partenaires de mise en œuvre.

Le programme explorera la possibilité de créer des synergies sur le suivi et l'évaluation avec le PNUD/unité de soutien à la stabilisation et l'alignement potentiel avec le système de suivi de la stabilisation (SMS), un outil collectif développé pour s'adapter aux réalités de la RDC et utilisé comme base pour la prévention de la fraude, l'apprentissage collectif et la coordination des interventions de paix/stabilisation.

Évaluation indépendante

Le programme fera l'objet d'au moins une évaluation externe indépendante finale, comme l'exige le PBF. 65 000 \$ ont été réservés pour cette activité dans le budget :

Évaluation finale : Une évaluation finale indépendante aura lieu trois mois avant le dernier comité directeur. L'évaluation finale examinera l'impact et la durabilité des résultats, y compris la contribution au développement des capacités et la réalisation des objectifs de consolidation de la paix. L'évaluation finale devrait également fournir des recommandations pour les activités de suivi.

e) **Stratégie de sortie du projet / durabilité**

La durée du projet PBF sera de 36 mois. A la fin du projet, WCS et le Fonds d'investissement pour la conservation REDD+ (SPE) auront la capacité de gérer la dette de 2M\$ du projet énergétique, de redistribuer les revenus de manière égale avec l'autorité du parc de la RDC, de mener à bien sa mission de protection et de conservation du parc national de Kahuzi Biega et enfin de construire progressivement un portefeuille de modèles d'affaires REDD+ basés sur la communauté, offrant des co-bénéfices à la communauté tout en s'attaquant aux principaux facteurs de déforestation. La durabilité est au cœur de la théorie du changement du projet. Les 3 millions de dollars initiaux du PBF sont considérés comme des fonds de démarrage/de démonstration. Au cours des trois années de mise en œuvre, les partenaires mobiliseront leur expertise et l'influence politique du gouvernement de la RDC pour mobiliser des financements supplémentaires auprès des donateurs bilatéraux et des fonds mondiaux multilatéraux tels que

CAFI, GEF et GCF. Au cours de cette période, le projet se concentrera également sur l'engagement communautaire en promouvant le patrimoine culturel, en intégrant les préoccupations des femmes et des populations autochtones, en déployant une équipe de patrouilles de rangers et en établissant une unité de liaison communautaire par le biais de WCS pour se concentrer sur la paix et la conservation. En outre, une attention particulière sera accordée à la formation et au déploiement de femmes gardes forestiers, aux programmes de réconciliation communautaire dirigés par des femmes et à l'investissement dans des entreprises dirigées par des femmes.

II. Budget du projet

Voir les deux tableaux dans le budget Excel **Annexe D**

Annexe A: Dispositions administratives du projet pour les organisations bénéficiaires de l'ONU

Le bureau du MPTF du PNUD sert d'agent administratif (AA) du PBF et est responsable de la réception des contributions des donateurs, du transfert des fonds aux organisations des Nations Unies bénéficiaires, de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la soumission de ceux-ci au PBSO et aux donateurs du PBF. En tant qu'agent administratif du PBF, le bureau du MPTF transfère les fonds aux RUNOS sur la base du protocole d'accord signé entre chaque RUNO et le bureau du MPTF.

Fonctions AA

Au nom des organisations bénéficiaires, et conformément au " Protocole relatif à l'agent administratif des fonds d'affectation spéciale multi-donateurs et des programmes conjoints, et des fonds " One UN " (2008) approuvé par le GNUD, le Bureau du MPTF, en tant qu'AA du PBF, devra :

- Débourser les fonds à chacun des RUNO conformément aux instructions du PBSO. L'AA effectuera normalement chaque décaissement dans un délai de trois (3) à cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO accompagnées du formulaire de soumission et du document de projet pertinents signés par tous les participants concernés ;
- Consolider les états financiers (annuels et finaux), sur la base des soumissions fournies à l'AA par RUNOS et fournir les rapports d'activité annuels consolidés du PBF aux donateurs et au PBSO ;
- Procéder à la clôture opérationnelle et financière du projet dans le système du bureau du MPTF une fois que l'achèvement est terminé par le RUNO. Un projet sera considéré comme clos opérationnellement lors de la soumission d'un rapport narratif final conjoint. Pour que le bureau du MPTF puisse clôturer financièrement un projet, chaque RUNO doit rembourser le solde non dépensé de plus de 250 USD, les coûts indirects (GMS) ne doivent pas dépasser 7% et la soumission d'un état financier final certifié par le siège des organisations bénéficiaires) ;
- Débourser des fonds à tout RUNO pour toute extension de coûts que le PBSO peut décider conformément aux règles et règlements du PBF.

Responsabilité, transparence et rapports des organisations bénéficiaires des Nations Unies

Les organismes des Nations Unies bénéficiaires assumeront l'entière responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur seront versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront administrés par chaque RUNO conformément à ses propres règlements, règles, directives et procédures.

Chaque RUNO doit établir un compte séparé pour la réception et l'administration des fonds qui lui sont versés par l'Agent administratif à partir du compte du PBF. Ce compte séparé sera géré par chaque RUNO conformément à ses propres règlements, règles, directives et procédures, y compris ceux relatifs aux intérêts. Le compte séparé sera exclusivement soumis aux procédures d'audit interne et externe prévues par les règlements, règles, directives et procédures financières applicables au RUNO.

Chaque RUNO fournira à l'Agent administratif et au PBSO (pour les rapports narratifs uniquement) :

Type de rapport	Date d'échéance	Soumis par
Rapport semestriel sur l'avancement du projet	15 juin	Organisateur au nom de tous les organismes de mise en œuvre, en consultation avec les secrétariats des

		projets PBF et sous l'assurance qualité de ces derniers, s'ils existent.
Rapport annuel sur l'avancement du projet	15 novembre	Organisateur au nom de tous les organismes de mise en œuvre, en consultation avec les secrétariats des projets PBF et sous l'assurance qualité de ces derniers, s'ils existent.
Rapport de fin de projet couvrant toute la durée du projet	Dans les trois mois suivant la clôture opérationnelle du projet (il peut être soumis à la place du rapport annuel si le calendrier coïncide).	Organisateur au nom de tous les organismes de mise en œuvre, en consultation avec les secrétariats des projets PBF et sous l'assurance qualité de ces derniers, s'ils existent.
Rapport d'avancement annuel sur la consolidation de la paix stratégique et le PBF (pour les allocations PRF uniquement), qui peut contenir une demande d'allocation supplémentaire au PBF si le contexte l'exige.	1er décembre	Secrétariat du PBF au nom du Comité directeur du PBF, s'il existe, ou du chef de l'équipe nationale des Nations Unies, s'il n'existe pas.

Rapports financiers et calendrier

Ligne du temps	Événement
30 avril	Rapport annuel - Rapport sur les dépenses du 4ème trimestre (janv. à déc. de l'année précédente)
<i>Rapport financier final certifié à fournir pour le 30 juin de l'année civile suivant la clôture du projet.</i>	

L'UNEX ouvre également pour les rapports financiers volontaires des organisations bénéficiaires des Nations Unies les dates suivantes

31 juillet	Dépenses volontaires Q2 (janvier à juin)
31 octobre	Dépenses volontaires Q3 (janvier à septembre)

Le solde non dépensé dépassant 250 USD, à la clôture du projet, devra être remboursé et une notification devra être envoyée au bureau du MPTF, au plus tard six mois (30 juin) de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété de l'équipement, des fournitures et des autres biens

La propriété des équipements, fournitures et autres biens financés par le PBF est dévolue à l'ONUN qui entreprend les activités. Les questions relatives au transfert de propriété par le RUNO sont déterminées conformément à ses propres politiques et procédures applicables.

Divulgence publique

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à ce que les opérations du PBF soient rendues publiques sur le site Internet du PBF (<http://unpbf.org>) et sur le site Internet de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B : Cadre des résultats du projet

Résultats	Sorties	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de la collecte	Jalons des indicateurs
<p>Résultat 1 : La cohésion sociale, la gouvernance locale et la conservation de la forêt sont améliorées grâce à l'engagement de la communauté, du gouvernement et du secteur privé afin de s'attaquer aux facteurs interdépendants de conflit et de déforestation au niveau local dans et autour de Kahuzi Biega.</p>		<p>Indicateur de résultat 1 a Nombre d'hectares d'aires protégées faisant l'objet d'une gestion plus efficace dans le parc national et la zone tampon.</p> <p>Base de référence : 30 000 ha Objectif : 40 000 ha</p>	<p>Rapports périodiques de mise en œuvre par WCS de l'accord de cogestion avec le gouvernement. Définition de la zone tampon. Décret national. Surveillance par satellite de la couverture forestière</p>	<p>Objectif intermédiaire 2022 de zéro déforestation dans le National. 2023 : objectif intermédiaire de zéro déforestation dans la zone tampon. 2024 si le cofinancement garantit l'augmentation de la couverture forestière.</p>
		<p>Indicateur de résultat 1b. Fonctionnement Comité local cadre de concertation" entre l'autorité du parc et les communautés sur la paix et la conservation. Ligne de base 0 Objectif : 1 par site prioritaire Le comité local doit être composé d'un minimum de 50% de femmes.</p>	<p>Le bon fonctionnement de ces entités est l'un des indicateurs - suivi du nombre de réunions, de la participation, de la diversité des parties prenantes et du nombre de décisions prises et suivies.</p>	<p>Amélioration de la cohésion sociale et meilleure gestion des conflits locaux</p>
		<p>Indicateur de résultat 1 c Revenus financiers générés par l'accord de cogestion Base de référence : 0\$. Objectif : 140 000 USD par an</p>	<p>Accord de co-gestion Rapport financier pour WCS</p>	<p>Les revenus seront générés par la dette dans le projet d'énergie propre. Le montant réel et le calendrier seront décrits dans le contrat de la dette.</p>
		<p>Indicateur de résultat 1d Perception locale des avantages que le parc national de Kahuzi peut générer pour la sécurité, la</p>	<p>Interview de 1 000 personnes dans 3 communes entourant le parc national, dont au</p>	<p>Ligne de base identifiée au premier trimestre 2022</p>

		<p>réconciliation culturelle, la résilience climatique et le développement.</p> <p>Base de référence : 80% de la population perçoit le parc national de Kahuzi Biega comme une menace pour sa sécurité et une source de conflit. Objectif : 80% de la population entourant la forêt perçoit le parc national de Kahuzi Biega comme un patrimoine culturel à fort potentiel de développement et de résilience climatique. Au moins 50 % des répondants à l'enquête doivent être des femmes.</p> <p>Indicateur de résultats 1.d Taux d'incidents de conflits observés dans la forêt et nombre de personnes affectés avec une répartition par sexe.</p> <p>Ligne de base : # attaque en 2021 -td Objectif : 0 attaque en 2024</p>	<p>moins 50 % de femmes et 10 % de Twa. L'enquête comprendra une composante de sur-échantillonnage pour les gardes forestiers - afin de leur demander leur perception de leurs propres capacités et de leur intégration dans la communauté.</p> <p>Rapports sur la sécurité et les médias</p> <p>Vous pouvez également utiliser le suivi de la sécurité au Kivu : https://kivusecurity.org/map</p>	<p>Deuxième entretien au premier trimestre 2024</p> <p>Une base de référence spécifique et un suivi par des organisations locales pourraient être mis en place dans les zones prioritaires du projet.</p>
<p>Résultat 1.1</p> <p>Un cadre commun pour la conservation durable et sensible aux conflits du parc de Kahuzi-Biega est établi entre le gouvernement, les représentants des communautés locales et les partenaires du secteur privé.</p> <p>Liste des activités sous ce produit :</p> <p>Activité 1.1.1 : Soutenir la négociation entre l'ICCN et WCS d'un accord de</p>	<p>Indicateur de résultat 1.1.1</p> <p>Signature d'un accord de co-gestion entre le gouvernement de la RDC et un acteur de la conservation et opérationnel.</p> <p>Ligne de base : 0</p> <p>Cible : Accord comprenant un accord de partage des avantages et un accord opérationnel</p>	<p>Procès-verbaux des réunions et des consultations avec les parties prenantes et accord signé.</p> <p>Intégration de pisteurs de conservation durable sensibles aux conflits</p>		<p>Projet disponible au premier trimestre 2022 Consultation au deuxième trimestre 2022 Signature au troisième trimestre 2022</p>

	<p>cogestion dédié à la protection du parc de Kahuzi Biega et de sa zone tampon.</p> <p>Activité 1.1.2 : Elaboration d'une stratégie de collecte de fonds par la WCS et l'UNCDF pour obtenir un soutien supplémentaire de la philanthropie privée, des subventions de conservation du mécanisme financier international CAFI, GEF, GCF ou de la coopération bilatérale, ainsi que des investisseurs d'impact.</p> <p>Activité 1.1.3 Développement et approbation d'un accord de co-gestion entre le gouvernement de la RDC et WCS incluant un plan de partage des revenus du Fonds d'investissement pour la conservation REDD+.</p> <p>Activité 1.1.4 : Fournir un soutien technique au gouvernement de la RDC pour évaluer les projets potentiels pour un investissement d'ancrage dans l'énergie propre afin de garantir des revenus prévisibles de l'investissement d'ancrage.</p>			
	<p>Indicateur de résultat 1.1.2 Publication d'un nouveau plan d'aménagement du territoire avec une large adhésion des communautés Vérification par le biais d'une enquête et de CBM avec au moins 50% de femmes répondantes positives</p> <p>Ligne de base : 0 Objectif : 1 plan d'aménagement du territoire</p>	<p>Le nouveau plan de zonage pour la zone tampon avec des zones dédiées à l'exploitation durable Le plan est discuté et approuvé par les communautés locales de consultation et l'unité de liaison communautaire.</p>	<p>Consultation des parties prenantes en 2022 résultat au dernier trimestre 2022</p>	
	<p>Indicateur de résultat 1.1.3 Mobilisation de cofinancements pour mettre en œuvre l'ensemble du plan de paix et de conservation à plus long terme</p> <p>Ligne de base : 0 Objectif : 30 millions d'euros provenant de CAFI et d'autres donateurs.</p>	<p>Documents de programme et décisions de financement</p>	<p>Ajouter +/- 20M\$ pour compléter l'ancrage des énergies propres Investissement d'ici 2022-2023 (potentiellement CAFI et donateurs bilatéraux)</p> <p>Ajouter +/- 8M\$ du FEM 8</p>	

	<p>Résultat 1.2 : Un soutien sera apporté au gouvernement de la RDC pour former, équiper et déployer les gardes du parc du gouvernement, sur la base d'une consultation et d'une participation de la communauté, et pour préparer le terrain en établissant des procédures et des cadres.</p> <p>Liste des activités dans le cadre de ce résultat :</p> <p>Activité 1.2.1 : Délivrance par le gouvernement de la RDC d'un nouveau plan ambitieux d'utilisation des terres dans le parc et la zone tampon prenant en compte la paix et le moteur de la déforestation.</p> <p>Activité 1.2.2 : Evaluation des besoins et appui au</p>	<p>Indicateur de résultat 1.2.2 Nombre de gardes forestiers recrutés et correctement formés grâce à un programme de formation de 30 jours pour les gardes forestiers communautaires. Auto-évaluation des capacités des rangers et retour d'information</p> <p>Ligne de base : 0 Objectif : 30 avec 50% de femmes</p> <p>Indicateur de résultat 1.2.2 Nombre d'allégations et de cas de violation des droits de l'homme par les gardes du parc de l'ICCN signalés contre les communautés batwa y compris la répartition par sexe.</p> <p>Référence : à déterminer au début de la mise en œuvre du projet Objectif : réduction de la violation</p>	<p>ICCN Registres du personnel et rapport des sessions de formation Enquête de résultat après la formation</p> <p>Département des droits de l'homme de la MONUSCO, WCS, ONG locales</p>	<p>D'ici à la fin de 2022</p> <p>D'ici à la fin de 2023</p>

	bureau des gardes forestiers et aux gardes forestiers de l'ICCN à Kahuzi Biega.			
	<p>Résultat 1.3 :</p> <p>Les communautés forestières sont soutenues dans la promotion du patrimoine culturel unique lié au parc de Kahuzi-Biega en tant que contribution essentielle à un processus durable de paix et de réconciliation de tous les groupes ethniques congolais.</p> <p>Liste des activités dans le cadre de ce Résultat :</p> <p>Activité 1.3.1 : Promouvoir le patrimoine culturel unique lié à la forêt de Kahuzi Biega comme une contribution clé pour une paix durable et un processus de réconciliation de tous les</p>	<p>Indicateur de résultat 1.3.1 Nombre d'histoires/symboles significatifs du patrimoine culturel recueillis auprès des communautés. Au moins 50 % des personnes interrogées doivent être des femmes.</p> <p>Ligne de base : 0 Objectif : 10</p>	<p>Enregistrement des entretiens, transcriptions et production de vidéos Échange avec des acteurs culturels burundais et rwandais # Des experts congolais engagés pour produire du contenu documentant le patrimoine de Kahuzi Biega.</p>	<p>2022 axé sur les efforts de collecte auprès des archives et des communautés 2023-2024 Inclusion dans le programme de formation des guides et des gardes forestiers.</p>

	<p>groupes ethniques congolais.</p> <p>Produit 1.4 : Les acteurs des communautés locales, notamment les femmes, les jeunes et les communautés congolaises locales, contribuent à prévenir et à désamorcer les conflits locaux et à améliorer la sécurité des communautés.</p> <p>Activité 1.4.1 : Création d'une unité de liaison communautaire par WCS qui combinera dans ses activités quotidiennes les objectifs de paix et de conservation de l'accord de cogestion.</p> <p>Activité 1.4.2 : WCS identifiera et intégrera les préoccupations liées au genre et aux peuples autochtones (Twa et Pygmée), ainsi que les leçons apprises par la mise en œuvre participative du projet et le S&E pour guider la conservation.</p>	<p>Indicateur de résultat 1.2.3 Pourcentage de participation des femmes, des jeunes et des populations autochtones aux activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL) du projet.</p> <p>Ligne de base : Pas de système MEL en place</p> <p>Objectif : 75% des activités de la MEL sont mises en œuvre par des femmes et des groupes de populations autochtones.</p>	Rapports sur les activités de suivi et d'évaluation	Collecte annuelle de données
<p>Résultat 2 : Amélioration de l'accès à des moyens de subsistance durables pour les communautés de la région de Kahuzi-Biega et des environs, afin de réduire les facteurs structurels de conflit et de</p>		<p>Indicateur de résultat 2 a</p> <p>Ajout annuel d'énergie propre générée par l'investissement réalisé</p> <p>Base de référence : 0MW</p>	Production enregistrée sur la grille	Début de la production en 2023

recrutement dans des activités illégales ou violentes grâce à l'exploitation durable des ressources forestières.		Objectif : 15MW d'ici 2024		
		Indicateur de résultat 2 b Nombre de personnes employées ventilées par sexe et montant des revenus générés Ligne de base : 0 Objectif : 500 dont 100 femmes	PPP Dossier financier de l'opérateur PPP	Tous engagés d'ici 2022 Tous les décaissements d'ici 2023
		Indicateur de résultat 2 c Séquestration du carbone générée par la restauration des forêts et les émissions évitées grâce à un projet d'énergie verte. Ligne de base : TBD Cible : TBD	Données satellitaires	Contrôlé sur une base annuelle
	Résultat 2.1 : L'investissement dans l'ancrage de l'énergie propre est garanti afin d'assurer la durabilité financière pour la conservation du parc et d'apporter des avantages à la population locale.	Indicateur de résultat 2.1.1 Total du cofinancement mobilisé auprès d'investisseurs privés d'impact Ligne de base : 0 Objectif : 20 millions d'euros pour le cofinancement des PPP et 2 millions d'euros pour le fonds d'investissement pour la conservation de la REDD+.	Rapport de l'opérateur PPP	Mesuré sur une base trimestrielle
	Liste des activités sous ce produit : Activité 2.1.1 : Sélection du projet d'énergie propre le plus pertinent par l'ICCN et WCS après une diligence raisonnable et une évaluation socio-environnementale par le UNCDF en appliquant les normes de sauvegarde de l'ONU. Activité 2.1.2 : Placement de la dette et mobilisation	Indicateur de résultat 2.1.2 % de communautés entourant le site du PPP ayant accès à l'énergie Ligne de base : Objectif : 80 %.	Rapport de la grille nationale et de l'enquête locale avec désagrégation par sexe, âge et communautés spécifiques (ex. twa)	Augmentation à partir de 2023

	<p>du cofinancement privé par le UNCDF</p> <p>Activité 2.1.3 : Extension du réseau par l'opérateur privé dans la communauté locale identifiée comme pôle de développement prioritaire.</p> <p>Activité 2.1.4 : Suivi de l'impact social et environnemental pendant la phase de construction, mis en œuvre par WCS avec ses partenaires locaux.</p>			
	<p>Résultat 2.2 : Les objectifs de développement communautaire et les dividendes de la paix sont multipliés par des prises de participation dans des entreprises locales, fournissant des co-bénéfices aux communautés et créant les bases d'un sanctuaire de la paix, déployé par le biais d'un fonds d'investissement pour la conservation REDD+ du Sud-Kivu.</p> <p>Liste des activités sous ce produit :</p>	<p>Indicateur de résultat 2.2.1 Taux annuels de déforestation utilisant des sources de cartographie forestière disponibles au niveau mondial, indiqués en pourcentage de réduction du couvert forestier par an.</p> <p>Base de référence : -2,02% par an Objectif : 0 %.</p>	Surveillance par satellite	Annuel
		<p>Indicateur de résultat 2.2.2</p> <p>Examen annuel du portefeuille, y compris le nombre de sociétés en portefeuille, le rendement attendu et la performance du portefeuille.</p> <p>Ligne de base : 0 Objectif : 4 entreprises réalisant un bénéfice annuel supérieur à 10%.</p>	Rapports financiers de la SPE	Annuel

	<p>Activité 2.2.1 : Développement d'une filière commerciale REDD+ par le UNCDF en étroite collaboration avec WCS.</p> <p>Activité 2.2.2 : Test de 2-3 projets pilotes directement liés à la restauration des terres et à l'atténuation de la dégradation des forêts par WCS avec l'appui des partenaires locaux.</p> <p>Activité 2.2.3 : Mobilisation du cofinancement privé par le UNCDF</p> <p>Activité 2.2.4 : Mise en place de la SPE, enregistrement légal, gouvernance et structure des frais, sauvegardes et normes ESG sous la direction du UNCDF.</p>	<p>Indicateur de résultat 2.2.3</p> <p>Pourcentage d'emplois pour les femmes et les membres des communautés autochtones créés chaque année grâce au portefeuille d'investissements</p> <p>Ligne de base : 0 Objectif : minimum 50% minimum</p>	<p>Journal de l'emploi des entreprises avec les salaires et la répartition par sexe et par genre</p>	<p>Annuel</p>
--	--	--	--	---------------

Annexe C : Liste de contrôle de l'état de préparation à la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Tous les partenaires de mise en œuvre ont-ils été identifiés ?		X	Cela se fera par le biais d'un appel à propositions approprié
2. Les termes de référence du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés	X		Le fichier du UNCDF sera utilisé
3. Les sites des projets ont-ils été identifiés ?	X		Région entourant les parcs nationaux
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés/sensibilisés sur l'existence du projet ?	X		La mission de terrain à Kinshasa et le travail de fond communautaire sont en cours par WCS.
5. Une analyse préliminaire/un recensement des enseignements tirés/des activités existantes ont-ils été effectués ?	X		Oui du projet Virunga, y compris les consultations avec l'ICCN et l'UE.
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	X		Oui Femmes et populations autochtones
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	X		Le travail de la WCS se fera dans le cadre de la négociation et de l'accord de cogestion entre l'ICCN et la WCS.
8. Des accords clairs ont-ils été conclus sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	X		Oui prêt pour investissement Partie responsable avec WCS
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?		N/A	

Annexe D : Budget détaillé et budget UNDG

	Recipient Organization 1	Totals
1. Staff and other personnel	\$ 268 738,32	\$ 268 738,32
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ -	\$ -
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 190 000,00	\$ 190 000,00
4. Contractual services	\$ 1 625 000,00	\$ 1 625 000,00
5. Travel	\$ 120 000,00	\$ 120 000,00
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 600 000,00	\$ 600 000,00
7. General Operating and other Costs	\$ -	\$ -
Sub-Total	\$ 2 803 738,32	\$ 2 803 738,32
7% Indirect Costs	\$ 196 261,68	\$ 196 261,68
Total	\$ 3 000 000,00	\$ 3 000 000,00

Annexe E : Sauvegardes environnementales et sociales

Les sauvegardes REDD+ suivantes seront promues et soutenues pendant la mise en œuvre du projet :

1. Les actions complètent ou sont cohérentes avec les objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;
2. Des structures de gouvernance forestière nationales transparentes et efficaces, tenant compte de la législation et de la souveraineté nationales ;
3. le respect des connaissances et des droits des peuples autochtones et des membres des communautés locales, en tenant compte des obligations internationales pertinentes, des circonstances et des lois nationales, et en notant que l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones ;
4. La participation pleine et effective des parties prenantes concernées, en particulier les peuples autochtones et les communautés locales, aux actions visées aux paragraphes 70 et 72 de la présente décision ;
5. Les actions sont compatibles avec la conservation des forêts naturelles et de la diversité biologique, en veillant à ce qu'elles servent à encourager la protection et la conservation des forêts naturelles et de leurs services écosystémiques, et à renforcer d'autres avantages sociaux et environnementaux, en tenant compte de la nécessité d'assurer des moyens de subsistance durables aux populations autochtones et aux communautés locales et de leur interdépendance avec les forêts dans la plupart des pays, comme en témoignent la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et la Journée internationale de la Terre nourricière.
6. Actions pour faire face aux risques d'inversion ;
7. Actions visant à réduire le déplacement des émissions.

Afin de garantir la mise en place de garanties environnementales et sociales appropriées, une évaluation de l'impact environnemental et social (ESIA) sera réalisée et préparée au cours des six premiers mois de la mise en œuvre du projet afin d'affiner l'identification des risques et les stratégies d'atténuation, ainsi que d'établir un système de suivi de ces risques. Une ESIA évalue l'ensemble des impacts sociaux et environnementaux et sera réalisée par des experts indépendants de manière participative avec les parties prenantes pendant la phase de démarrage. Les résultats de cette évaluation permettront de définir des mesures appropriées d'évitement, d'atténuation, de gestion et de suivi.

En tenant compte des circonstances nationales et des capacités respectives, et en reconnaissant la souveraineté et la législation nationales, les obligations et accords internationaux pertinents, et en respectant les considérations de genre, les systèmes d'information sur les garanties devraient fournir des informations transparentes et cohérentes, accessibles à toutes les parties prenantes concernées et mises à jour régulièrement pour permettre des améliorations au fil du temps. Ceci est particulièrement pertinent pour s'assurer que les gardes forestiers sont dotés des meilleures

connaissances et compétences possibles, ainsi que pour fournir une plateforme permettant aux femmes, aux jeunes et aux peuples autochtones d'exprimer leurs points de vue sur la force de garde communautaire.

Annexe F : Co-bénéfices de REDD+.

- a. **Préserver la biodiversité** : Les stratégies REDD+ peuvent être conçues pour maximiser les avantages de la biodiversité et offrir des synergies importantes pour la conservation de la biodiversité. Ces avantages peuvent être exploités et monétisés pour le tourisme, l'utilisation durable des produits forestiers et d'autres sources de revenus.
- b. **Protéger les services écosystémiques** : Mettre en œuvre des compromis entre la résilience des forêts et les besoins de développement en équilibrant la sécurité alimentaire et les restrictions d'utilisation des terres pour maintenir la stabilité et la santé des écosystèmes forestiers.
- c. **Besoins d'adaptation** : Ceux-ci peuvent être conçus dans les activités REDD+ afin de s'assurer que les avantages des écosystèmes et l'adaptation au changement climatique font partie des avantages obtenus.
- d. **Avantages économiques** : Les activités REDD+ pourraient générer un nouveau flux de revenus financiers substantiels pour les pays en développement, conformément aux accords de développement nationaux et pour réduire la pauvreté.
- e. **Avantages pour les communautés** : Les activités de REDD+ peuvent également s'efforcer de renforcer l'équité grâce à des mécanismes de partage des avantages bien conçus qui permettent de partager à la fois les responsabilités et les avantages, de protéger et d'assurer les moyens de subsistance des communautés locales, et de renforcer les droits et les intérêts des peuples autochtones.

Annex D - PBF Project Budget

Table 1 - PBF project budget by outcome, output and activity

Outcome/ Output number	Description (Text)	Recipient Organization 1	Total	% of budget per activity allocated to Gender Equality and Women's Empowerment (GEWE) (if any):	Current level of expenditure/ commitment (To be completed at time of project progress reporting)	GEWE justification (e.g. training includes session on gender equality, specific efforts made to ensure equal representation of women and men etc.)	Any other remarks (e.g. on types of inputs provided or budget justification, esp. for TA or travel costs)
OUTCOME 1:	Social cohesion, local governance and conservation of the forest are improved through community, Government and private sector engagement to address the interlinked drivers of local level conflict and deforestation in and around Kahuzi Biega						
Output 1.1:	A joint framework for conflict-sensitive sustainable conservation of the Kahuzi-Biega Park is established between the Government, representatives of local communities, and private sector partners						
Activity 1.1.1:	Support the negotiation between ICCN and WCS of a co-management agreement dedicated to the protection of the Kahuzi Biega Park and its buffer zone	\$ -	\$ -	50%		WCS will have a minimum of 50% Women in its community governance structure	This activity is on-going between ICCN and WCS, the PBF programme will engage with the two parties to discuss the collaboration of the PBF and the inclusion of peace related indicators for the foreseen co management and ensure that the approach gather a large consensus. This work will be done by the programme manager.
Activity 1.1.2:	Elaboration of a fundraising strategy by WCS and UNCDF to secure additional private philanthropy support, conservation grants from international financial mechanism CFI, GEF, GCF or bilateral cooperation as well as impact investors	\$ 150,000.00	\$ 150,000.00	50%		The Fundraising strategy will have a core component on women empowerment and set a target of 50% Gender mainstreaming on all funding proposals to donors	Nature Asset UNCDF staff tasked to design a full strategy and programme proposal to access add. global Funds including CFI and Philanthropy. Conservation Finance Experts UNCDF 130K, WCS 20K
Activity 1.1.3:	Development and approval of an Investment Plan between ICCN and WCS including a plan to share revenues from the REDD+ investment Fund	\$ 40,000.00	\$ 40,000.00	50%		The co management agreement will include the objective to constitute a ranger force and community liaison composed of 50% women	Within the framework of the co-management agreement between WCS and the ICCN, costed prioritization plan including conservation mutual responsibility and Co-benefit sharing. WCS led
Activity 1.1.4	Provide technical support to the Government of DRC to assess potential projects for clean energy anchor investments to guarantee predictable revenues from the anchor investment	\$ 140,000.00	\$ 140,000.00	10%		Technical review which will include an assessment on Gender Equality consideration include in each clean energy project	Direct implementation by a UNCDF International Consultant specialized in clean energy projects - Prefeasibility studies. UNCDF led
Activity 1.1.5			\$ -				
Activity 1.1.6			\$ -				
Activity 1.1.7			\$ -				
Activity 1.1.8			\$ -				
	Output Total	\$ 330,000.00	\$ 330,000.00	\$ 109,000.00	\$ -		
Output 1.2:	Support to the Government of DRC will be provided to train, equip and deploy Government Park rangers based on consultation with and participation from the community as well as set the groundwork by establishing procedures and frameworks						

Activity 1.2.1	Development by WCS and ICCN of a new land use plan in the Parks and the Buffer zone taking peace and drivers of deforestation into consideration	\$ 20,000.00	\$ 20,000.00	50%		The Management plan will take into considerations the needs of woman and the interaction of the forest as a user and provide concrete recommendations which promote gender equity	Support of a local consultant and field mission - includes consultations with all stakeholders in Southkivu
Activity 1.2.2	Definition of the regalian mission, composition and needs of the Park office and the park rangers in relation with the new co-management agreement	\$ 20,000.00	\$ 20,000.00	50%		The ranger force will reach parity men/women, the mission/composition/need will be driven by that objective	Same - Support of a local consultant working closely with ICCN Park Office in South Kivu
Activity 1.2.3	Recruitment, training, deployment of forest ranger patrol team	\$ 75,000.00	\$ 75,000.00	50%		The recruitment strategy will be devopped to achieve parity	Training of ICCN the Rangers including on Peacebuilding, Human right, Conservation, aiming at Gender parity in the Ranger force.
Activity 1.2.4	Equipment and construction	\$ 160,000.00	\$ 160,000.00	50%		Infrastructure and equipments need to be adapted to a force composed of 50% women	Rehabilitation of barracks, motorcycle ATV, uniforms and non-lethal equipments such as communications
Activity 1.2.5			\$ -				
Activity 1.2.6			\$ -				
Activity 1.2.7			\$ -				
Activity 1.2.8			\$ -				
	Output Total	\$ 275,000.00	\$ 275,000.00	\$ 137,500.00	\$ -		All WCS led
Output 1.3:	Forest communities are supported in promoting the unique cultural heritage linked to the Kahuzi-Biega Park as a key contribution for a sustainable peace and reconciliation process of all Congolese ethnic groups						
Activity 1.3.1	Promoting the unique cultural heritage linked to the Kahuzi-Biega forest as a key contribution for a sustainable peace and reconciliation process of all Congolese ethnic groups	\$ 50,000.00	\$ 50,000.00	80%		This activity will be led by women cultural organizations and individuals leading to the definition of an heritage where women and nature are fundamental elements of Congolese history	Peacebuilding assessment, Reinforce cultural connection and reconcile the Communities with the Forest as their natural heritage and no longer the source of fear/violence, Peace/conservation/cultural education programs
Activity 1.3.2			\$ -				
Activity 1.3.3			\$ -				
Activity 1.3.4			\$ -				
Activity 1.3.5			\$ -				
Activity 1.3.6			\$ -				
Activity 1.3.7			\$ -				
Activity 1.3.8			\$ -				
	Output Total	\$ 50,000.00	\$ 50,000.00	\$ 40,000.00	\$ -		WCS led
Output 1.4:	Local community actors, including women, youth and local Congolese communities help prevent and defuse local conflict and improve community security						
Activity 1.4.1	Establishment of a community liaison unit by WCS that will combine in its daily outreach both the peace and conservation objectives of the co-management agreement	\$ 20,000.00	\$ 20,000.00	50%		All indicators should be gender sensitive	Community liaison unit will start by reinforcing existing women conservation groups
Activity 1.4.2	WCS will identify and make mainstream the gender and indigenous peoples' (Twa and Pygmies) concerns, and lessons learned through participatory project implementation and M&E to guide conservation	\$ -	\$ -	50%			Community consultation and baseline assessments see budget under M&E 30,000\$ Perception Survey according to PBSO guidelines on M&E
Activity 1.4.3			\$ -				
Activity 1.4.4			\$ -				
Activity 1.4.5			\$ -				

Activity 1.4.6			\$ -				
Activity 1.4.7			\$ -				
Activity 1.4.8			\$ -				
Output Total		\$ 20,000.00	\$ 20,000.00	\$ 10,000.00	\$ -		WCS led

OUTCOME 2:	Access to sustainable livelihoods is improved for communities in and around the Kahuzi-Biega to reduce structural drivers of conflict and recruitment into illegal or violent activities through sustainable exploitation of forest resources						
Outcome 2.1	Clean energy anchor investment is secured to ensure financial sustainability for the Conservation of the Park and to bring benefits to the local population						
Activity 2.1.1	Selection of the most relevant clean energy project following a proper due diligence and Socio Environmental assessment by UNCDF applying UN safeguards standards	\$ 850,000.00	\$ 850,000.00	50%		The working assumption is that electricity is a substitute to the use of wood and charcoal collected by women and harmful for their health when cooking. The substitution contribute indirectly to women empowerment	See full list of studies in the narrative. The final breakdown between activity 2.1.1 and 2.1.2 will be decided based on the results of the prefeasibility assessment in Output 1.1.
Activity 2.1.2	Debt investment and mobilization of private co-financing by UNCDF	\$ 500,000.00	\$ 500,000.00	50%		The working assumption is that electricity is a substitute to the use of wood and charcoal collected by women and harmful for their health when cooking. The substitution contribute indirectly to women empowerment	Longer terms loans depending on the financial structuring/ level of de-risking needed to attract private investors. Part or add budget might be used by UNCDF to carry out add due diligence as per activity 2.1.1
Activity 2.1.3	Extension of the Grid by the private operator into local community identified as priority development hub	\$ -	\$ -	30%		Same as above, but targeting women leaving in local community and not only urban women	Embedded in the loan contract
Activity 2.1.4	Social and Environmental Impact monitoring during the construction phase implemented by WCS with their local partners	\$ -	\$ -	50%		Gender safeguards are streamlined in the social impact monitoring	Independent monitoring done by the South Kivu Foundation See below under M&E 25,000USD
Activity 2.1.5			\$ -				
Activity 2.1.6			\$ -				
Activity 2.1.7			\$ -				
Activity 2.1.8			\$ -				
Output Total		\$ 1,350,000.00	\$ 1,350,000.00	\$ 675,000.00	\$ -		UNCDF led

Output 2.2	Community development goals and peace dividends are multiplied through equity investments in local businesses providing co-benefit to the communities and creating the foundation for a Peace Sanctuary ,deployed through a South Kivu REDD+ Investment Fund						
Activity 2.2.1	Development of a REDD+ Business pipeline by UNCDF in close collaboration with WCS	\$ 40,000.00	\$ 40,000.00	50%		2 of the 4 business should target solution that address equity barriers or prived job opportunities for women because the business is targetted as their area of activity like medicinal plants, bamboo craft etc	Local/Regional consultant. Field work include study on carbon market
Activity 2.2.2	Testing of pilots activities directly link to land restoration and mitigation of forest degradation in contentious areas by WCS with the support of local partners	\$ 115,000.00	\$ 115,000.00	50%		Reforestation activities will be implemented by women and youth led local organizations and employed 50% women minimum	Reforestation & small grants pilot activities . WCS led
Activity 2.2.3	Mobilization of Private co-financing by UNCDF	\$ 10,000.00	\$ 10,000.00	25%		The target for this activity is to mobilize co finance from women local investors of a minimum of 25% of the financial mix	From national and regional investors through a foundation investment deck and fundraising sessions
Activity 2.2.4	Setting up the SPE, legal registration, governance and fee structure, safeguards and ESG standards led by UNCDF	\$ 10,000.00	\$ 10,000.00	50%		The Board of the SPE will be composed of minimum of 50% women	Financing structuring of the SPE and Projects, feasibility study, mobilization of co-financing
Activity 2.2.5	Development of the Social and Environment safeguard for the SPE and monitoring of pilot activities	\$ -	\$ -	50%		Safeguards will include a minimum of 50% indicators related to women equity	This work is done by WCS and monitored under the M&E 25,000USD
Activity 2.2.6			\$ -				
Activity 2.2.7			\$ -				
Activity 2.2.8			\$ -				
Output Total		\$ 175,000.00	\$ 175,000.00	\$ 85,000.00	\$ -		

Additional personnel costs		\$ 183,738.32	\$ 183,738.32				Programme manager IPSAS 50% on DRC
-----------------------------------	--	---------------	---------------	--	--	--	------------------------------------

Additional operational costs		\$ 245,000.00	\$ 245,000.00				Travel, Office Equipment
Monitoring budget		\$ 110,000.00	\$ 110,000.00				M&E 80K will be done by the WCS an additional 30K will cover the overall UNCDF evaluation (rostered consultants + field mission)
Budget for independent final evaluation		\$ 65,000.00	\$ 65,000.00				Contracted by UNCDF
Total Additional Costs		\$ 603,738.32	\$ 603,738.32	\$ -	\$ -		

Totals		
	Recipient Organization 1	Total
Sub-Total Project Budget	\$ 2,803,738.32	\$ 2,803,738.32
Indirect support costs (7%):	\$ 196,261.68	\$ 196,261.68
Total	\$ 3,000,000.00	\$ 3,000,000.00

Performance-Based Tranche Breakdown			
	Recipient Organization 1	Total	Tranche %
First Tranche:	\$ 1,000,000.00	\$ 1,000,000.00	33%
Second Tranche:	\$ 1,000,000.00	\$ 1,000,000.00	33%
Third Tranche	\$ 1,000,000.00	\$ 1,000,000.00	33%
Total:	\$ 3,000,000.00	\$ 3,000,000.00	100%

\$ Towards GEWE (includes indirect costs)	\$ 1,130,455.00
% Towards GEWE	37.68%
\$ Towards M&E (includes indirect costs)	\$ 187,250.00
% Towards M&E	6.24%

Total Expenditure	\$ -
Delivery Rate:	

Note: PBF does not accept projects with less than 5% towards M&E and less than 15% towards GEWE. These figures will show as red if this minimum threshold is not met.

For MPTFO Use

Totals				
	Recipient Organization 1	Recipient Organization 2	Recipient Organization 3	Totals
1. Staff and other personnel	\$ 268,738.32	\$ -	\$ -	\$ 268,738.32
2. Supplies, Commodities, Materials	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$ 190,000.00	\$ -	\$ -	\$ 190,000.00
4. Contractual services	\$ 1,625,000.00	\$ -	\$ -	\$ 1,625,000.00
5. Travel	\$ 120,000.00	\$ -	\$ -	\$ 120,000.00
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$ 600,000.00	\$ -	\$ -	\$ 600,000.00
7. General Operating and other Costs	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Sub-Total	\$ 2,803,738.32	\$ -	\$ -	\$ 2,803,738.32
7% Indirect Costs	\$ 196,261.68	\$ -	\$ -	\$ 196,261.68
Total	\$ 3,000,000.00	\$ -	\$ -	\$ 3,000,000.00

Performance-Based Tranche Breakdown					
	Recipient Organization 1	Recipient Organization 2	Recipient Organization 3	TOTAL	Tranche %
First Tranche:	\$ 1,000,000.00	\$ -	\$ -	\$ 1,000,000.00	33%
Second Tranche:	\$ 1,000,000.00	\$ -	\$ -	\$ 1,000,000.00	33%
Third Tranche:	\$ 1,000,000.00	\$ -	\$ -	\$ 1,000,000.00	33%
TOTAL	\$ 3,000,000.00	\$ -	\$ -	\$ 3,000,000.00	



UNITED NATIONS JOINT HUMAN RIGHTS OFFICE (UNJHRO) (MONUSCO – OHCHR)

Risk assessment, proposed recommendations and ensuring the adoption of a human rights-based approach in relation to the implementation of the PBF's project in the Kahuzi Biega National Park (PNKB), South Kivu province.

Introduction

The main goal of PBF's Kahuzi Biega Peace Park project is to create an enabling environment for sustainable peace in the Kahuzi Biega National Park, by building trust within and between local communities and with national authorities, reducing drivers of deforestation, providing alternative livelihood models for local communities, fostering longer-term conservation and peace and at minimum financing and enabling national authorities to enhance forest and community security. Some of the key beneficiary categories include rural communities surrounding the National Park (Bashi, Bahavu, Banyindu and Batembo communities) as well as indigenous people such as the Twa community, survivors of conflict-related sexual violence and former Mayi-Mayi combatants (especially women and children formerly associated with armed groups) as community liaison units.

The project was developed in close collaboration with the Government of the Democratic Republic of the Congo, namely the Ministries of Environment, Finance and Energy, the Director of the Congolese Institute for Conservation of Nature (ICCN) and the Minister of Plan, as well as civil society organizations and conservation organizations. Consultations also included the MONUSCO Stabilization Support Unit and UNDP Stabilization and Resilience unit.

a) Regulation of activities in the Kahuzi-Biega Park, its vicinities and buffer zones

One of the outputs of the project is the establishment of a joint framework between the Government, representatives of local communities and private sector partners for a conflict-sensitive sustainable conservation of the Kahuzi-Biega park and to this end, support is required for the negotiation of a co-management agreement dedicated to the protection of the Kahuzi Biega Park and its buffer zone. The co-management agreement needs to clearly determine the suitable activities and the procedure to be adopted in conducting these activities in the Kahuzi-Biega Park, its vicinities and the buffer zone. The agreement needs to take into account the effect of the construction of infrastructure in the park, as well as the extension of the park boundaries, which may result in violence against indigenous people being forcefully evicted from their ancestral lands.

According to the project document, indigenous peoples in the park area are not considered as co-managers of the project but rather as beneficiaries. The document highlights that engagement of local communities in the management of the Kahuzi-Biega National Park has been limited. Still in this context, it is important to note that the selection/categorization of youth formerly associated with armed groups to constitute Community Liaison may not sufficiently guarantee a representation of indigenous people in liaison and management related to the implementation of the project, unless they reflect a free selection by the concerned indigenous people.

Recommendation;

- In line with the law on the promotion and protection of the rights of indigenous people, consultation needs to be initiated and continued with these indigenous groups prior to putting in place the co-management agreement. This is to ensure that the indigenous peoples are effectively included in the decision-making process and that the content of the agreements considers minimum safeguards for the respect of their rights, including a guarantee to a decent livelihood. The consultation will also guarantee that the concerns of indigenous peoples regarding the co-management agreement will be raised through their freely chosen representatives and taken into consideration.
- Other initiatives designed to improve dialogue between local communities should be supported, including the Bukavu road map, brokered by the ICCN in 2019, intended to foster dialogue towards meaningful reconciliation between Kahuzi-Biega and the Indigenous Batwa community. MONUSCO may provide support to the government and the implementing bodies in conducting these initiatives.
- In addition, to prevent violations of the rights of indigenous peoples, including their economic and social rights, or violence aimed at forcefully evicting them from their ancestral lands, the activities to be implemented in the park, the extension of the park boundaries and the impact of both on indigenous people, should be reviewed by indigenous communities, during the consultation process.

b) Risks related to the peace and security situation in the Kahuzi Biega park and surroundings.

The security situation in and around the Kahuzi-Biega Park will have a direct effect on the effective implementation of the project activities. The park area is characterized by a volatile security situation, including intercommunal violence. The project document mentions instances of insecurity in and around the Kahuzi- Biega Park area perpetrated by local and foreign armed groups, and exacerbated by community/ethnic tensions. The document also notes that some of the ICCN personnel come from local communities and therefore are caught/may participate in these dynamics. The volatile security situation in and around the park area, as well as the joint operations launched by the FARDC and ICCN park rangers against armed groups operating in the area have resulted in serious human rights violations between July 2019 to December 2021, against the indigenous peoples, including forced displacement from their ancestral lands.

The project document highlights low motivation and tactical capacity of ICCN park rangers, weak operational support and situational awareness, as well as poor judicial follow-up and ineffective legal support. It notes that trust has eroded in the current park management system to the extent where the park authority is no longer viewed as a credible partner by the local population, with the erosion of trust not just affecting the biodiversity but also peace and security of the local communities.

Recommendation:

- Ensuring peace and security in the Kahuzi-Biega Park area will foster a favorable environment for the effective implementation of the project. The project envisages providing various forms of support to the Government of the Democratic Republic of the Congo, including to train, equip and deploy park rangers. In this regard, the support must be provided in compliance with the Human rights due diligence policy (HRDDP) on United Nations support to non-United Nations security forces of March 2013, and in particular with the Standard Operating Procedure (SOP) of June 2017, on the implementation of the HRDDP policy by the United Nations Country Team (UNCT), which applies even when support is provided indirectly by the United Nations. The recruitment, training, equipment and deployment of (new) park rangers is an activity that potentially carries a ‘high risk’, considering cases of human rights violations previously committed by park rangers and documented by the UNJHRO, including during joint operations with the FARDC.
- Even though this support is intended to be provided following the consultation, and with the participation of the community, it is important for the implementing partners to ensure that the support provided will not be used to commit human rights violations against indigenous peoples, nor violate the UN Arms Embargo or encourage impunity. In this regard, it is worth noting that support already provided by foreign organizations in the DRC in the context of conservation, including the Wildlife Conservation Society which is an implementing body of this project, has already come under criticism.¹
- It is also important for the implementing partners and the government of the DRC to consider putting in place a mechanism through which the concerns of the local communities can be channeled, and where inter-community tensions and violence can also be addressed.

c) Alternative livelihood opportunities for local communities from the co-management of the Kahuzi-Biega National Park

Alternative livelihood opportunities to local communities is highlighted as one of the objectives of the project. In furtherance to the requirement of a consultation process for an all-inclusive community participation, the categorization of beneficiary groups within the local communities should be conducted in a manner that reflects a full representation of indigenous peoples throughout the implementation of the project, as well as to ensure their equal benefit from alternative livelihood models. The project document highlights that the engagement of local communities in the management of the PNKB is currently limited. The beneficiaries categorization process must reflect a free selection of the representatives by the indigenous people in conformity with their own procedures and ways of taking decisions.² Also, the selection of youth formerly associated with armed groups as community liaison may not reflect the free and informed consent of indigenous communities that may see this as a threat, and it

¹ In April 2022, Minority Rights Group International (MRG) published a detailed report on the investigation of human rights violations allegedly committed by the PNKB, in particular park rangers, against indigenous communities residing within the park boundaries. MRG cited the Wildlife Conservation Society amongst other foreign organizations providing support in the DRC, to have possibly violated the existing UN Arms Embargo by not declaring to the UN Sanctions Committee, as required, a training provided to Park Rangers with the aim of improving law enforcement.

² In conformity with the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and other international legal instruments, as well as the Congolese Law on the Protection and Promotion of the Rights of Indigenous Peoples adopted on 14 June 2022.

may not sufficiently guarantee the equal representation of indigenous groups in the liaison and management process of the park.

Recommendation;

- The inclusion and participation of indigenous peoples by way of meaningful consultation with targeted groups of such communities is paramount, prior, during and after the implementation of the project through their freely mandated representatives. This will guarantee their representation in the decision-making process, strengthen the engagement of the community in the management of the project and ensure that these indigenous peoples successfully benefit from the alternative livelihood opportunities (including their participation in bodies at the national and local level). For instance, indigenous women should not only be considered as passive beneficiaries but also as active agents of change, by involving them in decision-making and in monitoring the transparency and accountability of the project's implementation strategy.
- Ensure the involvement of existing national institutions to follow-up and take action on the responsibility of the State in establishing and implementing, in conjunction with the indigenous peoples concerned, a fair, independent, impartial, open, and transparent process, giving due recognition to indigenous peoples' laws, customs, traditions.

d) Human rights violations committed by State agents and (the lack of an) oversight mechanism to address these violations:

UNJHRO documented a significant number of human rights violations committed by ICCN eco-guards and FARDC soldiers against at least 199 victims between November and December 2021. These include violations of the right to life against at least 27 victims (including four women, five girls and one boy), rape and sexual slavery against 14 women, violations of the right to physical integrity against eight victims (including six women), violations of the right to property by looting and burning of homes and schools against 76 victims and violations of the right to liberty and security of persons against three victims (including one woman). Investigations and judicial proceedings against alleged perpetrators, including ICCN rangers and the FARDC, are ongoing with UNJHRO and MONUSCO support and the result of any judicial processes should be taken into account in the selection of potential participants/beneficiaries to the project.³

Meanwhile, in a report published in April 2022, Minority Rights Group International (MRG), provides a detailed account of human rights violations including arbitrary executions, mutilation of corpses, rape and destruction of property reportedly committed by the park rangers and the FARDC during operations carried out in the park from July 2019 and July, November and December 2021. MRG alleges that these violations were carried out as part of a violent and deliberate strategy to evict indigenous peoples who still live within the park boundaries.

³ A Joint Investigation Team (JIT) mission with the Congolese military justice authorities was deployed from 13 to 18 June 2022, to investigate these documented human rights violations as part of the judicial process to hold perpetrators accountable.

Recommendation

- Actual and potential HRVs committed by park rangers or other security forces deployed in the context of the project should be raised and addressed with the existing follow-up committees on human rights violations committed by the FARDC or PNC in Bukavu.⁴
- The results of the ongoing investigations and judicial proceedings against ICCN eco-guards and FARDC soldiers should be taken into account in the selection of potential implementing partners of the project.
- In collaboration with UNJHRO, the implementing bodies should consider carrying out trainings on the respect of the rights of indigenous peoples for all parties involved in the implementation of the project.

e) Risks related to the implication of the United Nations in the implementation of the project.

The allegations of human rights violations reportedly committed by ICCN park rangers and the FARDC in and around the Kahuzi Biega park, the rife ethnic tensions among communities in the area and the criticized international support to Congolese authorities for conservation activities, generates a high reputational risk to the United Nations' implication in the implementation of the project.

Recommendation:

- Continuous monitoring of the implementation of the project, including follow-up with the implementing bodies to ensure the strict implementation of recommendations/mitigating measures aimed at ensuring a community inclusive co-management of the project, support in addressing human rights violations committed in the context of the implementation of the project and prevention of the further commission of human rights violations, including through trainings on the respect of the rights of indigenous peoples for all parties involved in the implementation of the project.
- The UN has to ensure that the HRDDP is thoroughly implemented ahead and during the implementation of the project, in particular the mitigating measures proposed in this note.

f) Screening of ICCN eco-guards and other security and defense forces units in the context of activities related to the implementation of the project.

During the implementation phase of the project, it will be paramount to identify and clearly define the role of the ICCN park rangers and other state security forces in relation to their activities in the implementation of the project. The units, their chains of command and their areas of deployment should be identified and communicated to the HRDDP Secretariat for a

⁴ The follow-up committee on human rights violations committed by Congolese Security and Defense Forces is a mechanism established to follow-up and ensure that action is taken to address human rights and international humanitarian law violations committed by members of the Congolese defense and security forces. Two separate follow-up committees presently exist for the FARDC and for the PNC, with membership and functioning of these follow-up committees defined by two separate updated circulars issued on 23 December 2020 for the FARDC and 3 July 2021 for the PNC.

risk assessment and screening purposes whenever requests for support are made in line with UN Human Rights Due Diligence Policy (HRDDP) and in accordance with the procedures as set out in the SOP on the implementation of the HRDDP. If clearance is granted by the head of the relevant implementing agencies in consultation with the DSRSG/RC/HC, the implementing bodies must ensure that any support provided complies with the decision, including the implementation of all mitigating measures.

The HRDDP Secretariat could also provide assistance in screening ex Mayi-Mayi combatants involved in the project as potential community liaison officers.

The implementing bodies will collaborate with UNJHRO to continue to provide human rights trainings to ICCN and military units that may be deployed in the park in the context of the project's implementation, including with regards to indigenous people's rights.